

DEVENIR ELECTEURS

elections
alberta

*L'apprentissage de la démocratie, des processus électoraux,
et des modes de participation citoyenne*



Pour les enseignants et les
élèves de la secondaire

Appuie le programme d'études sociales,
pour 11e (20) et 12e (30) année en Alberta

« Tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales »

Charte canadienne des droits et libertés

À **Elections Alberta**, nous sommes engagés à encourager les jeunes à découvrir le système démocratique dans lequel nous vivons. Les jeunes et les adolescents qui se familiarisent avec le système démocratique sont plus enclins à y jouer un rôle actif et constant à l'âge adulte.

Le guide *Devenir électeurs* cherche à susciter une compréhension éclairée du système électoral et du rôle citoyen de chaque personne, afin qu'elle puisse exercer sa responsabilité personnelle et prendre l'initiative d'influencer l'issue d'importantes décisions qui, ultimement, auront une influence sur sa vie.

Cette nouvelle édition imprimée et numérique du guide facilite l'accès des éducateurs comme des élèves à ses nombreuses ressources pédagogiques.

J'ose espérer que *Devenir électeurs* continuera de contribuer au développement de la prochaine génération d'électeurs informés et engagés.



Directeur général des élections

Remerciements

Elections Alberta tient à souligner la participation des groupes et intervenants suivants à la mise à jour de ces ressources pédagogiques et à la création du site Web *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca.

Comité consultatif et d'examen des enseignants

Lisa Brown, Calgary
Linda Rae Carson, Edmonton
Kerry Faber, Edmonton
Melissa Guzzo Foliaro, Edmonton
Craig Harding, Calgary
Stacy Morgan, Edmonton
Cheryl Ruttle, Calgary
Corvin Uhrbach, Lacombe

Conception, élaboration et rédaction du guide et du site Web

InPraxis Learning
Patricia Shields-Ramsay
Doug Ramsay
Christopher Shields

Design, illustrations et site Web

Perry Shulak, Critical Fusion Inc.

Révision

Virginia Durksen, Visible Ink Incorporated

Elections Alberta

Glen Resler
Drew Westwater
Ian Tuckey

Traduction

VOX International

Remerciement Spécial

Culture et du Tourisme de l'Alberta
Secrétariat Francophone

Il est permis de reproduire la présente publication, en tout ou en partie, à des fins pédagogiques et sans but lucratif seulement.

©2016 Elections Alberta

Veillez noter que les sites Web mentionnés, quoiqu'à jour au moment de la publication, ont pu changer ou disparaître depuis le moment de la rédaction.

Les enseignants devront vérifier le contenu des sites Web avant de les présenter en classe ou de donner les adresses aux élèves afin de s'assurer que le contenu soit approprié et relié à l'enseignement.

Les concepteurs de ce guide ont tenté autant que possible de préciser les sources utilisées. Advenant tout problème quant à l'utilisation des sources, nous veillerons volontiers à ce que les changements nécessaires soient apportés lors d'une réimpression future.



■ Table des matières

Devenir électeurs	3
L'apprentissage par l'acquisition de compétences	3
À propos de <i>Devenir électeur</i>	4
Guides <i>Devenir électeurs</i> imprimés	4
Site Web <i>Devenir électeurs</i>	5
Comment participer au programme <i>Devenir électeurs</i>	6
Engager les élèves dans leur apprentissage	7
Contexte	7
Sessions d'apprentissage	8
Faire appel aux directeurs de scrutin	9
Composantes	9
Engager les élèves dans le processus d'enquête	11
Évaluer l'apprentissage des élèves	13
Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire	15
Activités de renforcement des connaissances	15
Glossaire	15
Les TIC au service de l'apprentissage	19
Projet Passons à l'action	21
Matériel nécessaire	21
La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?	23
<i>Matériel nécessaire</i>	23
<i>Activités d'apprentissage</i>	24
<i>Fiches de l'élève</i>	29
Sessions d'apprentissage	35
Matériel nécessaire	35
Session d'apprentissage 1: Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?	37
<i>Matériel nécessaire</i>	37
<i>Outils d'évaluation</i>	38
<i>Activités d'apprentissage</i>	42
<i>Fiches de l'élève</i>	51
Session d'apprentissage 2: Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent- ils sur le processus politique?	67
<i>Matériel nécessaire</i>	67
<i>Outils d'évaluation</i>	68
<i>Activités d'apprentissage</i>	72
<i>Fiches de l'élève</i>	83

On trouver un certain nombre
de documents de référence sur
le site Web *Devenir électeurs*
d'Elections Alberta.
www.buildingfuturevoters.ca

Annexe A : Fiches d'information	95
Session d'apprentissage 1	96
Session d'apprentissage 2	103
Annexe B : Organismes graphiques	109
Annexe C : Outils de planification	119
Planifier	120
Rechercher de l'information	122
Communiquer et passer à l'action	124
Élaborer un plan d'action	126
Évaluer notre impact	127
Annexe D : Liens avec le programme d'études sociales	129
Passons à l'action	131
Session d'apprentissage 1	133
Session d'apprentissage 2	136

■ Devenir électeurs

L'apprentissage de la démocratie, des processus électoraux et des modes de participation citoyenne

À Elections Alberta, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique. Pour ce faire, on doit permettre aux citoyens d'approfondir leur connaissance de la démocratie et d'évaluer l'impact de leurs actions sur leur communauté. Le programme *Devenir électeurs* met l'accent sur la participation active des citoyens, sur la collaboration et sur l'engagement au service des valeurs démocratiques – autant de principes sur lesquels repose la participation effective à la vie en société.

L'apprentissage par l'acquisition de compétences

Le présent guide offre de nombreuses occasions d'acquérir des compétences applicables aux diverses disciplines du programme d'études. Ces compétences orientent les activités d'apprentissage proposées ici, selon une approche qui favorise l'acquisition d'habiletés, d'attitudes et de connaissances dans une perspective de formation en profondeur et durable.

En cherchant à saisir ce que signifie la démocratie pour eux, les élèves font preuve d'**esprit critique**. Ils soupèsent et analysent les faits, les affirmations et les présupposés entourant la démocratie et la citoyenneté, et réfléchissent à leur propre façon de penser.

Les élèves **résolvent des problèmes** quand ils abordent avec créativité et souplesse les difficultés inhérentes à la citoyenneté et à la gouvernance. Ce faisant, ils clarifient les enjeux, s'inspirent de différents points de vue et explorent de nouvelles possibilités d'action.

Les élèves **gèrent l'information** quand ils rassemblent des documents électroniques ou imprimés, les classent et font des liens entre eux. Ils interprètent l'actualité, les faits historiques et les données géographiques, en plus d'en analyser la fiabilité, la validité et l'intégrité.

Les élèves **innovent et font preuve de créativité** quand ils produisent des idées et appliquent leur connaissance de la démocratie, du gouvernement et de la fonction du processus électoral. Ils passent des idées aux actes et font leur part dans la collectivité.

Les élèves **communiquent** quand ils présentent leurs idées oralement, par écrit ou sous forme non verbale. Ils prennent en compte différents points de vue, se montrent curieux et font preuve d'ouverture en matière de modes de gouvernement et de processus électoraux.

Les élèves **collaborent**: ils travaillent entre eux, échangent des idées et partagent des responsabilités quand vient le moment d'analyser les opinions, approches ou objectifs en présence.

Quand ils analysent tel ou tel contexte sociopolitique et évaluent l'impact des décisions prises, les élèves acquièrent des **compétences en matière de multiculturalisme et de citoyenneté ouverte sur le monde**. L'apprentissage de l'équité et de la pluralité les amène à croire en leur capacité de changer les choses.

En étudiant comment faire leur part dans leur milieu et se consacrer aux idéaux démocratiques, les élèves **conçoivent des stratégies de perfectionnement personnel**.

Le présent guide est en adéquation avec les cours 30-1 et 30-2 du programme d'études sociales. Il favorise aussi l'apprentissage des rouages idéologiques ainsi que la découverte des nouveaux enjeux et des principes entourant le libéralisme, l'individualisme, le bien commun et le collectivisme. Certaines activités faciliteront également l'obtention des résultats d'apprentissage auxquels visent les cours 20-1 et 20-2 du programme précité.

Collectivisme

Individualisme
Droits, rôles et responsabilités des citoyens
Principes de la démocratie
Participation
Processus électoral
Politique publique



Compétences en jeu

Des possibilités d'apprentissage de compétences transversales sont offertes d'un bout à l'autre du présent guide. Le bandeau et l'icône ci-dessus vous les signaleront.

La question des compétences est abordée en détail à l'adresse <https://education.alberta.ca/compétences> du site Web du ministère albertain de l'éducation.

● À propos de *Devenir électeurs*

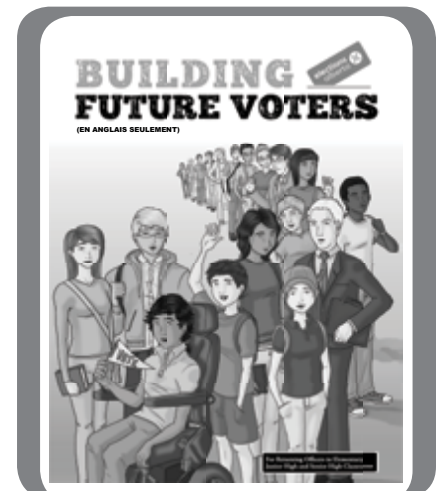
Le présent guide porte sur bien plus que la participation au processus électoral. Il encourage les élèves à s'engager dans leur école ou leur communauté comme un préalable nécessaire à tout engagement politique, notamment à l'exercice de leur droit de vote.

Le guide permet aux élèves:

- De découvrir les principes sur lesquels reposent la démocratie, les politiques gouvernementales, le processus électoral et la prise de décisions, en regard de leur expérience personnelle et de leur engagement dans leur communautés
- De participer à des prises de décisions et de s'engager à devenir des citoyens actifs
- D'explorer de multiples façons de comprendre la citoyenneté, l'identité, l'idéologie, le bien commun, les droits, les responsabilités et la participation
- De mieux comprendre le processus électoral en Alberta et les concepts de responsabilité et de pouvoir d'action des individus et des gouvernements
- D'utiliser ces connaissances dans l'élaboration et la réalisation d'un projet **Passons à l'action** qui vise à faire une différence

● Guides *Devenir électeurs* imprimés

- Du matériel pédagogique qui fournit les démarches, les activités, les stratégies d'évaluation, les organisateurs graphiques et les fiches d'information nécessaires à l'enseignement des concepts de participation des citoyens, d'élections et de démocratie.
- La trousse de simulation d'élection *Passons au vote!* contient la procédure et le matériel nécessaires à la tenue d'une élection simulée en classe.
- Les destinataires du guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin (*A Resource for Returning Officers*) y trouveront l'information et les activités se rapportant à leur participation aux cours sur le processus électoral qui sont dispensés dans les écoles secondaires de l'Alberta.



● Site Web *Devenir électeurs*



- Ce site se trouve à l'adresse www.buildingfuturevoters.ca. Il propose à la réflexion des élèves un certain nombre d'enjeux, d'informations, de mini-synthèses et de questions associées aux « enquêtes » que les sessions d'apprentissage décrites plus loin invitent les élèves à mener.
- Le module du site réservé aux enseignants (« enseignants ») permet de télécharger les versions PDF du présent guide, de *Passons au vote!* et du guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin (en anglais seulement). Le module propose aussi d'autres ressources ainsi que des liens vers des sites Web pertinents.
- Les versions PDF des fiches de l'élève mentionnées dans les guides d'apprentissage se trouvent dans le module « secondaire » du site *Devenir électeurs*.



Le fil Twitter **@ElectionsAB** vous permettra d'échanger des idées, des activités et des points de vue avec d'autres enseignants. Utilisez le mot-clic **#BFVAB**.

Elections Alberta

100, 11510 Kingsway NO
Edmonton, Alberta T5G 2Y5

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi De 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Courriel: info@elections.ab.ca

Tél: 780-427-7191

Télé: 780-422-2900

Ailleurs dans la province: Composez
le numéro sans frais 310-0000 puis le
780-427-7191

● Comment participer au programme *Devenir électeurs*

Elections Alberta invite enseignants et élèves à lui faire part en tout temps de leurs commentaires et suggestions sur l'utilisation du présent matériel pédagogique. De votre côté, vous pouvez favoriser la participation des directeurs de scrutin en communiquant avec Elections Alberta pour faire part de vos commentaires et demander qu'un de ces intervenants clés vous rende visite.

La **trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des outils suivants:

- Carte des l'ensemble des circonscriptions de la province
- Carte d'une circonscription provinciale spécifique
- Isoloir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale)
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici »
- Panneau de l'agent d'inscription
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Gabarit pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur *l'Election Act* (la « loi électorale ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

Pour commander la trousse, communiquez avec Elections Alberta.

■ Engager les élèves dans leur apprentissage

■ Contexte

Les cours 30-1 et 30-2 du programme d'études sociales de l'Alberta portent sur la citoyenneté, l'identité et les idéologies. Les élèves étudient les modes de participation au processus démocratique et les choix à faire pour s'engager dans leur milieu ou à l'échelle nationale voire internationale. Ils sont invités à se forger des opinions, à acquérir des valeurs et à adopter des attitudes, pour se prendre en main et pouvoir agir par eux-mêmes de manière réfléchie. Les thèmes de la gouvernance et de la prise de décisions – associés ou non au processus électoral – constituent un cadre naturel dans lequel les élèves peuvent réfléchir aux problématiques, aux enjeux et aux choix qui caractérisent une société démocratique.



Devenir électeurs incite les élèves à prendre une part active dans leur propre apprentissage et à examiner pour cela différentes possibilités, approches ou stratégies, ce qui suppose un travail de recherche. L'esprit critique, la résolution de problèmes complexes, la prise en compte adaptée des enjeux ainsi que la valorisation de la participation éthique et responsable aux affaires de la société sont des facettes importantes de la vie en démocratie.

Devenir électeurs permet d'abord aux élèves de comprendre le processus électoral, puis de situer la participation politique dans le contexte global d'une adhésion aux idéaux démocratiques. Les élèves sont amenés à voir dans l'exercice du droit de vote le point de départ et le prolongement naturel de leur engagement dans la collectivité et de leur participation aux débats entourant les enjeux de l'heure.

Devenir électeurs fournit un contexte dans lequel les élèves peuvent examiner le processus électoral selon des angles multiples et évaluer l'importance de l'impartialité et de l'efficacité au sein d'un régime démocratique. Les élèves sont invités à s'intéresser au processus électoral et à s'engager à y participer. Ils établissent ainsi des liens entre les concepts associés au processus électoral et les dimensions individuelles ou collectives de la citoyenneté.

Devenir électeurs comporte une introduction et deux sessions d'apprentissage qui permettront d'affiner les compétences des élèves et qui faciliteront l'obtention de **certains** des résultats que visent les cours d'études sociales 30-1/30-2 et 20-1/20-2.

En fonction des activités retenues, l'introduction et les sessions d'apprentissage peuvent s'échelonner sur quatre à huit semaines au cours de l'année scolaire. Le temps nécessaire est calculé en fonction de périodes de 60 minutes.

Participation
éthique
Participation
responsable
La vie en
démocratie

Durée suggérée



Passons à l'action
2 à 4 périodes de 60 minutes

Session d'apprentissage 1
4 à 8 périodes de 60 minutes

Session d'apprentissage 2
6 à 10 périodes de 60 minutes

Passons à l'action



La durée des sessions d'apprentissage peut varier selon la nature du projet.

● Sessions d'apprentissage

Passons à l'action

La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?

Le projet **Passons à l'action** pose la question clé qui sert de toile de fond au programme *Devenir électeurs* de deuxième cycle du secondaire. Les élèves se penchent sur des exemples de possibilités qui s'offrent aux jeunes de prendre position sur les enjeux et les questions qui leur tiennent à cœur. Ils décident d'un projet à mener individuellement, à plusieurs ou avec le reste de la classe, et qui aura un impact dans leur milieu.

Session d'apprentissage 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?

La première session d'apprentissage amènera les élèves à étudier les points de vue et les perceptions qui entourent couramment l'identité individuelle ou collective. Ils prendront en compte l'influence du sentiment d'identité sur la participation aux affaires de la province, qu'il s'agisse de voter ou d'agir sur le plan politique. Les élèves s'intéresseront aussi aux enjeux actuellement associés aux processus électoraux et examineront dans quelle mesure le sentiment d'identité, les croyances et les valeurs influent sur les changements et réformes politiques.

Session d'apprentissage 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?

La seconde session d'apprentissage invite les élèves à s'intéresser à la relation existant entre les jeunes adultes, les politiques publiques et les mécanismes politiques formalisés – notamment le processus électoral. Les élèves examineront dans quelle mesure le choix de participer ou non à un scrutin dépend de l'adhésion à certaines valeurs ou idéologies, avec pour conséquence possible que les politiques publiques ne correspondent plus à l'exercice par les citoyens de leurs droits, rôles et responsabilités. Les élèves étudieront la participation politique selon différents angles, actes de dissidence y compris. À l'issue de cette seconde session d'apprentissage, la question de fond sera posée aux élèves:
La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?

engager
chercher
réfléchir
étudier
évaluer

● Apprendre au contact des directeurs de scrutin

Certaines des activités que propose *Devenir électeurs* favorisent la participation des directeurs de scrutin chargés d'une circonscription électorale provinciale. Toute demande de participation d'un directeur de scrutin doit être adressée à Elections Alberta. Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour communiquer avec Elections Alberta à la **page 6** du présent guide.

● Composantes

Chaque session comporte des composantes qui répondent à divers styles d'apprentissage, qui portent sur divers champs d'intérêt, compétences ou concepts ou qui renforcent diverses aptitudes liées au processus d'enquête, à l'intégration des matières, à la communication, à l'évaluation ou à la réflexion.



Compétences en jeu Aide l'enseignant à mener et à peaufiner l'apprentissage des élèves selon une démarche axée sur les compétences.



Liens avec le programme d'études sociales Renvois ou suggestions à l'enseignant en vue de faciliter l'obtention des résultats d'apprentissage que vise le programme d'études sociales albertain.



Passons à l'action Renseignements, fiches ou démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet. Les démarches proposées s'inscrivent dans le processus d'enquête du présent matériel pédagogique.



Recours aux TIC Suggestions d'utilisation du site Web *Devenir électeurs*, des réseaux sociaux et des sources d'information Internet.



Différenciation Suggestions et stratégies axées sur la prise en compte des besoins d'apprentissage, des champs d'intérêt et des connaissances antérieures des élèves.



Évaluer et réfléchir Suggestions, stratégies et outils d'évaluation de l'apprentissage des élèves. Chaque section du guide comprend des grilles d'évaluation, des listes de vérification et des outils d'évaluation. On y trouve aussi des stratégies qui favorisent la réflexion et la méta-cognition chez les élèves.



Place à la communication Approches permettant aux élèves de présenter ce qu'ils ont appris, notamment aux directeurs de scrutin, à leurs parents et aux membres de leur communauté.



Fiches d'information Renseignements détaillés et hyperliens éclairant les concepts entourant le gouvernement et le processus électoral.



Durée suggérée Temps à prévoir pour chaque session d'apprentissage. Ce temps est calculé en fonction de périodes de 60 minutes.



Matériel nécessaire Liste des fiches, des organisateurs graphiques et des documents dont les élèves auront besoin pour effectuer les activités associées à la session d'apprentissage.



Fiches de l'élève Peuvent être photocopiées et utilisées de multiples façons par les élèves. Chaque fiche peut être fournie aux élèves au fur et à mesure qu'ils progressent dans les activités. Certaines fiches se prêtent particulièrement à certaines activités effectuées en classe. On peut aussi les remettre aux élèves toutes ensemble sous forme de livret pour qu'ils les utilisent à leur propre rythme.



Saviez-vous que... Cette composante figure aussi bien dans les suggestions aux enseignants que dans les fiches de l'élève. Elle contient de l'information et des outils complémentaires facilitant la compréhension des points abordés.



Pour en savoir plus S'adresse aux enseignants et figure aussi dans les fiches de l'élève. Cette composante renvoie à des outils ou sources de renseignements complémentaires dont l'objet est de faciliter l'acquisition de compétences en recherche et obtention d'information.



S'arrêter et réfléchir Cette composante ne se trouve que dans les fiches de l'élève. Elle contient des questions qui portent à réfléchir, développent l'esprit critique et amènent chaque élève à faire des liens.



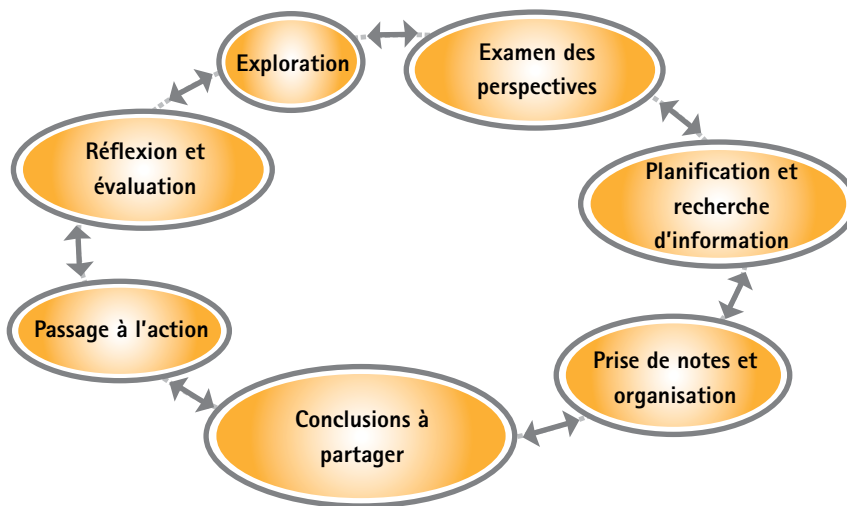
À ton tour! Indique aux élèves qu'ils auront une tâche à effectuer, avec indication des consignes à suivre.

● Lien avec la série 20 des cours d'études sociales

Certaines activités prévues dans le présent guide faciliteront l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les **cours d'études sociales 20-1 et 20-2**. Les tâches et approches correspondantes seront clairement désignées.

Engager les élèves dans le processus d'enquête

Le modèle d'enquête utilisé dans le présent guide fournit aux élèves des occasions d'acquérir et d'appliquer certaines compétences de recherche et d'engagement social. Ceux-ci feront le point sur le processus d'enquête à partir de leurs connaissances antérieures et de leur propre point de vue. Ils emploieront une démarche de recherche pour recueillir de l'information, et feront preuve de pensée critique afin de tirer des conclusions et d'envisager de passer à l'action.



Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
Exploration	<ul style="list-style-type: none"> Motiver et susciter l'intérêt Faire état des savoirs et des expériences antérieures Déterminer les concepts et les savoirs Faire des prédictions 	<p>Que savons-nous déjà?</p> <p>Que pensons-nous à propos de cette question?</p> <p>Que devons-nous savoir à propos de cette question?</p> <p>Que pensons-nous découvrir lors de notre enquête?</p> <p>Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?</p> <p>Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?</p> <p>Pourquoi est-ce important?</p>
Examen des perspectives	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les sujets de recherche Identifier les individus et les groupes touchés par la problématique Examiner des perspectives et des opinions différentes 	<p>Quelles questions avons-nous?</p> <p>Qui est touché par cette problématique et pourquoi?</p> <p>Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?</p> <p>Y a-t-il des points de vue divergents en présence? Lesquels?</p>

Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
Planification et recherche d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Se concentrer sur la démarche de recherche • Identifier, situer et organiser des ressources et de l'information • Attribuer des tâches 	<p>Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?</p> <p>De quel type d'information avons-nous besoin?</p> <p>Quelles ressources devons-nous consulter?</p> <p>Quelle est la meilleure façon de faire la recherche?</p> <p>Auprès de qui pouvons-nous obtenir plus d'information?</p>
Prise de notes et organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en note l'information • Organiser l'information recueillie • Établir des liens et faire des comparaisons 	<p>Sous quelle forme compilerons-nous les résultats de nos recherches?</p> <p>Quels concepts ou thèmes conviendront le mieux pour classer l'information et les idées?</p> <p>De quelle manière montrer ce que nous comprenons de l'information analysée?</p> <p>Quelles ressemblances et différences observons-nous?</p> <p>Quelles comparaisons pouvons-nous faire?</p> <p>Quels liens pouvons-nous établir?</p>
Conclusions à partager	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'information • Tirer des conclusions • Analyser l'information • Évaluer l'information • Considérer des solutions, des points de vue, des solutions de rechange et des prédictions • Prendre des décisions 	<p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Y a-t-il de l'incohérence entre opinions (ou valeurs) et actions?</p> <p>De quelle manière les faits étayent-ils nos conclusions?</p> <p>Peut-on proposer d'autres interprétations?</p> <p>Quelles conclusions pouvons-nous tirer?</p> <p>Quelles solutions devrions-nous proposer?</p> <p>Quels faits viennent étayer nos conclusions?</p> <p>Comment notre façon de penser ou nos points de vue ont-ils changé?</p> <p>Comment communiquerons-nous nos constats et nos solutions?</p>
Passage à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les actions à prendre • Mettre les actions en œuvre 	<p>Comment mettrons-nous en application ce que nous avons appris?</p> <p>Quelle pourrait être notre contribution?</p> <p>Comment pouvons-nous changer les choses?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p>
Réflexion et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur les actions • Examiner l'efficacité • Évaluer les apprentissages • Déterminer d'autres recherches à effectuer • Reprendre le processus d'enquête 	<p>À quel point nos actions ont-elles été efficaces?</p> <p>Que devrions-nous changer?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p> <p>Que devrions-nous encore rechercher?</p> <p>De quelle manière réfléchir à ce que nous avons appris au fil de notre enquête?</p> <p>Qu'est-ce qui nous a inspirés le plus?</p>

■ Évaluer l'apprentissage des élèves

De nombreuses options s'offrent aux enseignants pour évaluer le travail des élèves. Les sessions d'apprentissage du guide s'accompagnent des outils suivants:

- Listes de vérification
- Grilles d'évaluation sommative du travail des élèves
- Échelles de notation permettant aux élèves d'évaluer leur propre apprentissage

Les **listes de vérification** contiennent des critères d'évaluation des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales 30-1 et 30-2. Chaque critère porte sur un ou plusieurs de ces résultats. Il permet d'évaluer ce que les élèves ont appris en matière de valeurs, d'attitudes, de savoirs, de compétences et de processus au fil des activités de la session d'apprentissage.

On peut se servir directement des listes de vérification pour:

- Observer comment les élèves travaillent seuls ou en groupes
- Vérifier la participation des élèves aux activités ou discussions en grands ou en petits groupes
- Élaborer, avec les élèves, des grilles d'évaluation des produits qu'ils créent
- Concevoir des listes permettant d'évaluer le travail des élèves

Ces listes permettent également de déterminer où les élèves en sont dans leur apprentissage au début et à la fin d'une session. En faisant une évaluation formative de l'apprentissage des élèves au début de la session, l'enseignant peut ainsi faire des choix quant aux consignes et aux activités à privilégier et déterminer comment différencier et adapter ces consignes et activités.

On peut glisser une photocopie des listes de vérification dans une chemise à l'intention de chaque élève; elles peuvent aussi servir à évaluer le travail réalisé en petits groupes. Au fur et à mesure qu'on progresse dans les activités d'apprentissage, on peut ajouter des évaluations supplémentaires dans la chemise, ainsi que des commentaires dans la liste de vérification de chaque élève.

Les **grilles d'évaluation** sont des outils qui spécifient les critères à observer et à évaluer, et qui fournissent une description du rendement souhaité pour chaque critère. Les grilles d'évaluation sont souvent longues à élaborer et se prêtent donc mieux aux évaluations sommatives. Le langage qu'on y utilise peut être complexe; il est donc important de les passer en revue avec les élèves.



Évaluer et réfléchir

Chaque session d'apprentissage fournit aux enseignants des suggestions d'évaluation. On suggère également des façons d'amener les élèves à réfléchir à leur propre apprentissage.



Recours aux TIC

Les outils d'évaluation Google Docs, y compris les versions en classe des listes de vérification présentées dans ce matériel, sont présentés dans la page Web *Devenir électeurs*, à www.buildingfuturevoters.ca.

Les **échelles de notation** sont des outils d'évaluation qui décrivent la compétence souhaitée et qui permettent de mesurer le rendement actuel. L'ajout d'une colonne pour des commentaires permet de justifier l'évaluation. Les échelles de notation peuvent porter sur la fréquence, la constance, l'autonomie ou la qualité du rendement. Elles ne se traduisent généralement pas en pourcentages; elles peuvent comporter trois niveaux ou plus, selon la précision recherchée.

Les échelles de notation sont utiles dans la mesure où elles sont plus faciles à utiliser que les grilles d'évaluation. Elles peuvent servir aux évaluations formatives d'un travail en cours (autoévaluation ou évaluation par des pairs) afin d'aider les élèves à préciser les éléments à améliorer. Les échelles de notation servent aussi à fournir des preuves d'un vaste éventail de compétences relatives aux processus.

On peut utiliser conjointement les échelles de notation et les grilles d'évaluation pour se faire un portrait plus complet du rendement des élèves. Par exemple, les élèves peuvent se servir d'une échelle de notation pour réfléchir à leur contribution à un projet et évaluer leurs compétences relatives aux processus. Les enseignants peuvent se baser sur leurs propres observations et sur les justifications de l'échelle de notation des élèves pour accorder une note aux critères de la grille d'évaluation.

■ Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire

■ Activités de renforcement des connaissances

Les activités et les fiches de l'élève aident les élèves à parfaire leur compréhension des termes et concepts clés. Les activités suivantes peuvent servir à mieux comprendre les concepts sous-jacents aux études sociales.

- Prenez note des mots, termes, idées et concepts clés. Quand les élèves les reconnaissent, surlignez-les ou inscrivez une définition.
- À l'aide d'énoncés incitatifs et de questions, encouragez les élèves à s'arrêter de temps à autre pour réfléchir à ce qu'ils ont découvert et appris.
- Dressez un glossaire des mots clés et des termes pertinents; au besoin, imprimez-le. Mettez par écrit les définitions pertinentes, en les illustrant d'exemples divers (articles de journaux, récits ou supports visuels). On peut demander aux élèves de créer chacun son propre glossaire, d'en créer un à deux ou en petits groupes.
- Invitez les élèves à créer un carnet « **Ce que j'ignorais jusqu'ici** » à l'ordinateur. Les élèves y noteront la définition des nouveaux mots, termes, idées et concepts qu'ils apprennent. Vous pouvez aussi utiliser Google Drive et Google Docs pour créer une version du carnet à l'usage de toute la classe.
- Élaborez une banque de mots, de termes, d'idées et de concepts associés au processus électoral et à la participation politique qui aidera les élèves à suivre. Encouragez les élèves à utiliser ces mots dans leurs travaux ou projets. Utilisez la fonction My Story de Snapchat pour créer des réflexions personnelles et des messages à l'aide des termes et des concepts de votre banque de mots.
- Demandez aux élèves de créer des analogies, des acrostiches, des mots en images ou des listes d'antonymes et de synonymes avec ces mots et concepts. Publiez leurs créations dans le blogue de la classe ou de l'école.
- Créez un schéma conceptuel de mots, termes, idées et concepts liés entre eux.
- Servez-vous des définitions du glossaire pour concevoir un jeu de société ou un jeu-questionnaire type *Jeopardy*

■ Glossaire

Vous trouverez dans les pages suivantes les définitions des termes et concepts mis en relief dans les fiches de l'élève ainsi que dans les **fiches d'information** des **pages 95 à 108**. Ces définitions sont données **en fonction du contexte et de l'ordre de présentation** des fiches.



Pour en savoir plus

Elections Alberta présente un glossaire de termes liés au processus électoral à www.elections.ab.ca/resources/glossary/ (en anglais seulement). Invitez les élèves à le consulter.

On peut encourager les élèves à utiliser des sources complémentaires (comme des dictionnaires, des glossaires en ligne ou des ressources de base ou d'appui en études sociales) pour approfondir leur compréhension de ces termes et concepts.

Session d'apprentissage 1

Dans la culture populaire, on commence à désigner les jeunes de ta génération – soit, grosso modo, les personnes nées après 1994 – comme la « **génération Z** ».

Les **sociétés démocratiques** sont basées sur la conviction que tous les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions qui les concernent. Néanmoins, chaque citoyen peut avoir sa propre idée de la manière et du moment de s'engager politiquement.

La participation des **électeurs** (soit les personnes ayant le droit de vote) et les résultats de leur vote peuvent faire passer d'importants messages au gouvernement et à propos du gouvernement.

Bien des gens trouvent qu'il est avantageux de se tenir informés sur les **questions d'intérêt public**, c'est-à-dire les questions qui concernent l'ensemble de la société.

La Commission de l'unité canadienne a suggéré qu'on ajoute une soixantaine de sièges à la Chambre des communes, et qu'on attribue ces sièges supplémentaires à des candidats issus de listes fournies par les partis, et ce, selon la proportion du vote national obtenue par chaque parti. C'est ce qu'on appelle la **représentation proportionnelle**.

Le Parlement à deux chambres (système **bicaméral**), qui forme la base de notre gouvernement fédéral, nous vient de la Grande-Bretagne.

En Alberta, le pouvoir législatif se compose d'une chambre (système **unicaméral**) – l'Assemblée législative – et du lieutenant-gouverneur.

Le premier ministre et le **Cabinet**, qui forment le pouvoir exécutif, sont aussi les principaux législateurs.

Le terme « **gouvernement responsable** » s'applique généralement à un gouvernement qui a des responsabilités à assumer vis-à-vis du peuple. Au Canada, il désigne une autorité exécutive qui, pour gouverner, a besoin du soutien d'une assemblée élue.

En Alberta, cette autorité exécutive est constituée du premier ministre et du Cabinet. Le **premier ministre** est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de représentants élus à l'Assemblée législative. Le premier ministre nomme les **membres du Cabinet**, qu'il choisit parmi les députés, c'est-à-dire les **membres élus de l'Assemblée législative**. C'est au **pouvoir exécutif** qu'il incombe de proposer des lois, de les faire adopter et de les faire appliquer.

Si un parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'Assemblée, c'est qu'il est **soutenu par une majorité de députés** (ou qu'il détient une majorité). Dans un tel cas, le gouvernement formé est appelé **gouvernement majoritaire**.

Le gouvernement est dit **minoritaire** si le parti au pouvoir possède moins de la moitié des sièges à l'Assemblée. Il peut lui arriver cependant de détenir la majorité s'il obtient suffisamment d'appuis de la part de membres des partis d'opposition. Le rejet d'une politique ou d'une loi importante peut donner lieu à un **vote de défiance**. Si le résultat de ce vote n'est pas en sa faveur, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection.

La **démocratie directe** est un système de gouvernement où les électeurs peuvent eux-mêmes annuler, modifier ou adopter des politiques ou des lois au moyen de référendums exécutoires.

Dans un **système électoral à majorité simple**, le candidat gagnant est celui qui obtient plus de 50 % des suffrages exprimés.

Les systèmes de **représentation proportionnelle** (RP) cherchent à accorder le pourcentage de suffrages remportés par chaque parti politique avec le nombre de sièges qui lui seront attribués à l'assemblée législative.

Il existe aussi des **systèmes électoraux mixtes** qui combinent des éléments de système à majorité simple (dit aussi uninominal majoritaire) et des éléments de représentation proportionnelle.

Session d'apprentissage 2

Au moyen du **processus électoral**, les citoyens accordent à leurs représentants le pouvoir de prendre des décisions, d'élaborer des politiques et d'adopter des lois en leur nom. Le processus électoral occupe donc une place fondamentale au sein du processus démocratique.

Certaines questions, comme le débat constitutionnel, peuvent être tranchées par le biais d'un **référendum**, c'est-à-dire d'un « vote populaire » dont le résultat décide directement une question politique à l'issue d'un vote majoritaire.

Ce type de vote se distingue de celui visant à élire des représentants politiques qui prendront des décisions au nom de la population.

Le principe de **décision fondée sur le choix de la majorité** est un aspect important du processus électoral :

- Le parti politique qui détient le plus grand nombre de sièges forme le gouvernement.
- Les décisions relatives à l'adoption des lois sont prises au moyen de votes majoritaires.

Collectivement (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les renseignent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

Nos représentants sont choisis au moyen de ce qu'on appelle souvent le « **système majoritaire uninominal** ». Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes – et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % du nombre total de votes.

Les autres systèmes de **prise de décisions fondée sur le choix de la majorité** sont la représentation proportionnelle, le vote préférentiel, le vote unique transférable et le système mixte avec compensation proportionnelle.

Dans le cas du système de **représentation proportionnelle**, les partis politiques reçoivent des sièges à la Chambre des communes ou aux assemblées provinciales en fonction du pourcentage du vote qu'ils recueillent. Les candidats remportent aussi les élections en fonction du pourcentage du vote obtenu.

Un autre système électoral est celui du **vote préférentiel**, selon lequel les électeurs peuvent classer les candidats par ordre de préférence.

Le mode de **scrutin à vote unique transférable** prévoit également un classement : l'électeur indique ses candidats préférés. Au cours du dépouillement, à mesure que les candidats sont élus ou éliminés, les suffrages exprimés en leur faveur sont reportés sur d'autres candidats en fonction du classement indiqué par les électeurs.

Il existe aussi des **systèmes électoraux mixtes** qui combinent des éléments de système à majorité simple (dit aussi uninominal majoritaire) et des éléments de représentation proportionnelle. Les citoyens d'une circonscription donnée déposent deux bulletins, l'un pour élire directement leur représentant, l'autre pour appuyer un ou plusieurs partis politiques, qui occuperont à l'assemblée législative un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de suffrages exprimés en leur faveur.

Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant la tenue des élections. Chaque parti tente de sélectionner (autrement dit, de **nommer**) un candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés **indépendants**.

L'élection commence officiellement quand le gouvernement en exercice adopte un **décret du lieutenant-gouverneur en conseil** et que le **directeur général des élections** délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur de scrutin**.

La période électorale commence après la délivrance des brefs électoraux et dure en tout 28 jours. Le vote a donc lieu le 28e jour de la période électorale. On appelle **jour des présentations** la date limite pour la nomination des candidats (qui a lieu le 10e jour après la délivrance des brefs électoraux) et **jour de l'élection**, la journée même du vote (qui a lieu le 18e jour après le jour des présentations).

Chaque directeur de scrutin prépare une **proclamation d'élection**, qui indique notamment le lieu, la date et les heures de révision de la **liste électorale** (ou liste des électeurs admissibles).

On appelle **candidats** les personnes qui se présentent à une élection dans une circonscription électorale. Tous les candidats sont tenus de nommer un électeur à titre d'**agent officiel**.

Ces agents sont appelés aussi **représentants des candidats**, car ils représentent ces derniers dans chaque bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Ils surveillent le déroulement de l'élection aux bureaux de scrutin ou bureaux d'agents d'inscription pendant les heures d'ouverture puis pendant le décompte non officiel des votes, qui a lieu après la fermeture des bureaux.

Le **jour de l'élection**, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h. Il peut y avoir plusieurs bureaux de scrutin à un même lieu de vote.

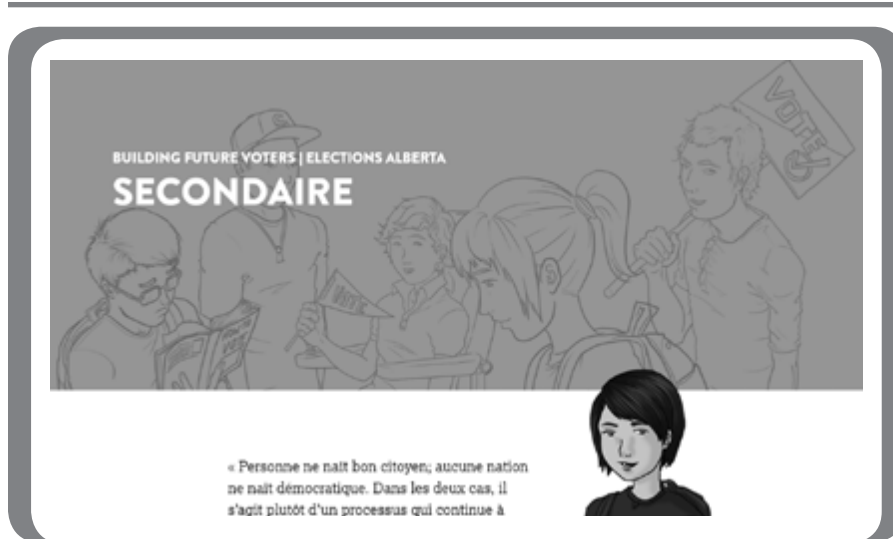
Le **scrutin par bulletin de vote spécial** est utilisé par les électeurs qui ne peuvent pas voter le jour de l'élection ou par anticipation. Les personnes qui ont des handicaps physiques, les candidats, le personnel électoral, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent voter par bulletin de vote spécial. Cette méthode de scrutin s'adresse également aux personnes qui vivent en région éloignée.

Les **bureaux de vote par anticipation** sont établis par le directeur de scrutin de chaque circonscription électorale. Ils permettent aux personnes qui pensent être absentes le jour de l'élection de voter à l'avance.

Le directeur de scrutin établit parfois des **bureaux itinérants** à des endroits comme des centres de traitement ou pour personnes âgées.

Sur le **bulletin de vote** figure la liste des candidats parmi lesquels les électeurs doivent faire leur choix.

■ Les TIC au service de l'apprentissage



Pour un apprentissage plus soutenu et plus flexible, le programme *Devenir électeurs* fait appel aux nouvelles technologies d'information et de communication (TIC). Les TIC peuvent rendre l'enseignement plus original, encourager les élèves à s'engager, les inciter à collaborer et stimuler la participation sociale.



La composante **Recours aux TIC** porte sur les stratégies et les approches à suivre pour utiliser le site Web *Devenir électeurs*, intégrer les réseaux sociaux, faire des recherches à l'aide des nouvelles technologies ou encore collaborer et communiquer.

Utilisez le fil Twitter **@ElectionsAB** pour parler des idées de projets des élèves, de leurs réalisations et de leurs points de vue sur la citoyenneté, la démocratie, les élections et l'exercice du droit de vote. Servez-vous du mot-clic **#BFVAB** pour participer aux débats sur ce que signifie pour un jeune de pouvoir bientôt voter.

Utilisez des plates-formes collaboratives comme **Google Drive**, **Padlet** et **Pinterest**. Padlet, à www.padlet.com, est un babillard en ligne sur lequel chacun peut mettre des images, des vidéos, des documents et des notes à la disposition de tous ceux qu'intéresse tel ou tel sujet. Pinterest, à www.pinterest.com, c'est un réseau social qui mutualise les images et les vidéos que chaque utilisateur affiche sur son babillard. Invitez les élèves à mettre en commun leurs idées et leurs ressources sur Google Drive. Des babillards Padlet et Pinterest peuvent être paramétrés pour les besoins de votre classe.

Kahoot, à www.getkahoot.com, permet aux élèves de créer des jeux à vocation pédagogique à partir d'un ensemble de questions à choix multiples agrémentées de vidéos, d'images ou de schémas. Encouragez les élèves à créer des « kahoots » inspirés de ce qu'ils ont appris sur la citoyenneté, la démocratie, les élections et l'exercice du droit de vote.

Survey Monkey, à www.surveymonkey.com, est un outil de création et d'administration de sondages. Kahoot peut également répondre aux mêmes fins.

Snapchat, à www.snapchat.com, offre une fonction appelée My Story. Elle permet de créer un « film » composé de l'assemblage de séquences vidéo et de photos prises au cours du temps. Le tout peut être téléchargé dans les appareils personnels des élèves et mis en commun par courriel avec l'ensemble de la classe.

Des applications comme **Evernote** et **OneNote** peuvent servir à rassembler, classer et mutualiser des sources d'information et le résultat de recherches. Un logiciel comme **Skype** autorise des conversations en ligne, des entrevues « en personne » et des activités de collaboration avec d'autres classes ou des membres de la communauté.

Prezi, à www.prezi.com, est un outil de présentation graphique utilisable en lieu et place de programmes traditionnels comme PowerPoint. Prezi ne fait pas appel à des diapositives, mais à une vaste surface d'affichage associée à des fonctions d'agrandissement et de vue panoramique. Les élèves peuvent s'en servir pour monter et mettre en commun projets et supports didactiques.

Le site Web *Devenir électeurs*, à www.buildingfuturevoters.ca, propose à la réflexion des élèves un certain nombre d'enjeux, d'informations, de mini-synthèses et de questions en rapport avec les « enquêtes » que les sessions d'apprentissage décrites dans le présent guide invitent les élèves à mener. La composante **Recours aux TIC** suggère des manières d'intégrer le site *Devenir électeurs* aux activités des différentes sessions d'apprentissage.

Le module « secondaire » du site est structuré en sections correspondant au projet **Passons à l'action** et aux quatre sessions d'apprentissage décrites plus loin. En cliquant sur les différentes icônes, on fait apparaître des encadrés contenant sources de première main, vidéos, articles de presse, études et hyperliens. Encouragez les élèves à méditer sur les questions qui s'affichent dans les encadrés et à en débattre.

Le module « secondaire » contient aussi des activités proposées aux étudiants ainsi que des supports visuels. Encouragez les élèves à réfléchir sur ce que signifie le fait de pouvoir bientôt voter, en cliquant sur les icônes, les fiches historiques et les affichettes pivotante.



Projet PASSONS À L'ACTION

Le projet **Passons à l'action** est une introduction au programme *Devenir électeurs*. Il met l'accent sur le développement des compétences et facilite l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales 30-1 et 30-2.



Matériel nécessaire

- Recueillez dans les médias de l'information qui permettra aux élèves de se familiariser avec les concepts de démocratie, de gouvernement provincial, de gouvernement fédéral et de participation à la vie de la collectivité. On peut aussi, pour renforcer l'apprentissage, recourir à des sources portant sur les enjeux internationaux entourant la démocratie, les processus et critères électoraux ou les droits des citoyens.

Pour recueillir et afficher telle ou telle information pertinente, vous pouvez utiliser un babillard en ligne pour textes ou images comme OneNote, Evernote, Pinterest ou Padlet. Si votre établissement permet aux élèves d'accéder aux sites Web créés pour l'école ou pour votre classe, réservez-y un espace où vous rassemblerez de l'information et la mettrez en commun avec les élèves et leurs parents.

- Demandez aux élèves d'utiliser un bloc-notes numérique, un cartable ou une chemise de classement afin de tenir leur journal de marche. Encouragez les élèves à y noter leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris en matière de démocratie, d'élections et de participation sociale. Créez sur Google Drive un espace de collaboration pour l'ensemble de la classe, qui y mettra à jour les projets en cours d'exécution.
- Créez un porte-documents électronique ou physique pour le projet **Passons à l'action** décrit ici.



Compétences en jeu

Au cours du projet **Passons à l'action**, mettez l'accent sur les compétences axées sur l'esprit critique et la pensée créative, la compréhension des dimensions culturelles et l'application des habiletés en matière de participation citoyenne.

- Aménagez un espace pour des affiches où l'on présentera les questions d'enquête et les façons de participer dans la communauté ou au niveau du gouvernement.
- Créez un fichier multimédia utilisable sur tableau interactif et dans lequel les élèves créeront des murs de graffitis ou des nuages de pensées se rapportant à leurs recherches ou aux enjeux étudiés.

Encouragez les élèves à ajouter leurs réflexions et conclusions dans Google Docs tout au long des activités d'apprentissage décrites plus loin. Utilisez ensuite un programme comme Word Cloud Gadget ou Word Cloud Generator pour faire ressortir les thèmes récurrents dans les documents Google Docs ou Google Sheets des élèves.

Invitez les élèves à glaner des images numériques qu'ils pourront ajouter sur leurs murs de graffitis ou dans leurs nuages de pensées.

● Lien avec la série 20 des cours d'études sociales

Une bonne partie des activités proposées ici peuvent être suivies avec profit dans le cadre des cours d'études sociales 20-1 et 20-2. La composante **Différenciation** suggère des façons d'adapter les activités en fonction de ces cours.

PASSONS À L'ACTION

La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?

Le projet **Passons à l'action** pose une question clé qui sert de toile de fond aux recherches proposées dans le présent guide. Les élèves découvrent des jeunes qui prennent position sur les enjeux et les questions qui leur tiennent à cœur. Ils font des recherches et décident d'un projet personnel, d'équipe ou de classe qui leur permettrait de faire évoluer leur école ou leur milieu.



Matériel nécessaire

Fiche de l'élève

- I-1: Passons à l'action (pp. 29-34)

Organisateurs graphiques

- Éventail (p. 110)
- Tableau à deux colonnes (p. 111)

Trousse de simulation d'élection **Passons au vote!**

- Modèle de bulletin de vote



2 à 4 périodes de 60 minutes



Les élèves utilisent la fiche **Planifier** (pp. 120-121) pour prendre les décisions qu'implique leur projet.



Évaluer et réfléchir

Les résultats d'apprentissage associés à l'introduction sont renforcés au fil des sessions d'apprentissage. On recommande que les élèves fassent l'objet d'évaluations sommatives lorsqu'ils seront plus avancés dans le processus d'enquête plutôt qu'à ce moment-ci de leur apprentissage.

Participer
Choix
Obligations
Actes
Impact
Changement



Liens avec le programme

Les résultats d'apprentissage dont le projet **Passons à l'action** facilite l'obtention sont énoncés aux **pages 131-132**.

Recours aux TIC



Vous trouverez des exemples, de l'information et des questions sur lesquelles méditer dans le module « secondaire » du site *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca. La section **Choix ou obligation** du module en question contient des outils qui faciliteront les activités d'apprentissage en jeu ici.

Invitez les élèves à étudier les exemples d'action ou de participation politique donnés sous **Choix ou obligation**, et à en parler entre eux. Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page Web en question; si non, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Proposez-leur de répondre aux questions qui leur sont posées dans les encadrés dont les différentes icônes commandent l'affichage the pop-up windows.

PASSONS À L'ACTION

La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?

Activités d'apprentissage

① Passons à l'action

Prendre conscience de sa capacité d'agir et de changer les choses joue un rôle important dans le développement de la participation citoyenne. On suggère d'encourager les élèves à se demander comment leurs actions peuvent entraîner des changements et faire une différence, notamment comment leur participation à une élection peut être source de changement.

- Distribuez aux élèves la fiche **I-1: Passons à l'action (pp. 29-34)** et invitez-les à lire les affirmations qui figurent à la première page.
- Demandez aux élèves de se prononcer individuellement sur chaque affirmation. On peut demander aux élèves de travailler individuellement ou de répondre en classe. Le cas échéant, demandez à chaque élève de préparer cinq fiches où seront inscrites les expressions ci-dessous. On peut aussi leur fournir des fiches de couleurs différentes ou leur demander d'inscrire une expression par fiche.
 1. Tout à fait d'accord
 2. D'accord
 3. Neutre ou indécis
 4. En désaccord
 5. Tout à fait en désaccord
- Lisez à voix haute chacune des affirmations ci-dessous. Demandez aux élèves d'indiquer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec l'affirmation, au moyen de la fiche correspondant à leur opinion. De temps à autre, demandez aux élèves de trouver un camarade ayant une opinion différente de la leur et de discuter ensemble de leurs positions pendant une minute ou deux. (*On peut aussi demander aux élèves de s'en tenir à trois degrés (« d'accord », « en désaccord » ou « indécis ») pour exprimer leur approbation ou leur désapprobation. Avant de solliciter les réponses des élèves, déterminez avec eux quelle échelle vous utiliserez.*)

Toutes les personnes qui vivent au Canada sont représentées également dans le régime démocratique canadien.

Les médias devraient promouvoir davantage le patriotisme pour accroître la participation politique.

L'identité nationale canadienne, ça n'existe pas.

Le gouvernement se soucie de ce que les jeunes Canadiens ont à dire.

Voter, c'est une responsabilité et un droit. La loi devrait obliger tous les citoyens à voter.

Au Canada et en Alberta, les élections se déroulent de façon juste, impartiale et sécuritaire.

Les représentants des provinces au gouvernement fédéral défendent des intérêts régionaux, et non les intérêts nationaux.

Si l'on appartient à un parti politique, il faut adhérer entièrement à l'idéologie de ce parti.

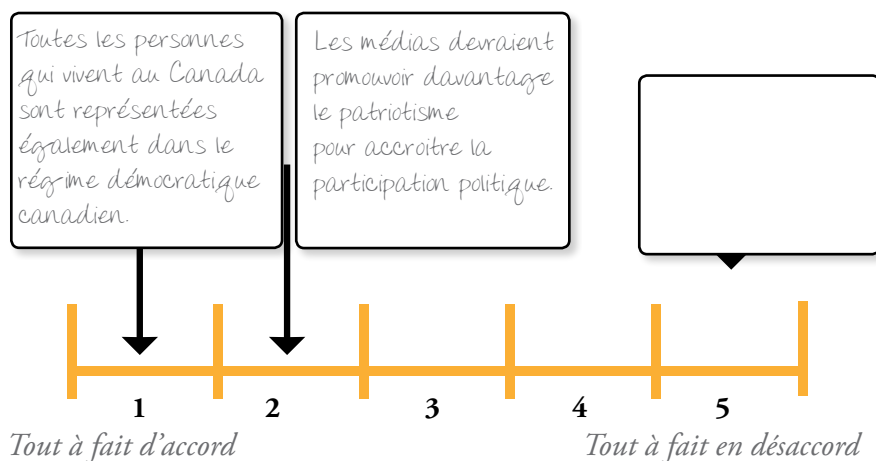
On devrait mettre en place des politiques gouvernementales pour protéger le patrimoine et la culture du Canada contre les influences étrangères.

En raison de son système de représentation selon la population, le gouvernement ne reflète pas l'identité et les intérêts de tous les Canadiens.

L'apathie des électeurs est préjudiciable au bien-être des Canadiens.

- Discutez et comparez les positions des élèves pour déterminer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec les affirmations. Créez un éventail au tableau; inscrivez-y les cinq choix de réponse et le nombre de chaque réponse à chaque question. On peut aussi fournir aux élèves un modèle d'organisateur graphique, comme l'**éventail de la (p. 110)**, pour qu'ils créent le leur, ou leur demander de représenter leurs réponses collectives au moyen d'un diagramme à bandes.

Pour réaliser votre éventail, comptez le nombre de réponses à chaque question et faites la moyenne. Situez chaque affirmation sur la ligne dans la boîte correspondant à la moyenne de réponses obtenues, comme dans l'exemple ci-dessous.



- Examinez dans quelle mesure les réponses collectives des élèves diffèrent de leurs réponses individuelles. Quels types d'actions présupposent ou suggèrent les questions liées à ces affirmations?
- Fournissez aux élèves un organisateur graphique, par exemple le **tableau à deux colonnes (p. 111)**. Demandez-leur d'utiliser le tableau pour étudier des exemples de participation politique qui impliquent des actions individuelles ou collectives. On peut demander aux élèves de travailler individuellement ou à deux, puis en petits groupes pour trouver des idées à ajouter à leur tableau. À partir des tableaux produits, lancez une discussion sur l'impact, les avantages et les inconvénients respectifs des actions individuelles et collectives, ou surlignez-les simplement.



Différenciation

Cette activité peut se dérouler soit pendant cinq à dix minutes, soit pendant une période de classe entière. Pour approfondir l'étude des affirmations, demandez à chaque équipe composée de deux élèves de présenter à la classe un énoncé qui fait le point sur ce que chacun pense de chaque affirmation. Avant de sonder les élèves, discutez avec eux de la signification de termes comme « patriotisme », « impartial », « apathie » et « préjudiciable ».

Utilisez une application en ligne ou sur ordinateur pour créer et administrer un sondage puis en analyser les résultats. Le sondage peut être créé sur Google Drive ou à l'aide d'une plate-forme en ligne comme Kahoot à [getkahoot.com](https://www.getkahoot.com). Le sondage aura la forme d'une série de questions à choix multiples, agrémentées de séquences vidéo, d'images ou de schémas se rapportant aux questions posées.

Vous pouvez aussi faire correspondre une partie donnée de la salle de classe à chacun des degrés d'assentiment ou de désaccord constituant l'éventail des réponses. Lisez ensuite chaque énoncé du sondage et dites aux élèves de se déplacer dans la partie de la classe qui correspond à leur opinion.

Les élèves peuvent aussi répondre au sondage selon la méthode du carrousel. Préparez onze affiches (une par énoncé). Répartissez les élèves en dix groupes de deux ou trois. Demandez à chaque groupe de passer d'affiche en affiche; chacun de ses membres indiquera sur l'affiche, à l'aide d'une marque comme celle-ci **HHH**, s'il approuve ou désapprouve l'énoncé.

La formule du carrousel consiste à faire circuler les groupes d'élèves d'un point d'information au suivant, selon un minutage précis. On peut former les groupes au hasard ou répartir les élèves en fonction de leurs préférences, champs d'intérêt ou besoins.

Place à la communication



Demandez aux élèves de résumer les points de vue exprimés pour l'un des énoncés du sondage et d'en faire part à leurs camarades de classe, à leurs parents, à la rédaction d'un journal ou au responsable d'un blogue.

Dans le cadre du cours 30-2, insistez sur l'énoncé des différents points de vue; dans le cadre du cours 30-1, mettez l'accent sur leur analyse et leur comparaison.

- Évoquez le fait qu'il existe différents degrés de participation sociale. À quel degré correspond telle ou telle action? Pourquoi? (*On peut inviter les élèves à réaliser que les divers degrés de participation correspondent à différents niveaux d'engagement social. Selon les élèves auprès desquels le guide a été validé, le droit de participer – et de le faire au niveau de son choix – constitue l'un des droits caractéristiques d'une démocratie. Par conséquent, la démocratie garantit à chacun le droit de ne pas participer. On peut inviter les élèves à se demander comment et pourquoi les jeunes s'engagent, et à quel degré ils s'engagent en fonction de leur âge et de leurs champs d'intérêt. Selon les élèves auprès desquels le guide a été validé, les jeunes sont spécialement visés quand on soulève la question de l'apathie.*)

On pourrait également amener les élèves à se demander dans quelle mesure l'économie influence le degré de participation. Selon les élèves avec lesquels le guide a été validé, les périodes de prospérité économique incitent les électeurs à conserver le statu quo politique. Toutefois, les gouvernements demeurent tenus de prendre de bonnes décisions et doivent rendre des comptes. Amenez les élèves à se demander si la participation ou les résultats électoraux seraient différents si le vote était obligatoire.)

Degrés de participation

Actions individuelles	Actions collectives



Pour en savoir plus

Si vous disposez de suffisamment de temps, vous pourriez demander aux élèves de chercher, dans Internet ou les médias, des exemples d'actions qui illustrent une participation sociale ou politique, et de les ajouter comme « choix » ou « obligations » à leur tableau.

- Amenez les élèves à discuter des obligations et des choix individuels qui, à leur avis, s'imposent ou s'offrent à eux quand il est question d'améliorer le bien-être, le niveau de vie ou la qualité de vie sur la scène locale, nationale ou mondiale. Demandez-leur aussi de réfléchir aux obligations et aux choix qui incombent collectivement à leur groupe d'âge quant à la nécessité d'agir sur les problématiques et les questions qui les concernent.
 - ➔ Selon vous, quelles sont les actions les plus acceptables socialement pour améliorer notre bien-être, notre niveau de vie ou notre qualité de vie?
 - ➔ Selon vous, quelles actions sont les plus efficaces? Y a-t-il une différence entre l'efficacité des actions individuelles et celle des actions collectives? Si oui, pourquoi?
 - ➔ Y a-t-il une différence entre ce qui est « acceptable » et ce qui est « efficace »? (*Les élèves aborderont vraisemblablement cette question selon différents points de vue. Il est probable qu'ils considéreront « acceptables » certaines actions politiques ou sociales, comme s'adresser à un représentant politique, participer à des assemblées communautaires, adhérer à un parti politique ou écrire aux médias locaux. Il se peut que leurs opinions divergent quant à l'efficacité de ces actions. Il se peut aussi qu'ils considèrent d'autres actions plus « efficaces », comme participer à un mouvement de protestation [par exemple, un boycottage ou une manifestation], adhérer à un groupe d'intérêts ou soutenir une organisation non gouvernementale [ONG]. Réfléchissez avec les élèves à ce qui distingue, le cas échéant, les actions « acceptables » des actions « efficaces ».)*)

- Invitez les élèves à trouver des exemples d'injustice ou de problématique qui, à l'école ou dans leur milieu, les préoccupent. Ils peuvent être amenés à parler:
 - Des actions à mener contre la cyberintimidation
 - De la limitation des demandes de développement (par exemple dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel ou de l'agriculture industrielle) et de leur impact sur l'environnement et la collectivité
 - Du coût des études post-secondaires
 - Des avantages et des inconvénients de la législation du travail pour les jeunes ou les jeunes adultes, notamment en matière de sécurité, de répercussions financières et de normes de formation pour les travailleurs à temps plein ou à temps partiel
 - Des priorités des programmes de soutien assuré par le milieu auprès des jeunes
 - De la prise en charge des problèmes de santé mentale et de stress que vivent les jeunes
 - De l'ampleur des engagements que le Canada prend – et des appuis qu'il offre – dans le reste du monde

Même s'ils ne sont pas directement associés au processus électoral, ces enjeux présentent des liens intéressants avec le concept de participation en démocratie; de plus, ils dépendent souvent des décisions politiques ou législatives.

Tout en se familiarisant avec les concepts de gouvernement et de démocratie, les élèves devraient aussi être amenés à réfléchir aux liens existant entre les diverses formes de participation sociale, y compris le vote.

- Au moyen des questions suivantes, amenez les élèves à analyser de manière critique leurs premières réponses:
 - Quels types de changements sont possibles à court terme?
 - Quels types de changements sont possibles à plus long terme?
 - Quels changements impliquent des actions individuelles ou collectives? Pouvez-vous donner des exemples d'actions individuelles ou collectives?
 - Quels changements s'accompagnent de certains défis? Quels sont ces défis?

Les élèves peuvent aussi se servir d'un tableau à deux colonnes pour analyser les changements nécessaires ainsi que les conséquences et difficultés que peuvent entraîner ces changements. (*Encouragez les élèves à cerner les critères qui permettent d'évaluer l'efficacité, la difficulté et la faisabilité de ces changements. Demandez-leur pourquoi certains changements peuvent être difficiles à mettre en œuvre ou sont irréalistes. Réfléchissez aux critères à utiliser pour définir quelles actions seraient les plus efficaces.*)

- Avec les élèves, dressez la liste des idées de projet qui leur parlent le plus. Étudiez les possibilités de lancement de tel ou tel projet individuellement, à deux, en petits groupes ou avec toute la classe. Dressez la liste des priorités en matière de changement et d'action.



Saviez-vous que...

« Signe encourageant : les personnes de 18 à 34 ans font mentir le stéréotype courant. Elles se disent en effet plus engagées dans des actions citoyennes que toute autre tranche d'âge.

L'enquête dit que, au cours des 12 derniers mois, les jeunes Canadiens ont été plus enclins que leurs aînés à faire circuler, à publier, à relayer ou à incorporer de l'information à caractère politique au moyen de sites comme Facebook, Twitter ou Google (ou dans des blogues), à débattre d'un enjeu politique ou sociétal devant leur interlocuteur ou au téléphone, à organiser un événement public ou une rencontre sur des questions politiques, ou encore à participer à des manifestations.

Par contre, ils sont moins nombreux que les personnes d'au moins 35 ans à avoir communiqué avec un élu, assisté à une réunion politique, participé bénévolement à une campagne électorale ou appartenu à un parti politique. Ils sont également moins enclins à voter : au cours des deux dernières élections fédérales, un tiers seulement l'a fait. »

Dehaas, Josh. « Young Canadians aren't formally participating in democracy », *Macleans*, 8 juillet 2013. www.macleans.ca/education/uniandcollege/young-canadians-arent-formally-participating-in-democracy/

Place à la communication



On peut recourir à un vote général pour prendre telle ou telle décision concernant un projet de classe.

Après avoir classé les idées par ordre de priorité, on inscrira les principaux choix sur le bulletin de vote.

La trousse de simulation d'élection *Passons au vote!* contient un **modèle de bulletin**. Cette activité est aussi l'occasion de reparler du système électoral avec les élèves.

Demandez-leur d'exprimer leur opinion sur l'efficacité, les avantages ou les limites de la prise de décisions fondée sur le choix de la majorité.

Incitez les élèves à comparer les avantages et les inconvénients de la prise de décisions fondée sur le choix de la majorité et des processus qui visent à établir un consensus.

Recours aux TIC



Les applications Padlet à www.padlet.com, ou Pinterest, à www.pinterest.com, vous permettront de suivre visuellement l'avancement du projet. Des babillards Padlet et Pinterest ou un espace Google Drive peuvent être préparés pour votre classe.

Utilisez l'espace Twitter @ÉlectionsAB pour échanger des idées de projet et faire état de l'avancement du projet. Le mot-clic #BFVAB vous permettra de lancer une conversation sur les façons de mobiliser les élèves. Encouragez les élèves à se communiquer des idées de projet. Demandez aux élèves de déterminer et de décrire les enjeux ou injustices auxquels ils vont s'attaquer, puis de produire de brefs rapports d'étape faisant état de leurs progrès et de leurs résultats.

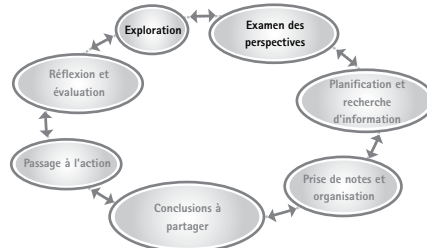
2 Préparer un projet

- Répartissez les élèves en petits groupes. Ils peuvent être de différentes tailles. Discutez des responsabilités qu'implique le projet (à l'échelle individuelle comme pour tel ou tel sous-groupe) et dressez-en la liste.



Passons à l'action

Distribuez la fiche **Planifier** (pp. 120-121) aux élèves et aidez-les à planifier leurs projets. Leur tâche consiste à déterminer et décrire les objectifs du projet ainsi que les responsabilités individuelles et celles du groupe.



- Si l'on décide de mener un projet de classe, choisissez sur quel enjeu, en votant ou en trouvant un consensus.
- Discutez de la faisabilité du projet en fonction de l'échéancier. Il y a différentes façons de répartir les responsabilités quand le projet fait appel à plusieurs groupes:
 - ➔ Demander à chaque groupe d'effectuer les mêmes tâches, puis comparer et combiner les résultats de l'ensemble avant de passer à l'étape suivante. La décision de passer à l'étape suivante sera prise par toute la classe.
 - ➔ Assigner des responsabilités distinctes à chaque groupe (par exemple l'étude d'une des questions, perspectives ou opinions associées au projet).
- Demandez aux élèves de s'engager à mener leur projet jusqu'à la fin de l'étape pédagogique en cours. Étudiez les idées proposées pour faire cheminer le projet pendant toute l'année ou lancez un remue-méninges autour des manières supplémentaires de maintenir la participation au projet. Avec les élèves, fixez des objectifs réalistes et définissez-les.
- À la fin de chaque session d'apprentissage, la composante **Passons à l'action** donne d'autres suggestions de mise en œuvre du projet. Cependant, l'ampleur de ce dernier peut nécessiter de le mener pendant toute l'année scolaire. La mise en œuvre pourrait se faire comme su:
 - ➔ Consacrer une période par semaine au projet de classe.
 - ➔ Consacrer deux ou trois périodes toutes les deux ou trois semaines à telle ou telle étape du projet de classe. On peut s'inspirer des suggestions et des outils de planification mentionnés aux sessions d'apprentissage 1 et 2 pour déterminer les différentes étapes.
 - ➔ Prévoir un calendrier selon lequel les groupes, une fois par semaine ou toutes les deux semaines, se rencontreront à l'heure du dîner ou après l'école pour travailler au projet de classe. On peut demander à chaque groupe de travailler sur le projet en alternance. La participation au projet peut être un volet optionnel du programme *Devenir électeurs*.



1 La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?

■ Passons à l'action

Dans quelle mesure es-tu en accord ou en désaccord avec chacune des affirmations?

1. Tout à fait d'accord
2. D'accord
3. Neutre ou indécis
4. En désaccord
5. Tout à fait en désaccord

Toutes les personnes qui vivent au Canada sont représentées également dans le régime démocratique canadien.

Les médias devraient promouvoir davantage le patriotisme pour accroître la participation politique. L'identité nationale canadienne, ça n'existe pas.

Le gouvernement se soucie de ce que les jeunes Canadiens ont à dire.

Voter, c'est une responsabilité et un droit. La loi devrait obliger tous les citoyens à voter.

Au Canada et en Alberta, les élections se déroulent de façon juste, impartiale et sécuritaire.

Les représentants des provinces au gouvernement fédéral défendent des intérêts régionaux, et non les intérêts nationaux.

Si l'on appartient à un parti politique, il faut adhérer entièrement à l'idéologie de ce parti.

On devrait mettre en place des politiques gouvernementales pour protéger le patrimoine et la culture du Canada contre les influences étrangères.

En raison de son système de représentation selon la population, le gouvernement ne reflète pas l'identité et les intérêts de tous les Canadiens.

L'apathie des électeurs est préjudiciable au bien être des Canadiens.

participation démocratique

jeunes
apathie voter
identité

■ La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?

Est-ce un stéréotype de penser que les jeunes font preuve d'apathie à l'égard de la politique? Parmi les jeunes Canadiens, le taux de participation a diminué; ils sont nombreux à choisir de ne pas voter lors des élections fédérales ou provinciales. Certains y voient un signe d'apathie, mais beaucoup pensent que l'apathie des jeunes est un mythe.

C'est la conclusion d'une étude menée par Samara Canada en 2015 et dont le rapport s'intitule « M'entendez-vous? ».



S'arrêter et réfléchir

Les constats ci-contre sont-ils en accord avec tes points de vue sur la participation politique?

- Le taux de participation des jeunes Canadiens aux formes d'action politique ou citoyenne autres que l'exercice du droit de vote (18 de ces formes ont été prises en compte) est supérieur en moyenne de 11 points de pourcentage au taux observé chez leurs aînés.
- Parmi les jeunes de 18 à 29 ans, 57 % discutent de politique et d'enjeux politiques devant leur interlocuteur ou au téléphone; ce pourcentage n'est que de 51 % parmi les Canadiens de 30 à 55 ans, et de 49 % au-delà de 56 ans.

- Dans leurs collectivités, la moitié des jeunes de 18 à 29 ans s'efforcent de résoudre des problèmes d'intérêt général aux côtés d'autres personnes, contre 36 % dans le cas des Canadiens de 30 à 55 ans; au-delà de 56 ans, la proportion est de 39 %.
- Parmi les jeunes de 18 à 29 ans, 22 % soutiennent bénévolement un candidat ou une campagne, contre 15 % dans le cas des 30 à 55 ans et 17 % parmi les plus de 56 ans.
- Parmi les jeunes de 18 à 29 ans, 34 % ont déjà marqué leur opposition ou participé à une manifestation, contre 21 % dans le cas des 30 à 55 ans et 15 % parmi les plus de 56 ans.

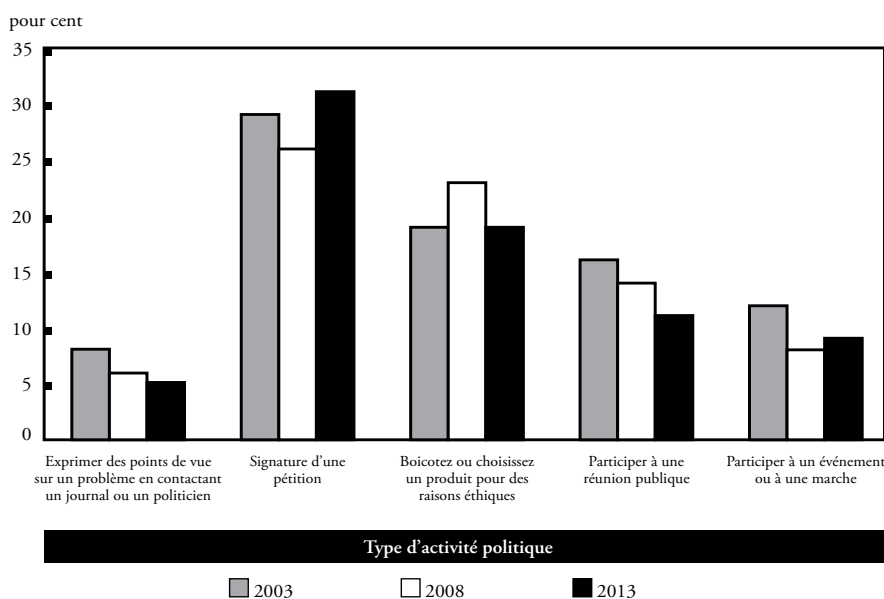
Pour en savoir plus



Apprends-en davantage sur les actions et les choix politiques (notamment celui de voter), en explorant la section **Choix ou obligation** du module « secondaire » du site **Devenir électeurs à www.buildingfuturevoters.ca**. Énumère les raisons qui te correspondent le mieux.

Samara Canada. *Youth are not apathetic*. www.samaracanada.com/research/active-citizenship/youth-are-not-apatetic-infographic

Participation des jeunes de 15 à 24 ans à des activités politiques non électorales en 2003,



Source: Statistics Canada, General Social Survey, 2003, 2008, and 2013.

2008 et 2013

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2013. www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

Les jeunes participent bel et bien, au niveau politique comme en matière sociale. Dans les articles qui suivent (traduits de l'anglais), quelles actions t'interpellent le plus?

Les jeunes ne votent pas toujours, mais leur participation politique n'en est pas moins active

Carolyn Thompson, Windsor Star

14 octobre 2015

D'après une étude de Statistique Canada, ce n'est pas parce que les jeunes sont moins enclins à aller voter le jour de l'élection qu'ils ne participent pas à la vie politique. Leur engagement prend généralement d'autres formes, disent les sondages menés dans le cadre de l'étude.

Certaines activités ont même davantage de succès auprès d'eux qu'auprès de leurs aînés...

Les jeunes se consacrent habituellement à des causes bien précises – l'environnement ou l'égalité entre les sexes, par exemple – et agissent au sein de groupes communautaires. Plutôt que de voter, voici ce qu'ils font volontiers, toujours selon l'étude de Statistique Canada :

Signer une pétition. Un quart des jeunes de 15 à 19 ans et plus d'un tiers des jeunes de 20 à 24 ans avaient signé une pétition au cours de l'année précédant l'étude. Chez les 75 ans et plus, la proportion n'était que de un sur sept.

Promouvoir une cause. Les jeunes ont dit deux fois plus souvent que leurs aînés avoir arboré un macaron, porté un tee-shirt ou brandi une pancarte en signe d'adhésion ou d'opposition à une cause politique ou sociale au cours des 12 mois précédents.

Manifester ou participer à une marche :

Environ 1 jeune sur 10 avait participé à une manifestation ou à une marche, contre 2 % parmi les aînés.

Formuler une opinion : La proportion des répondants qui avaient émis une opinion dans Internet ou un site d'information était plus de deux fois plus élevée parmi les jeunes que parmi les personnes de 45 à 54 ans.

Participer activement à la vie politique. De toutes les tranches d'âge, c'est dans celle des jeunes de 20 à 24 ans que l'engagement politique est le plus marqué.

Le jour d'une élection, Ronnie Haidar, 25 ans, réveille ses parents et ses frères et sœurs afin que toute la famille aille voter en bloc. Cet étudiant en science politique dit que, pendant qu'ils font la file au bureau de scrutin, les membres de sa famille discutent de questions politiques.

L'auteur de l'étude ajoute que le niveau d'instruction va de pair avec l'engagement politique des jeunes.

Ronnie, qui a joué un rôle actif dans une association étudiante, pense parfois que les jeunes ne réalisent pas l'impact des décisions politiques sur ce qui les interpelle, qu'il s'agisse des frais de scolarité, des emplois ou de la protection de l'environnement.

« Si tu en viens à être engagé et que tu participes à tous ces débats sur une nouvelle donne politique, sur le climat, etc., tu dois mettre ta voix dans la balance.

Discuter est une chose, mais voter, c'est assumer tes responsabilités. »

Thompson, C. « Youth may not always vote, but still active in politics: study ». Windsor Star, 14 octobre 2015. <http://windsorstar.com/news/local-news/youth-may-not-always-vote-but-still-active-in-politics-study>

Texte reproduit avec l'autorisation expresse de: Windsor Star – Une division de Postmedia Network Inc.

Toute une ville derrière le combat d'une élève albertaine victime d'intimidation

CTVNews.ca 9 octobre 2014

En Alberta, l'une des élèves d'une école secondaire qui avait été réprimandée pour avoir collé des messages positifs sur des casiers en réaction à l'intimidation qu'elle subissait est à l'origine d'une campagne qui a conquis les autorités municipales.

La Ville d'Airdrie a fait de ce 9 octobre le « Positive Post-it Day » en l'honneur de Caitlin Prater-Haacke, élève de onzième année inscrite à l'école secondaire George-McDougall.

Le mois dernier, un élève a forcé le casier de Caitlin et, à l'aide de son iPad, a publié sur la page Facebook de la jeune fille des messages lui suggérant de se suicider. Bien qu'évidemment bouleversée, Caitlin a décidé qu'« il fallait absolument faire quelque chose » contre l'intimidation dans son école.

« Ça pèse vraiment sur les élèves », a dit Caitlin lors de l'émission matinale de CTV à Calgary, ce jeudi. « L'intimidation affecte tout le monde, mais vraiment. Que ce soit par un commentaire ou une publication en ligne, que ce soit en personne, ça affecte tout le monde. »

Sur le site Pinterest, Caitlin a vu une idée qui l'a inspirée. Il était notamment question de messages positifs écrits sur de simples papillons Post-it. Le lendemain, elle a acheté 800 de ces carrés autocollants et a inscrit dessus des phrases comme « Tu es magnifique », « Tu es extraordinaire » ou « Aime-toi ».

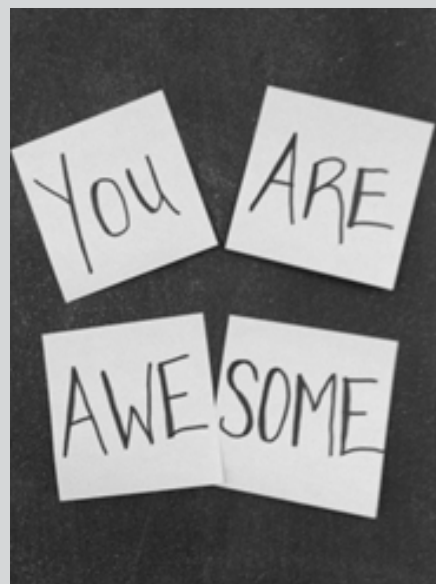
Au début de la semaine, elle en a collé sur tous les casiers et un peu partout dans les toilettes.

La direction de l'école l'a fait sortir du cours et l'a réprimandée pour désordre, mais les autres élèves ont applaudi à son initiative et la nouvelle s'est répandue dans la ville. Les membres d'un groupe Facebook appelé Airdrie Moms se sont saisis de l'affaire et ont créé une page Facebook en appelant à une journée d'action.

« Nous avons voulu que pendant cette journée, nous puissions tous montrer combien nous avons les autres à cœur, a dit Caitlin. L'intimidation, c'est une réalité, et nous voulons essayer de régler ce problème. » La campagne a pris de l'ampleur, au point que le conseil municipal d'Airdrie a adopté une motion baptisant le jeudi 9 octobre « Journée des Post-it positifs ».

CTVNews.ca. « Positive Post-it Day trends as city rallies behind bullied Alberta girl », 9 octobre 2014.
www.ctvnews.ca/canada/positive-post-it-day-trends-as-city-rallies-behind-bullied-alberta-girl-1.2047075

Photo gracieusement fournie par @YouthCentralYYC





Qu'en penses-tu?

À quel point est-ce important pour toi de t'engager?
De quelles façons participes-tu, politiquement?



Pour en savoir plus

Fais la connaissance d'autres jeunes qui ont agi dans des domaines importants pour eux.

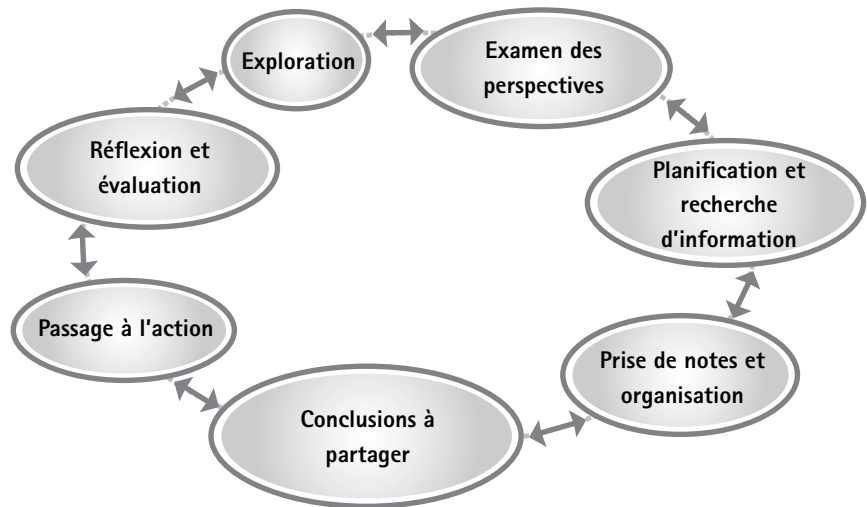
Sur le site **Devenir électeurs** à buildingfuturevoters.ca, tu découvriras, dans la section **Choix ou obligation** du module « secondaire », d'autres idées, exemples ou informations sur l'action et la participation politiques.

Découvre la Fondation Ladybug à www.ladybugfoundation.ca (en anglais seulement) ou encore le mouvement UNIS à www.mouvementunis.org.

Peux-tu donner quelques exemples de situations ou de conditions que tu estimes inéquitables ou injustes?
Quelles en sont les raisons?

De quelle manière pourrais-tu participer à la mise en œuvre des changements qu'appellent ces états de fait?
Choisis un ou deux des exemples que tu as donnés et dresse la liste des idées de changements qui te viennent à l'esprit.

Pour décider des actions à entreprendre, il faut suivre un certain processus d'enquête. Pour préciser comment passer à l'action dans ton école ou ton milieu, tu peux par exemple te servir du modèle ci-contre. Concrètement, de quelle manière suivrais-tu chaque étape?



Exploration

Examen des perspectives

Planification et recherche d'information

Prise de notes et organisation

Conclusions à partager

Passage à l'action

Réflexion et évaluation



■ Sessions d'apprentissage

Les deux sessions d'apprentissage proposées ici visent à faire acquérir par les élèves les compétences prévues dans les cours d'études sociales 30-1 et 30-2 et à faciliter l'obtention de certains des résultats d'apprentissage que visent ces mêmes cours. Choisissez les activités qui répondent le mieux aux besoins de vos élèves.



Matériel nécessaire

- Recueillez de l'information dans les médias et trouvez des sites Internet pertinents afin que les élèves puissent se familiariser avec les concepts de démocratie, de droits, de gouvernance et de participation à la vie de la collectivité.
- Montez un référentiel numérique des sources d'information en ligne auprès desquelles les élèves pourront faire des recherches. Créez des signets pour les sources qu'il conviendra que les élèves consultent. Pensez à des outils Internet ou à des applications permettant de créer des babillards, des murs d'affichage ou des blogues en toute sécurité.
- Aménagez un espace de type babillard électronique ou physique pour les produits et les projets créés par les élèves dans le cadre des sessions d'apprentissage.
- Demandez aux élèves de rédiger des entrées de blogue ou des messages Twitter au fil des sessions d'apprentissage. La diffusion de ces messages peut se limiter aux camarades de classe et aux parents. Envoyez-les à @ÉlectionsAB. Utilisez le mot-clic #BFVAB pour mettre en commun opinions, idées et actions.



Compétences en jeu

Les activités des sessions d'apprentissage sont l'occasion pour les élèves d'acquérir, de renforcer et d'appliquer des connaissances, habiletés ou attitudes se rapportant aux compétences enseignées. Relevez chez les élèves les signes attestant leur esprit critique, leur pensée créative, leurs aptitudes à la gestion de l'information, à la communication et à la collaboration, ou encore leur compréhension des divers points de vue et enjeux associés à la citoyenneté démocratique.

Place à la communication



Le guide *A Resource for Returning Officers* (en anglais seulement) invite les directeurs de scrutin à interagir en classe avec les élèves et à travailler avec eux. La présence de ces intervenants peut constituer pour les élèves un cadre réaliste dans lequel ils pourront acquérir des compétences en recherche d'information et mettre en commun le fruit de leurs apprentissages.

- Dites aux élèves de continuer à réfléchir à ce qu'ils ont appris sur la démocratie, les élections et la participation sociale.


Si des programmes ou applications en ligne sont utilisés, continuez à recueillir et à afficher de l'information à mesure que les élèves font des recherches dans les sources Internet. Si des babillards ou des sites Web ont été mis en place pour votre classe ou pour toute l'école, versez-y les travaux et les recherches des élèves.

- Encouragez les élèves à continuer d'ajouter des concepts, des idées, des questions, des mots-clés ou des éléments visuels dans leurs documents Google Docs collectifs, sur leurs murs de graffitis ou dans leurs nuages de pensées.
- Demandez à Élections Alberta qu'un directeur de scrutin participe à vos activités. Invitez le directeur de scrutin à venir voir en classe, à la fin des sessions d'apprentissage, les projets menés par les élèves.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?

La session d'apprentissage 1 amène les élèves à étudier ce qui influe sur la participation politique, notamment le sentiment d'identité ou la dynamique entre individualisme et bien commun.

 Au cours de cette session d'apprentissage, les élèves acquièrent, attestent ou appliquent des compétences en:

- Approfondissant leur compréhension des principes démocratiques par l'étude des questions de **citoyenneté mondiale ou culturelle**
- Évaluant, de manière **critique**, les degrés et les contextes de participation politique
- **Résolvant des problèmes** parmi ceux que soulève la dynamique entre individualisme et bien commun
- S'habituant à **communiquer** verbalement, par écrit et à l'aide de supports visuels, et à s'engager dans des processus **collaboratifs**
- **Gérant de l'information** afin de comparer et d'évaluer la relation entre actions citoyennes, positions idéologiques et idéologies

Matériel nécessaire


Fiches de l'élève

- 1-1: Questions d'identité (pp. 51-55)
- 1-2: Les temps changent... (pp. 56-61)
- 1-3: Le pouvoir de choisir (pp. 62-66)

Organisateurs graphiques

- Arbre conceptuel (p. 112) et schéma des sphères d'influence (p. 113)
- Tableau à trois colonnes (p. 114)
- Ligne du temps « Liens de cause à effet » (p. 115)
- Tableau à deux colonnes (p. 111)

 4 à 8 périodes de 60 minutes

 La **fiche d'information 1** (pp. 96-102) vous aidera à encadrer l'apprentissage des élèves.

identités
bien commun
individualisme
voter
décisions

Liens avec le programme

Les liens de la session d'apprentissage 1 avec le programme d'études sociales sont indiqués à la **pages 133-135**.

Passons à l'action

Les étudiants utiliseront la fiche **Rechercher de l'information (pp. 122-123)** pour structurer leur recherche et évaluer l'information qu'ils recueilleront dans le cadre de leur projet.

Les élèves utiliseront la fiche **Communiquer et passer à l'action (pp. 124-125)** pour définir la manière de communiquer les objectifs de leur projet et d'agir.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?



Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il::			
Faire preuve d'ouverture au moment d'examiner divers points de vue sur les identités et la citoyenneté et se prononcer avec respect sur le sujet (Études sociales 1.2; 4.1)			
Évaluer l'impact possible du leadership et de l'action sur la citoyenneté (Études sociales 4.1)			
Analyser, comparer et évaluer la relation qui existe entre les actions citoyennes individuelles, les positions idéologiques et l'identité (Études sociales 1.9; 1.10; 4.1)			
Décrire et évaluer les droits, les rôles et les responsabilités des individus dans le cadre d'une participation aux processus démocratiques (Études sociales 4.3; 4.6/4.5)			
S'engager à accomplir des actions qui reflètent ses valeurs et opinions personnelles (Études sociales 1.9; 4.10/4.9)			
Les critères suivants correspondent à un ou plusieurs résultats d'apprentissage associés aux compétences. Ils peuvent être utilisés ou combinés avec les critères ci-dessus aux fins d'évaluation de l'apprentissage.			
Exprimer des réflexions sur le développement d'opinions et de points de vue personnels, puis les évaluer et les soutenir avec des arguments			
Élaborer et énoncer une prise de position, et l'appuyer avec des opinions, des faits et des exemples pertinents et bien fondés			
Organiser, combiner et synthétiser des données en vue de tirer des conclusions et de proposer des solutions			
Analyser des relations, des tendances, des perspectives et des faits issus de sources actuelles ou historiques			
Trouver, comparer, structurer et résumer divers points de vue et perspectives provenant de sources variées			

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Trouver, comparer et analyser divers messages médiatiques portant sur les enjeux politiques de l'heure			
Repérer et évaluer différents points de vue et perspectives			
Réfléchir aux processus utilisés			
Utiliser des organisateurs graphiques pour faire des liens et synthétiser des données et des idées			
Examiner et évaluer des sources d'information			
Élaborer des questions d'enquête			
Décrire et évaluer divers modes de participation aux processus démocratiques de prise de décisions			
Participer aux processus de résolution de problèmes et de prise de décisions en offrant des idées, des exemples et des arguments			
Communiquer avec les autres en vue de proposer des idées originales et d'énoncer des points de vue convaincants sur des problèmes liés à une question donnée			
Collaborer et coopérer au sein d'un groupe			



Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage porte sur l'acquisition de savoirs concernant les concepts de démocratie et de participation politique. Encouragez les élèves à faire des liens entre le sens civique, d'une part, et, d'autre part, l'impact des décisions et des actions sur la collectivité dans une démocratie. Favorisez les possibilités qui s'offrent aux élèves de se convaincre de leur capacité à changer les choses.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?



Quelle est la qualité de mon travail?

Critères de réussite pour _____:	Est-ce que mon travail répond aux critères?		
	Oui	Pas encore	Je le sais parce que:

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?



Grille d'évaluation

Cette grille fournit un exemple pour l'application des critères à une évaluation sommative de l'apprentissage des élèves. Elle peut être adaptée à divers types de travaux d'élèves.

Rendement / Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
Gérer de l'information afin d'analyser, de comparer et d'évaluer la relation qui existe entre les actions citoyennes individuelles, les positions idéologiques et l'identité (Études sociales 1.9; 1.10; 4.1)	Présente une analyse significative et complète des effets et de l'influence des positions idéologiques et des identités sur les différentes facettes de la participation citoyenne	Présente une analyse précise et détaillée des effets et de l'influence des positions idéologiques et des identités sur les différentes facettes de la participation citoyenne	Présente une analyse générale et partielle des effets et de l'influence des positions idéologiques et des identités sur les différentes facettes de la participation citoyenne	Présente une analyse vague et incomplète des effets et de l'influence des positions idéologiques et des identités sur les différentes facettes de la participation citoyenne	Aucune note n'est accordée, le rendement ne pouvant être suffisamment mis en évidence
Faire preuve de pensée critique afin d'élaborer une prise de position et de l'appuyer avec des opinions, des faits et des exemples	Justifie sa position à l'aide d'arguments imparables	Justifie sa position à l'aide d'arguments convaincants	Justifie sa position à l'aide d'arguments simplistes	Justifie sa position à l'aide d'arguments banals	
Discuter et échanger des idées créatives et originales avec les autres	Énonce des idées éclairantes et des exemples inter-reliés	Énonce des idées sensées et des exemples pertinents	Énonce des idées adéquates et des exemples généraux	Énonce des idées non pertinentes et des exemples banals	
Échanger et collaborer afin d'étudier et de résoudre les problèmes liés à la question	Communique l'information efficacement et fait participer les autres	Communique l'information avec assurance et intéresse les autres	Communique l'information sans détour et retient généralement l'attention	Communique l'information de manière inefficace, sans retenir l'attention	

Saviez-vous que...



En gros, la génération Z correspond à la tranche d'âge qui suit les enfants du millénaire (ou génération Y).

Ces derniers sont nés entre 1980 et le milieu ou la fin des années 1990.

Les représentants de la génération Z sont donc approximativement les jeunes nés entre 1995 et 2010.

Ils sont environ deux milliards sur la planète et représentent un quart de la population nord-américaine, ce qui en fait une génération plus nombreuse que la précédente.

Ses membres parviennent tout juste à l'âge adulte: ils ont eu ou auront 18 ans entre 2013 et 2028. Il n'est pas facile de caractériser une génération en train de se définir.

D'après Cooper, C. « The Rise of Generation Z », The Gazette (collaboration spéciale), Montréal, 1er novembre 2011. <http://montrealgazette.com/news/national/celine-cooper-the-rise-of-generation-z>

Recours aux TIC



Laissez aux élèves le temps de découvrir la section **Individuelle** ou **collective** du module « secondaire » du site *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca.

La page Web correspondante permet de télécharger les fiches de l'élève et les organisateurs graphiques associés à la présente session d'apprentissage.

La saisie des données peut se faire directement à l'ordinateur, suivie de l'enregistrement du matériel pédagogique en question.

Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page en question; si non, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Incitez les élèves à répondre aux questions, soit individuellement, soit dans le cadre d'une discussion en classe ou d'une réflexion menée dans un petit groupe.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?

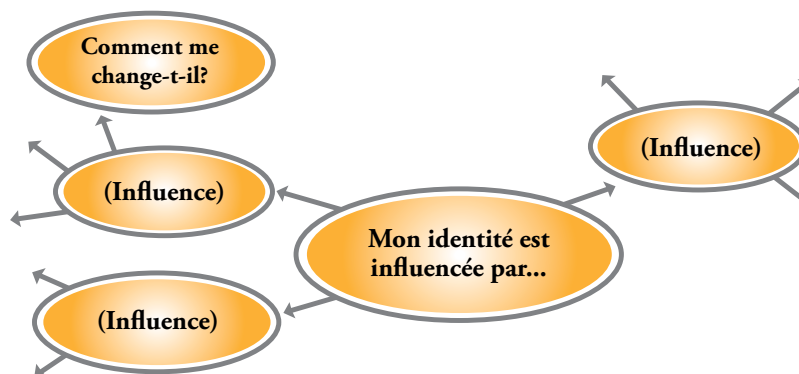
Activités d'apprentissage

1 Identités individuelles et collectives

Le concept d'identité a un lien avec la participation politique et sociale des jeunes ou de ceux qu'on réduit parfois à l'année après laquelle ils sont nés : 1995. Les élèves seront appelés à explorer certains aspects de l'identité et à se demander si les jeunes ont une identité collective qui influe sur leurs façons de s'engager.

- Amenez les élèves à réfléchir à ce qui façonne leur perception d'eux-mêmes. Demandez-leur de faire un remue-méninges personnel et de noter les éléments qui décrivent leur individualité.

Invitez-les à utiliser un organisateur graphique comme l'**arbre conceptuel** (p. 112) ou le **schéma des sphères d'influence** (p. 113) pour étudier ce qui, selon eux, a influé ou influe encore sur ce qu'ils sont en tant qu'individus.



- Distribuez aux élèves la fiche **1-1: Questions d'identité** (pp. 51-55). Invitez-les à l'étudier en petits groupes et à trouver d'autres informations se rapportant à l'identité collective ou individuelle. Consignez l'information dans un organisateur graphique, par exemple le **tableau à trois colonnes** (p. 114). Demandez-leur de remplir le casse-tête de la fiche en s'intéressant à ce qui influe sur les différentes facettes identitaires de la génération Z.
- Faites travailler les élèves à deux ou par petits groupes autour de **questions exploratoires** comme les suivantes:
 - ➔ À votre avis, qu'est-ce qui influe le plus sur votre identité?
 - ➔ Pourquoi ces influences ont-elles un impact sur la manière dont vous définissez?
 - ➔ Peut-on parler d'une identité collective dans le cas de votre génération?

- Dites aux élèves d'inscrire leurs réponses dans un document Google Sheets. Utilisez ensuite un module d'extension gratuit pour Google Sheets ou Google Docs, tel que Word Cloud Gadget ou Word Cloud Generator. Ces applications génèrent un **nuage de mots** à partir d'une page entière ou des cellules sélectionnées. Les mots peuvent être comptés et certains, non pris en compte. Dans le nuage créé, les mots qui se répètent seront mis en relief; les opinions communes à plusieurs élèves se démarqueront ainsi.

- Vous pouvez aussi demander aux élèves de créer un **mur de graffitis**. Présentez la tâche aux élèves en leur demandant de décrire des graffitis qu'ils ont vus et de dire ce qu'ils représentent. Discutez des éléments qu'on peut retrouver dans les graffitis – formes géométriques, dessins, griffonnages, symboles, couleurs, extraits de récits, citations, mots-étiquettes, etc. (*Les premiers graffitis sont apparus dans les années 1960; ils servaient un peu de « signature » identitaire pour ceux qui inscrivait leur nom dans des endroits publics. Il s'agissait alors avant tout d'une affirmation d'identité. On a commencé peu à peu à qualifier d'« œuvres » les graffitis représentant des scènes. De nos jours, les graffitis sont soit des commentaires sur des enjeux sociaux ou culturels, soit un outil d'expression individuelle ou identitaire.*)

Une application ou un programme en ligne comme Padlet, Pinterest ou Prezi permet de créer un mur de graffitis numérique. Demandez aux élèves de créer des murs de graffitis qui traduisent les questions d'identité ainsi que les idées ou idéologies dont ils ressentent l'influence. (*Au début de l'activité, les élèves auront peut-être besoin d'un petit coup de pouce. Les messages peuvent porter sur la culture populaire, des expériences ou récits personnels, l'expérience des jeunes dans la société, l'impact de la technologie et les possibilités de participation sociale auxquelles les jeunes ont accès. Toutefois, il est important d'encourager les élèves à formuler leur propre conception des identités de la génération Z et des influences qu'elle subit.*)

On peut amener les élèves à débattre de l'utilisation de graffitis comme moyen d'expression des enjeux sociopolitiques et de la mobilisation citoyenne, comme le fait par exemple Tom Grayeyes pour combattre les stéréotypes entourant les peuples autochtones. Il est question de cet artiste au chapitre « Culture Clashes » de *Dreaming in Indian: Contemporary Native American Voices*. (ISBN 978-1-55451-687-2)

- Demandez à chaque groupe de présenter son nuage de mots ou son mur de graffitis, en le commentant. Mettez l'accent sur les concepts qui reviennent le plus souvent. Voici des questions sur lesquelles vous pouvez lancer la discussion:
 - ➔ Que nous apprennent les principaux concepts exprimés sur la manière dont les jeunes (la génération Z) souhaitent être considérés? Que nous disent-ils sur les idées importantes aux yeux des jeunes?
 - ➔ Les messages que véhiculent les graffitis et les nuages de mots s'appliquent-ils à tous les jeunes? Si oui, pourquoi? (Ou si non, pourquoi?) Peut-on parler d'une identité « collective » dans le cas de la génération Z? Si oui, pourquoi? (Ou si non, pourquoi?) Les messages exprimés révèlent-ils des identités ou des idéologies?
 - ➔ Existe-t-il des faits indiquant dans quelle mesure les jeunes de la génération Z peuvent participer aux prises de décisions et faire changer les choses?



Différenciation

Demandez aux élèves de s'interroger sur la définition du mot « démocratie », individuellement, par petits groupes ou avec toute la classe. Rappelez-leur d'inscrire d'abord toutes leurs réponses, sans en débattre.



Saviez-vous que...

La formule du **mur de graffitis** incite les élèves à « écouter » les autres et à accueillir leurs points de vue dans le respect. Une affiche ou un tableau d'affichage est mis à leur disposition, qu'ils agrémenteront en silence à l'aide de dessins, de formes géométriques, de symboles, de couleurs, d'extraits, de citations ou d'illustrations.

Le mur de graffitis peut avoir un thème bien précis, par exemple les signes de la démocratie. La formule du mur de graffitis s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage; elle permet aux élèves, tout en créant silencieusement l'œuvre collective, d'exprimer et d'accorder leurs savoirs. Pour plus de détails sur cette stratégie, consultez la page www.facinghistory.org/resource-library/teaching-strategies/graffiti-boards.

La question des graffitis peut prêter à controverse dans certains milieux. Bien que certains considèrent les graffitis comme une forme d'art, de nombreuses villes, dont Edmonton et Calgary, mènent des campagnes pour sensibiliser le public aux conséquences juridiques associées au fait de peindre des graffitis sur la propriété publique. Discutez des endroits qui se prêtent ou non à la création de graffitis. Invitez les élèves à examiner les graffitis qu'ils dessinent sur leurs biens personnels (par exemple, les griffonnages sur leurs cartables ou les affiches dans leur casier) ou sur les tableaux prévus à cet effet dans des endroits publics. Rappelez aux élèves qu'il est illégal de tracer des graffitis sur une propriété publique.

Liens avec le programme

Demandez aux élèves des cours d'études sociales 20-1 et 20-2 de se concentrer sur les concepts de nationalisme et d'identités nationales. Comme entrée en matière, utilisez un document tel que le suivant:

Sinha, M. « Identité canadienne, 2013 », Statistique Canada, 2013.
www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015005-fra.htm

Liens avec le programme

Demandez aux élèves des cours d'études sociales 20-1 et 20-2 de se concentrer sur une question comme la suivante:

Selon vous, dans quelle mesure les critères déterminant qui a le droit de voter reflètent-ils un nationalisme ou une identité nationale?

(Demandez-vous qui possède le « statut » de citoyen et comment ce statut a évolué avec le temps.

Par exemple, les femmes, les Autochtones, les personnes ayant une déficience intellectuelle et les détenus ont tous, à un moment de l'histoire, été privés du droit de vote. Quel lien existe-t-il entre les attitudes sociétales et le droit de vote? Historiquement, comment les politiques d'exclusion ont-elles empêché les gens d'exercer le droit de vote et autres formes de participation à la vie démocratique?)

- À mesure qu'ils étudient les facteurs influant sur la participation politique, les attentes entourant celle-ci ainsi que ses effets, les élèves peuvent continuer d'ajouter des éléments sur leurs murs de graffitis. En différents points du globe – y compris certaines villes canadiennes, mais aussi Prague, Varsovie, Melbourne, New York ou Paris –, on considère les graffitis comme une forme d'expression et l'on prévoit des endroits où les graffeurs peuvent la pratiquer légalement. Demandez aux élèves d'en débattre : à leur avis, dans quelle mesure de tels endroits favorisent-ils la liberté d'expression?



Partager

Faites connaître les nuages de mots et les murs de graffitis créés par vos élèves:

- Publiez les nuages de mots ou des photos des murs de graffitis (accompagnées de légendes que rédigeront les élèves) sur le site Web de la classe ou de l'école.
- Faites parvenir les nuages de mots ou les photos des murs de graffitis aux rédacteurs des journaux et bulletins d'information locaux ou municipaux, accompagnés des réflexions des élèves concernant la démocratie.
- Envoyez photos, témoignages et réflexions à @ÉlectionsAB. Sur Twitter, utilisez le mot-clic #BFVAB pour faire connaître des exemples inspirants.
- Invitez les parents, des membres de la communauté voire un directeur de scrutin à venir en classe discuter d'identité, de participation politique et de démocratie avec vos élèves.

② Les temps changent...

Invitez les élèves à se demander à qui sert la démocratie et qui peut y participer. Cette réflexion les aidera grandement à comprendre la relation entre démocratie, identités et processus électoral. En présentant un aperçu historique de l'évolution de la démocratie et du droit de vote, on crée un contexte propice à l'analyse des possibilités de participation sociale, y compris celle d'exercer ou non son droit de vote.

- Discutez des questions suivantes avec les élèves:
 - Qui peut voter?
 - Pensez-vous qu'il en a toujours été ainsi? Si oui, pourquoi? Ou si non, pourquoi?
 - Comment définiriez-vous le « droit de vote »? Quelles difficultés ont dû surmonter les personnes ou les groupes qui ont cherché à obtenir le droit de vote? Quels succès ont-ils remportés? *(Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent déjà sur les événements, les personnes et lieux historiques associés à l'évolution de la démocratie en Alberta et au Canada. Il peut s'agir de la lutte pour le droit de vote par des groupes de femmes, comme les Cinq femmes célèbres – « the Famous Five » –, de l'importance de la Confédération ou de l'influence britannique, française et autochtone sur la façon dont les Canadiens font leurs choix en tant que société. Les élèves auront acquis cette perspective historique au cours de leurs années de scolarité précédentes. Ils auront aussi étudié diverses conceptions de la citoyenneté.)*

→ Pensez-vous qu'il est temps de changer les critères déterminant qui peut voter ou comment on peut voter? (*Les élèves feront probablement plusieurs suggestions : abaisser l'âge électoral, utiliser la technologie pour voter, réfléchir à la question de rendre le vote obligatoire ou de le laisser optionnel, envisager d'accorder le droit de vote aux résidents qui n'ont pas la citoyenneté canadienne...*)

- Invitez les élèves à prendre connaissance de la fiche **1-2: Les temps changent...** (pp. 57-61). Discutez de la citoyenneté en tant que principe qui s'est transformé avec le temps et qui s'accompagne de rapports d'inclusion ou d'exclusion souvent définis en fonction de qui a le droit de voter. En général, ceux qui avaient le droit de voter pouvaient aussi se prononcer dans la prise de décisions.
- Donnez aux élèves le temps d'examiner les extraits de la fiche de l'élève et de relever (par exemple au sur-ligneur) les événements, lois, politiques, groupes ou personnes qui ont marqué l'évolution de la citoyenneté et du droit de vote. Inscrivez tous ces éléments d'information sur une feuille de papier grand format ou au tableau. Il s'agira de la « liste générale ». Donnez aux élèves le temps de faire des recherches supplémentaires dans les sources d'information disponibles en classe ou en ligne, afin de compléter les différentes rubriques de la liste générale (événements, lois).

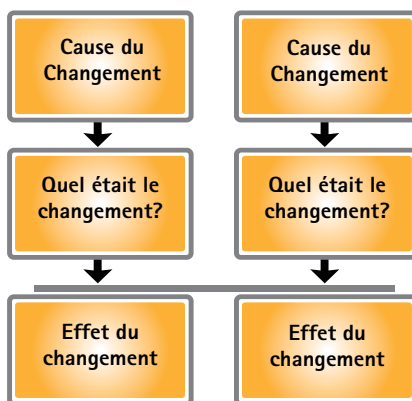
En compagnie des élèves, définissez les critères en fonction desquels ils évalueront le degré d'influence qu'un événement, une loi, etc. a eu sur l'évolution de la citoyenneté et du droit de vote au Canada. Vous pouvez inviter les élèves à commencer avec des critères comme les suivants:

- A causé ou entraîne un changement de politique ou de législation
- A contribué à améliorer la qualité de vie ou les droits offerts dans son milieu ou dans d'autres milieux
- A participé à l'évolution de telle ou telle facette de la société canadienne

Demandez aux élèves de cerner, à partir des critères ainsi énoncés, les **cinq** personnes, groupes ou événements qu'ils considèrent les plus importants dans l'évolution de la citoyenneté canadienne et des droits de vote dont nous disposons aujourd'hui. Si les élèves ont besoin d'outils supplémentaires pour faire leur choix, suggérez-leur de trier les événements, lois, etc. selon une échelle comprenant cinq ou dix degrés, et ce, pour chacun des critères.

- Partez de ces événements pour créer une **ligne du temps « Liens de cause à effet »** (p. 115). Demandez aux élèves d'ajouter un des éléments textuels ou visuels suivants à la ligne du temps:

- Citations se rapportant à l'obtention de droits intégrant les principes d'équité et de représentation
- Brefs profils de personnes ayant influé sur ces événements
- Brèves descriptions des événements en question
- Explications et exemples de l'influence d'événements ou d'actions individuelles ou collectives sur le droit de vote
- Exemples ou reproductions de sources de première main



Recours aux TIC

Les recherches menées par les élèves sur les événements, lois, politiques, groupes ou personnes qui ont marqué l'évolution de la citoyenneté et du droit de vote peuvent être structurées sous forme de **WebQuest**.

Pour savoir comment créer une WebQuest, consultez le site Quest Garden à www.questgarden.com. Des exemples y sont donnés.

Une **ligne du temps « liens de cause à effet »** facilitera non seulement la compréhension des concepts entourant la succession d'événements, mais aussi l'acquisition d'habiletés en matière de découpage du temps et d'analyse. Une telle représentation comprend aussi bien des éléments visuels que du texte. Le document www.readwritethink.org/files/resources/interactives/timeline_2/ contient un modèle de ligne de temps.

Dans le module « secondaire » du site *Devenir électeurs* à buildingfuturevoters.ca, la fresque historique qui se trouve sous **Individuelle ou collective** constitue un complément d'information illustré sur les événements qui ont jalonné l'évolution du droit de vote.

Invitez les élèves à étudier ces événements ou situations à la lumière du texte qui chapeaute la fresque historique (« L'histoire de la démocratie et du droit de vote révèle les possibilités de participation à la vie en société, qui incluent le choix de voter ou de ne pas voter. Découvrez les liens entre démocratie, identités et processus électoral »).

Vous proposerez ensuite aux élèves d'inclure à leurs **lignes du temps « Liens de cause à effet »** les événements qu'ils jugent avoir été les plus marquants.

Évaluer et réfléchir



Utilisez une échelle comme celle qui suit pour vérifier les habiletés des élèves concernant la démarche historique.

L'élève démontre-t-il sa compréhension ...	Oui	Presque	Pas encore
Des liens de cause à effet associés aux événements qui ont marqué les changements historiques?			
De l'impact des événements historiques sur les enjeux actuels?			

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement aux questions suivantes:

- Qu'est-ce qui compte le plus pour toi dans les changements entraînés par d'autres personnes?
- Dans quelle mesure les jeunes ont-ils vraiment leur mot à dire sur le mode de gouvernement et sur le régime démocratique du Canada?
- Pourquoi faudrait-il se préoccuper d'aller voter et des élections avant d'avoir le droit de voter?

- Affichez les lignes du temps en classe ou en ligne. Différentes formules sont possibles:

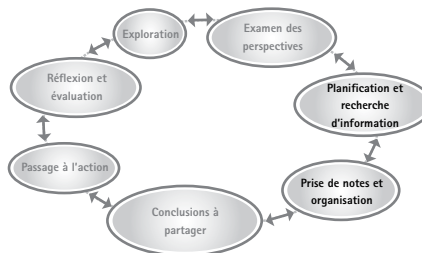
- Intégrer les lignes du temps aux murs de graffitis des élèves
- Créer des documents Google Word ou Google Sheets ad hoc, en utilisant les fonctions Word Art
- Créer un tableau d'affichage ad hoc
- Présenter les résultats sous forme de diaporama PowerPoint ou de page Web

Si les élèves présentent leur travail par l'intermédiaire de leurs murs de graffitis ou de nouveaux documents Google Word ou Google Sheets, dites-leur de s'intéresser particulièrement aux opinions individuelles ou collectives ainsi qu'aux influences qui s'exercent sur les prises de décisions. Dites aux élèves de veiller à résumer les points clés et les questions de fond. Ajoutez ces synthèses dans leurs documents Google ou transcrivez-les sur des fiches de carton que vous placerez en guise de légendes ou de bulles de mots sur les murs de graffitis.



Passons à l'action

Distribuez aux élèves la fiche **Rechercher de l'information** (pp. 122-123). Recherchez, soit avec chacun des élèves individuellement, soit en petits groupes, soit avec l'ensemble de la classe:



- Les raisons et exemples montrant que tel ou tel changement est nécessaire
- Le contexte du changement en question
- Les raisons et la justification des actions possibles

Encouragez les élèves à consulter des sites Web et les médias (presse, journaux locaux ou émissions d'information télévisées) pour trouver l'information recherchée. Faites-leur ranger l'information dans des dossiers sur ordinateur, des chemises ou des portfolios. Vous déciderez ensuite du meilleur mode de classement qu'impliquera la poursuite du projet.

égalité
 changement
 droit
 impartialité

3 Le pouvoir de choisir

Pour les électeurs, le fait de voter peut parfois être considéré comme une forme de pouvoir. Face aux différentes façons d'exercer son droit de vote qui sont apparues avec le temps, les questions de taux de participation et d'apathie des électeurs ont pris une importance croissante. Quel lien existe-t-il entre ces questions et les conceptions qu'on a des identités des jeunes? Les élèves étudieront deux questions qui établissent une relation entre, d'une part, la perspective historique sur le droit de vote et la participation électorale et, d'autre part, les questions et enjeux actuels auxquels la société canadienne doit faire face.

- Demandez aux élèves de chercher, dans des imprimés ou des sources d'information en ligne, des exemples d'enjeux associés à l'exercice du droit de vote et aux autres formes de participation à la vie démocratique. Combien de ces enjeux se rapportent effectivement à l'exercice du droit de vote et aux élections? Passez en revue, avec toute la classe, les exemples donnés dans le module « secondaire » du site *Devenir électeurs*. Demandez aux élèves de dégager les enjeux liés à la participation dans une société démocratique. Discutez des freins à la participation citoyenne et de ce qui la favorise.
- Visionnez l'annonce vidéo qu'Élections Alberta a produite à l'approche des élections provinciales de 2012. Vous la trouverez sous la section **Individuelle ou collective** du module « secondaire » du site *Devenir électeurs*.

Servez-vous des publicités vidéo et radio à votre disposition, ainsi que d'un organisateur graphique comme le **tableau à deux colonnes (p. 105)** pour amorcer un débat sur les raisons qui, selon les élèves, font qu'on choisit de voter ou de ne pas voter lors des élections.

Voter ou ne pas voter

Pourquoi choisit-on de voter?	Pourquoi choisit-on de ne pas voter?

- Inscrivez les questions suivantes sur une affiche ou au tableau:

Pourquoi la participation électorale est-elle plus faible que jamais?

Est-ce que la loi devrait obliger les citoyens canadiens à voter?

Est-ce que l'apathie des électeurs donne lieu à une représentation injuste et inéquitable?

Pendant quelques minutes, laissez les élèves répondre individuellement à chacune des questions. (*On peut inviter les élèves à réfléchir aux problématiques associées à chacune des questions; par exemple, si, dans l'intérêt commun, on devrait avoir la possibilité de déléguer la participation électorale ou si celle-ci doit demeurer un choix individuel. On pourrait aussi leur demander si, selon eux, le fait d'offrir différentes méthodes de scrutin permettrait d'accroître la participation électorale, si l'on devrait abaisser l'âge électoral pour augmenter l'intérêt des jeunes et la participation électorale ou si tous les résidents [et pas seulement ceux qui ont la citoyenneté canadienne] devraient avoir le droit de voter.*)



Recours aux TIC

Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à buildingfuturevoters.ca, contient d'autres outils préparés par Élections Alberta et d'autres organismes, notamment sur le vote étudiants.



Pour en savoir plus

Le scrutin terminé, le directeur général des élections produit un rapport. On y trouve indiqués les résultats officiels et le taux de participation. Les rapports sont publiés sur le site d'Élections Alberta à www.elections.ab.ca/reports/. Leurs auteurs exposent les préoccupations que suscite le processus électoral en vigueur (identité des électeurs, vote en ligne, accès aux bureaux de scrutin).

Place à la communication



Le **débat en U** est un mode de débat informel qui permet aux élèves d'examiner de multiples points de vue et perspectives, d'analyser les arguments associés à des points de vue différents et de présenter leurs propres opinions et arguments.

Pour les besoins du débat, on dispose les bureaux en un demi-cercle ouvert (en fer à cheval). Les élèves situés d'un côté du demi-cercle ont la tâche de défendre un aspect de la question en présentant une affirmation qu'ils auront préparée, avec les arguments correspondants. Les élèves de l'autre côté du demi-cercle défendent la position contraire.

Les élèves peuvent défendre leur position tour à tour en présentant sommairement les faits recueillis.

Lorsque tous ont présenté leurs positions et leurs arguments, on peut passer aux questions et aux échanges.

L'évaluation des élèves peut porter aussi bien sur leur recherche et leur présentation, que sur leur participation au volet « questions et échanges » du débat.

Le débat peut se dérouler de diverses façons. On peut offrir aux élèves de choisir le camp qu'ils souhaitent représenter et défendre en s'asseyant du côté du demi-cercle correspondant. On peut aussi leur demander de faire d'abord des recherches pour trouver des arguments sur les divers aspects de la question, puis leur assigner un camp le jour du débat.

On peut encore demander aux élèves de présenter leur position en se tenant debout en demi-cercle.

Au fur et à mesure qu'ils expriment leur opinion, les autres peuvent se déplacer à l'intérieur du demi-cercle si les arguments présentés ont changé leur point de vue.

- Demandez aux élèves de former des petits groupes de travail de taille similaire. (Vous pourriez aussi former les groupes au hasard.) Accordez-leur quelques minutes pour débattre des questions et de leurs réactions. On peut également demander aux groupes de créer un **arbre conceptuel** (p. 112) simple pour représenter les points de vue des membres. À quelles autres problématiques renvoient ces points de vue?

- Distribuez aux élèves la fiche **1-3: Le pouvoir de choisir** (pp. 58-62). Demandez-leur d'examiner les divers points de vue présentés dans les sources et de prendre connaissance du processus d'examen de la problématique. Entendez-vous sur la question à débattre en classe, en fonction de l'intérêt et de la motivation des élèves.

Définissez les termes importants associés à la problématique. Discutez et négociez la façon de débattre la question et d'évaluer la participation au débat. Par exemple, on peut demander aux élèves de présenter des documents (images trouvées dans les médias, messages publicitaires, statistiques, autres éléments visuels) à l'appui de leurs points de vue et opinions.



Pour en savoir plus

Faites appel à diverses sources pour obtenir différents points de vue et opinions sur des sujets et questions d'actualité: par exemple, des textes d'opinion (comme ceux des chroniqueurs), des articles de périodiques (comme *L'Actualité*) ou les éditoriaux de journaux.

- Demandez aux élèves de travailler à deux et de se servir d'information issue de recherches précédentes – ou de sites Web, du manuel scolaire, etc. – pour étudier la problématique et trouver des faits qui soutiennent leur prise de position. Demandez aux élèves de chercher et d'organiser des éléments supplémentaires qui soutiendront leur position.

Demandez à chaque équipe de deux de préparer une prise de position (ainsi que les arguments correspondants) pour deux aspects contraires de la question : l'une qui approuve l'action ou la prise de position et l'autre qui la désapprouve. Invitez les élèves à défendre leurs positions et arguments dans le cadre d'un **débat en U**.

- Discutez et comparez les points de vue présentés pendant le débat. Revenez sur la question initiale, **Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?**



Saviez-vous que...

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux jeunes hommes de 18 ans se sont battus courageusement pour le Canada. C'est pendant la période d'après-guerre qu'un mouvement s'est formé en vue d'abaisser l'âge de voter de 21 à 18 ans.

Aux élections générales de 2015, 57 % des électeurs de 18 à 24 ans ont voté. Aux élections de 2011, ils n'étaient qu'environ 39 %.

Élections Canada. « Taux de participation électorale par groupe d'âge ».
www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2015/vtsa&document=table1&lang=f



Place à la communication

Demandez aux élèves de travailler en petits groupes et de préparer des questions à poser à un directeur de scrutin. Les questions peuvent porter sur des thèmes relatifs au taux de participation électorale ou à la participation des jeunes.

Les entrevues peuvent se dérouler d'une des façons suivantes:

- Communiquez avec Élections Alberta pour inviter un directeur de scrutin à faire l'entrevue en classe.
- Faites une liste des questions et déléguez un groupe d'élèves pour faire l'entrevue par téléphone.
- Envoyez les questions à l'avance par courriel au directeur de scrutin. Une autre formule consiste à programmer une téléconférence, par exemple à l'aide de Skype.

Demandez aux élèves de compiler les réponses et d'en discuter. En quoi le point de vue du directeur de scrutin sur la participation électorale et la responsabilité citoyenne se rapproche-t-il ou s'éloigne-t-il des constats auxquels a abouti la classe au fil de ses recherches?

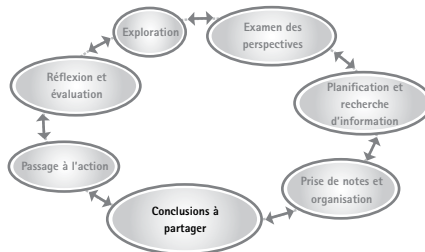


Passons à l'action

Demandez aux élèves de se poser des questions comme celles qui suivent afin de déterminer les personnes ou les groupes qu'il sera important selon eux de faire participer à la planification et à la mise en œuvre de leur projet:

- Quels rapports existe-t-il entre les objectifs du projet et les responsabilités du gouvernement provincial? Devrions-nous communiquer avec notre député provincial? Si oui, comment pourrait-il soutenir notre projet?
- À qui d'autre faudrait-il parler de l'importance et des objectifs de notre projet? Y a-t-il des gens à l'école ou dans la communauté qui peuvent soutenir notre projet?
- Quelles seraient les meilleures stratégies à adopter pour obtenir le soutien de divers intervenants ou groupes envers notre projet?

Demandez aux élèves de passer en revue les résultats de leurs recherches. Utilisez la fiche **Communiquer et passer à l'action** (pp. 124-125) pour déterminer les personnes ou groupes susceptibles de soutenir le projet et pour préciser de quelle manière ses objectifs et son importance leur seront expliqués.



Différenciation

Assignez à chaque groupe une des tâches de recherche décrites sur la fiche de l'élève (cours 30-2) ou demandez à chaque groupe d'assumer les fonctions associées à telle ou telle tâche (cours 30-1).



Évaluer et réfléchir

Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage peuvent servir à une évaluation sommative de leur compréhension des concepts d'individualisme, de collectivisme, d'identité et de citoyenneté.

Les élèves auront travaillé en petits groupes et en classe, mais auront mis leurs connaissances en pratique dans des travaux individuels. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples justifications et faire appel aux critères de la **grille d'évaluation** (p. 41):

- En vous fiant au résultat des tâches individuelles (arbre conceptuel ou schéma des sphères d'influence, casse-tête de la fiche, ligne du temps « Liens de cause à effet » et prise de position), évaluez ce que chaque élève comprend des concepts en jeu.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.





■ Identités

Comment te décrirais-tu? Est-ce que tu utilises des étiquettes ou des généralisations – comme « je suis Sagittaire » ou « je suis musicien » – pour décrire tes caractéristiques, ta personnalité ou tes talents?

Dans la culture populaire, on commence à désigner les jeunes de ta génération – soit, grosso modo, les personnes nées après 1994 – comme la « **génération Z** ».

Voici un portrait de ta génération que nous t'invitons à lire.

La génération Z représente environ deux milliards de jeunes sur la planète et un quart de la population nord-américaine, ce qui en fait une génération plus nombreuse que la précédente.

Ses membres parviennent tout juste à l'âge adulte : ils ont eu ou auront 18 ans entre 2013 et 2028. Il n'est pas facile de caractériser une génération en train de se définir. Du moins pouvons-nous examiner certaines des caractéristiques sociales, économiques et politiques de ce groupe de jeunes, qu'ils soient déjà Canadiens ou qu'ils acquièrent la nationalité canadienne pendant la période précitée.

Outre que ses représentants n'ont aucun réel souvenir de la dernière crise constitutionnelle du Canada, la génération Z est également la première tranche d'âge à avoir grandi dans le monde de l'après-11 septembre, marqué par le terrorisme international, la surveillance exercée sur les citoyens et l'instabilité tant institutionnelle qu'économique. Ces jeunes n'ont jamais connu l'âge d'or des dépenses gouvernementales à tout va, mais la récession et l'austérité. Ils assistent à l'impact des changements climatiques sur l'environnement.

Véritables natifs de l'ère numérique, ils ont grandi le doigt sur l'écran et la tête dans les réseaux sociaux, parfaitement adaptés à un monde dont les TI constituent la clé. Parce que leur existence est intimement liée aux nouveaux modes d'information et de transport, ces jeunes pourraient bien constituer la première génération vraiment mondiale, c'est-à-dire dont les opinions sur la langue, la culture, l'identité et le sentiment d'appartenance se forment au-delà des frontières nationales.

D'après Cooper, C. « The Rise of Generation Z », The Gazette (collaboration spéciale), Montréal, 1er novembre 2015. <http://montrealgazette.com/news/national/celine-cooper-the-rise-of-generation-z>
Texte reproduit avec l'autorisation expresse de : The Gazette – Une division de Postmedia Network Inc.



1 Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?



S'arrêter et réfléchir

Comment t'identifies-tu en tant que citoyen? Et en tant que Canadien? Y a-t-il une différence entre les deux?

Penses-tu qu'un pays peut avoir des attentes envers ses citoyens? Si oui, quelles peuvent être ces attentes?

Comment ces attentes influent-elles sur ton identité?



Pour en savoir plus

Le module « secondaire » du site **Devenir électeurs** à www.buildingfuturevoters.ca contient d'autres éléments d'information sur la question de l'identité. Vous les trouverez dans la section **Individuelle ou collective**.

Accueil

Identités

À propos

Génération Z

Liens

Pour nous joindre

Les données [recueillies] démontrent que contrairement aux jeunes de la génération Y, ceux de la génération Z sont concentrés sur l'avenir. Ils veulent agir dès maintenant et souhaitent davantage créer des choses que de les partager. Ils communiquent plus par le visuel plutôt que par le texte. Ils sont plus pragmatiques que leurs prédécesseurs, et ils veulent travailler pour le succès d'une entreprise, et non pour se faire connaître. Mais, il faut que ces entreprises endossent aussi leur vision sociale. Ils démontrent beaucoup plus d'altruisme, et sont plus conscients sur les problèmes sociaux et environnementaux que les Y. Trois jeunes sur quatre de la génération Z se disent préoccupés du sort de la planète, et 60 % souhaitent que leur travail ait un impact positif.

Nés bien après la chute du mur de Berlin et de l'URSS, les jeunes occidentaux de la génération Z considèrent que la démocratie est une valeur acquise et réalisent difficilement qu'elle n'existe pas partout dans le monde.

Même s'ils commencent à peine à arriver sur le marché de l'emploi, près de 60 % restent inquiets pour leur avenir. Plus de 77 % s'intéressent au bénévolat, et plus du quart (26 %) le font déjà pour acquérir de l'expérience tout en s'impliquant socialement dans une cause. À l'école, les jeunes de la génération Z semblent beaucoup plus sérieux que ceux de la génération précédente : 50 % sortiront diplômés, contre 33 % chez la génération Y et 25 % pour la génération X. Ce qui en fera la génération la plus éduquée. Pour effectuer leurs recherches, ils utilisent davantage YouTube et les autres plates-formes sociales que les manuels. Après leurs études, 72 % songent à démarrer leur propre entreprise.

Les jeunes de la génération Z ont aussi développé des valeurs très rattachées aux nouvelles technologies. Près de 80 % des jeunes interrogés par Sparks & Honey avouent qu'ils se sentiraient perdus s'ils étaient privés de leur téléphone intelligent. En moyenne, ils utilisent une dizaine d'applications sur leur appareil, tandis que 10 % en utilisent près d'une quarantaine. Ils s'attendent donc à retrouver ces nouvelles technologies dans leur environnement de travail.

Sur Internet, les jeunes de la génération Z fréquentent peu les plates-formes sociales populaires comme Facebook (23 %) ou Instagram (23 %), et préfèrent les sites privés comme Snapchat, Whisper ou Secret. Lorsqu'il s'agit de magasiner en ligne, les jeunes de la génération Z cherchent d'abord sur les applications mobiles, et se fient principalement aux recommandations de la famille (43 %) et des amis (35 %). Ils consomment davantage de produits pratiques et usuels, comme du linge (55 %), des appareils électroniques (53 %) et des livres ou manuels pour les études (53 %), que tout autre produit.

La génération qui, en grandissant, a subi la plus forte influence des TI, sera aussi celle qui aura le plus d'influence sur elle.

Morin, Raymond. « Un nouveau "boom" des naissances avec les générations numériques ». Article en ligne reproduit avec l'autorisation de Raymond Morin. <http://raymondmorin.com/2015/06/24/un-nouveau-boom-des-naissances/>.

Certaines parties de cet article sont extraites de Morin, Raymond. Génération C(onnectée) – Le marketing d'influence à l'ère numérique, Éditions Kawa.

La génération Z: les enfants qui vont sauver le monde?

Shelly White

Collaboration spéciale pour The Globe and Mail

[...] Ce sont les moins de 18 ans, les enfants qui grandissent à l'ère de la tourmente économique et des changements climatiques. Bien qu'encore très jeunes, les experts du numérique socialement responsables qui se détachent du lot font se demander à certains : est-ce la génération qui va résoudre les problèmes de la planète?

« Je pense que notre génération est vraiment socialement responsable, qu'elle est respectueuse de l'environnement et qu'elle cultive une conscience planétaire », déclare Linda Manziaris, entrepreneure sociale de 14 ans. Fondatrice de Body Bijou, elle a été désignée Jeune entrepreneure de l'année lors de la remise des prix Démarrage Canada.

Linda verse 50 % des bénéfices de sa bijouterie en ligne à GirlsHelpingGirls. Cet organisme sans but lucratif lancé par sa sœur Susanna, 16 ans, a déjà financé la construction d'écoles, la formation d'enseignants et 20 bourses d'études destinées à de jeunes Sud-africaines, Kenyannes ou Jamaïcaines.

« [Quand notre génération] constate un problème, elle veut le résoudre, pas en laisser le soin à quelqu'un d'autre », souligne Linda.

[...] Les natifs de l'ère numérique que sont les enfants de la génération Z ne se souviennent pas d'un monde sans Internet, sans téléphones intelligents ou sans réseaux sociaux. « Ils possèdent des habiletés technologiques totalement intuitives, supérieures à celles de leurs parents », précise Don Tapscott. Le chef de la direction de The Tapscott Group (Toronto) ajoute qu'il n'est plus question de fossé intergénérationnel (generation gap) mais du retard croissant (generation lap) qu'accusent les parents sur la route du numérique.

« C'est la première fois dans l'histoire que les enfants font autorité dans un domaine important, ajoute Don Tapscott. À 11 ans, j'étais le maître chez moi quand il s'agissait de trains miniatures. À présent, les enfants de cet âge vous tiennent la dragée haute quand la discussion tombe à table sur la révolution qu'entraînent les appareils mobiles en matière de commerce, de gouvernement, d'édition, de divertissement... Tout y passe! »

Extrait de White, S. « Generation Z: The kids who will save the world? », *The Globe and Mail*, 14 septembre 2014.

www.theglobeandmail.com/life/giving/generation-z-the-kids-wholl-save-the-world/article20790237/



■ Engagement politique

Les jeunes Canadiens se soucient de ce qui se passe chez eux et ailleurs dans le monde. L'année dernière, des centaines de milliers d'entre eux ont participé à des activités de protestation ou à des manifestations comme Occupy, Kony ou les grandes marches étudiantes. Leur intérêt clairement affiché pour cette forme de participation politique qu'est l'action directe montre que les jeunes estiment celle-ci plus susceptible d'influer sur le cours des événements que l'adhésion à un parti. Ils s'intègrent à des réseaux plus élastiques. Les organisations structurées traditionnelles cèdent la place aux projets. On constate aussi que quand les jeunes se mettent à signer des pétitions, à boycotter des produits ou à manifester, cela les amène à voter davantage, ce qui est une bonne chose pour la démocratie canadienne.

O'Rourke, D. « Generation Flux: Understanding the Seismic Shifts That Are Shaking Canada's Youth », Fondations communautaires du Canada, octobre 2012: p. 9.

■ Identités

Les résultats d'études effectuées auprès de groupes de jeunes montrent que les représentants de la génération Z ont une identité bien marquée, différente de celle des générations précédentes.

La génération Z est plus prudente et plus réaliste, mais également très consciente des enjeux planétaires et prête à traiter le mal à la racine. D'après une étude de l'agence de publicité Sparks & Honey, 60 % des représentants de cette génération veulent influencer sur les affaires du monde, contre 39 % dans le cas des milléniaux. Les auteurs de l'étude les jugent « entrepreneuriaux » (72 % veulent lancer leur entreprise) et axés sur la collectivité (26 % font déjà du bénévolat).

La génération Z a grandi à l'ombre des plate-formes sociales et non des sites Internet. Elles sont leur mode de communication conventionnel et les téléphones intelligents, l'appareil par défaut. Quant au visionnement à la demande, il est devenu la norme. Parce qu'ils communiquent davantage par l'image que par le texte, les adolescents sont fortement attirés par des applications comme Instagram et Vine. Mais, plus réservés et davantage conscients d'être exposés à tous les regards – y compris ceux de leurs parents, présents sur Facebook –, ils se tournent vers des plate-formes assurant plus de confidentialité, comme Snapchat et WhatsApp.

Bien qu'ils soient fortement attachés aux téléphones intelligents, aux tablettes et autres appareils, une forte proportion des jeunes (45 %) pensent que la façon de communiquer la plus efficace consiste à le faire face à son interlocuteur.

Ils sont par ailleurs 41 % à dire que la qualité la plus importante d'un dirigeant est son aptitude à communiquer, loin devant l'honnêteté (19 %), la confiance (12 %), le dévouement (10 %), la vision (10 %) et la patience (8 %).

Human Resources, Randstad Canada (March 2008). *From y to z: a guide to the next generation of employees*. Randstad Canada. http://cdn2.hubspot.net/hub/148716/file-2537935536-pdf/Gen_Y_Brochures/randstad-from-y-to-z-web.en_LR.pdf

■ Les enjeux

Ce qui est sûr, c'est que cette génération de l'après-référendum n'en va pas moins hériter de certains des grands problèmes qui se posent au Canada. Les exemples ne manquent pas : la dépendance du pays à l'égard des économies fondées sur les ressources naturelles; la revitalisation nécessaire de ses institutions démocratiques; la réconciliation attendue des Premières Nations et des peuples non autochtones; les investissements à consentir dans les nouveaux secteurs phares pour l'innovation et l'entrepreneuriat; la position que doit occuper le Canada sur la scène mondiale;

la mise en place souhaitable de passerelles intellectuelles et économiques avec le reste du monde par un Canada dont la diversité culturelle et linguistique est un immense atout.

D'après Cooper, C. « The Rise of Generation Z », The Gazette (collaboration spéciale), Montréal, 1er novembre 2015. <http://montrealgazette.com/news/national/celine-cooper-the-rise-of-generation-z>



Qu'en penses-tu? Trouve d'autres sources qui décrivent les identités des jeunes Canadiens ou qui y font référence. Consigne l'information dans un organisateur graphique, par exemple un tableau à trois colonnes; inscris tes sources dans la première colonne et les points de vue présentés dans la deuxième colonne.

Réfléchis aux questions suivantes:

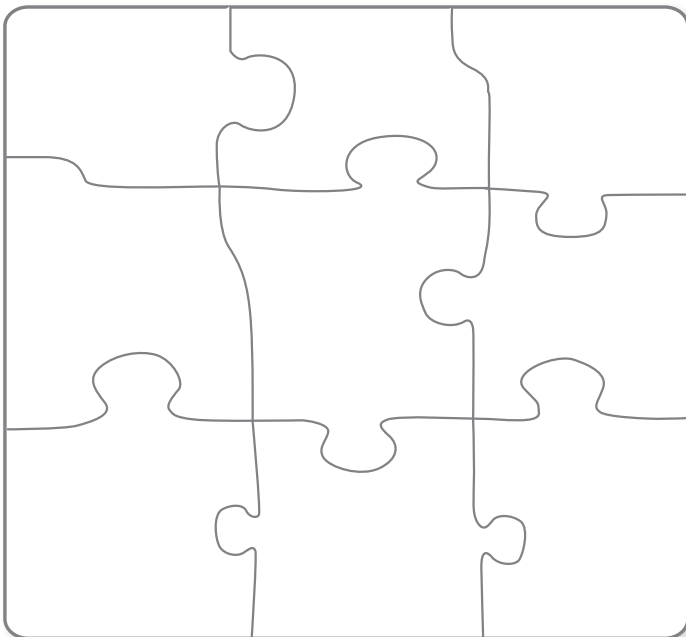
- Est-ce que ces sources soutiennent ou contredisent les points de vue présentés dans cette fiche? Si oui, comment?
- Quels renseignements supplémentaires ces sources fournissent-elles sur la génération Z? S'agit-il de faits ou d'opinions?
- Quelles sont les principales causes et influences qui agissent sur les identités de la génération Z?

Utilise la troisième colonne du tableau pour analyser les sources:

- Qui a rédigé ou produit cette source?
- Quelle est sa fiabilité? Quels partis pris présente cette source? Pourquoi et sur quoi te fondes-tu?
- Selon toi, dans quelle mesure les points de vue de ces sources reflètent-ils les stéréotypes ou les représentations simplifiées qu'on véhicule sur les jeunes d'aujourd'hui?



Qu'est-ce qui influe le plus sur ton identité en tant que membre de la génération Z? Sur chaque pièce du casse-tête ci-dessous, inscris ce qui décrit qui tu es et ce qui influe sur ton identité.



S'arrêter et réfléchir

Qu'est-ce que ton casse-tête te fournit comme information sur les perspectives qui contribuent à façonner les identités?

1 Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?



S'arrêter et réfléchir

À quel point est-ce important pour toi d'exprimer tes préoccupations et de participer à la société?

Si les jeunes ne s'expriment pas sur les problèmes et les questions qui les préoccupent, quelles sont les chances, selon toi, qu'on s'intéresse à ces problèmes et à ces questions?

Et si ce qui te préoccupe n'est pas perçu comme une cause très « populaire »? À quel point est-ce important pour toi d'exprimer ton opinion et d'agir, même si les autres pensent que tu « sèmes le trouble »?

■ Les temps changent...

La citoyenneté canadienne sous sa forme actuelle n'a vu le jour qu'en 1947, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la citoyenneté canadienne*. Cette année-là, dès le mois de janvier, 26 nouveaux citoyens reçurent un certificat de citoyenneté conforme à la nouvelle loi. Avant 1947, aucune loi ne contenait le terme « citoyen canadien ». Les Canadiens demeuraient des sujets britanniques; d'ailleurs, bon nombre d'entre eux s'étaient battus pour la Grande-Bretagne au cours des deux guerres mondiales. C'est la Deuxième Guerre mondiale qui incita Paul Martin père à introduire les changements qui allaient mener à la *Loi sur la citoyenneté canadienne* de 1947.

Cette loi a fait du Canada le premier pays du Commonwealth à créer son propre statut de citoyenneté, distinct de celui de la Grande-Bretagne. Dès lors, les immigrants naturalisés, les sujets britanniques non canadiens vivant au Canada depuis au moins cinq ans de même que les femmes non canadiennes mariées à des citoyens canadiens et vivant au Canada pouvaient obtenir la citoyenneté canadienne, ainsi que tous les droits et responsabilités s'y rattachant.



Les extraits suivants montrent des exemples de changements provoqués par des personnes ou des groupes luttant pour l'obtention de droits, la promotion de l'égalité et l'avancement de la démocratie. Ne sont pas mentionnés ici tous ceux et toutes celles qui ont contribué au changement. Quels autres événements, personnes ou groupes pourrais-tu ajouter à la liste?

Pour en savoir plus



Dans le module « secondaire » du site [Devenir électeurs à *buildingfuturevoters.ca*](http://Devenir_électeurs_buildingfuturevoters.ca), la fresque historique qui se trouve sous **Individuelle ou collective** te fera découvrir d'autres événements ou situations similaires à ceux évoqués dans les extraits. Selon toi, quels événements ont eu le plus d'influence sur l'avènement d'une société plus démocratique?



Extrait 1: L'évolution du droit de vote

D'aucuns pensent que les Canadiens tiennent leurs droits pour acquis et ont souvent tendance à oublier les difficultés et les luttes qui ont contribué à l'établissement de ces droits. Certains des droits qui forment aujourd'hui la base de notre société ne furent pas toujours accessibles à tous.

Quelles sont les injustices et les inégalités que nos prédécesseurs ont subies dans le passé? Notre système juridique et politique formé de la common law (d'origine anglaise) et du droit civil (d'origine française) s'appuie sur la règle de droit; cela signifie que le gouvernement, tout comme le peuple, est responsable devant la loi. Toutefois, ce ne fut pas toujours le cas.

Jusqu'au 20^e siècle, aucune loi autre que les lois criminelles ne protégeait les individus contre la discrimination ou les préjudices. Les droits qui existaient s'appliquaient uniquement aux hommes qui étaient propriétaires terriens. Même si certains gains ont été faits au 19^e siècle pour étendre des droits à d'autres groupes, de nombreuses personnes ont continué de subir de la discrimination en fonction de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur origine ethnique ou de leur langue.

Durant les années 1920, les femmes ont commencé à obtenir des droits politiques et juridiques, tant au fédéral qu'au provincial. Elles ont revendiqué leur indépendance et le droit d'accéder à des professions « non traditionnelles », et elles ont fini par obtenir gain de cause. Toutefois, le pouvoir demeurait surtout aux mains des hommes blancs qui détenaient la puissance économique.

Il y avait aussi d'autres groupes dans la société canadienne qui étaient privés de nombreux droits. Les peuples des Premières Nations n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1960. Jusqu'en 1949, les Canadiens d'origine asiatique n'avaient pas le droit de voter. Ce n'est qu'en 1988 que les personnes ayant une déficience intellectuelle ont pu voter.

Jusqu'à tard au 20^e siècle, l'égalité au travail, l'accès égal à un endroit où vivre et l'accès aux services publics ne faisaient pas partie du quotidien de nombreux Canadiens. Toutefois, des lois contre la discrimination ont peu à peu été établies. On a commencé à prendre davantage conscience de l'importance de viser l'égalité pour tous.

Dans les années 1930, la discrimination et l'exclusion entachaient encore nombre de dispositions législatives, mais dans certaines provinces, de nouvelles lois allaient peu à peu rendre illégale la discrimination fondée sur la race, la religion ou l'appartenance politique, principalement en matière de ce qu'on appelait alors le soulagement du chômage. Au fil des ans, diverses lois ont permis d'améliorer l'égalité pour les citoyens et les résidents du Canada.



Pour en savoir plus

Visite le site Web **Aux urnes!** d'Historica www.histori.ca/voices/index.do.

Tu peux y explorer l'histoire du vote et certains points de vue sur la citoyenneté, et découvrir l'opinion de certains jeunes à propos du vote.

On peut consulter une histoire détaillée de l'évolution du droit de vote sur le site Web d'Élections Canada www.elections.ca.

Sur le site Web des Archives de Radio-Canada, on trouve, à l'adresse <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>, une série de documents vidéo et d'articles intitulée « Le vote au Canada, droit ou privilège? ».

Explore le **portail temporel de la Commission canadienne des droits de la personne** à www.chrc-ccdp.ca/historical-perspective/fr/timePortals/1900.asp.



Pour en savoir plus

Recherche comment les groupes ou les individus mentionnés dans les extraits ont contribué à l'établissement des droits à l'égalité au Canada. Fais une recherche Internet ou consulte des sources biographiques à la bibliothèque.

Pour en savoir plus



Découvre les événements qui ont influé sur la politique canadienne et l'évolution de l'identité nationale au pays en consultant les documents vidéo des Archives de Radio-Canada du site <http://archives.radio-canada.ca/politique/>.

Extrait 2 : Des temps difficiles

L'émergence du Canada en tant que nation a été marquée par des périodes d'épreuves et de luttes. Des personnes se sont alors ralliées et mobilisées en vue de surmonter les difficultés; elles ont lutté et milité pour obtenir des droits, l'égalité et une meilleure qualité de vie. Certains des événements en question sont présentés brièvement ci-dessous; ils ne représentent toutefois pas l'ensemble des épreuves que les Canadiens ont dû surmonter.

En devenant un pays en 1867, le Canada a dû faire face aux difficultés liées à la nécessité de maintenir l'unité de ce territoire vaste et diversifié sous la direction du gouvernement fédéral. Un des événements fondateurs de l'identité nationale canadienne fut la construction du chemin de fer d'un océan à l'autre. Une fois la construction terminée, la communauté chinoise s'organisa pour soutenir les travailleurs qui restaient sans travail, sans moyens de subsistance et sans possibilité de payer leur retour en Chine. Les membres de cette communauté n'avaient ni statut de résident ni accès aux droits garantis pour les citoyens.



En 1918, la fin de la Première Guerre mondiale s'accompagna d'une transformation socio-économique du Canada. L'impôt sur le revenu, qu'on avait d'abord voulu temporaire, devint permanent; le Canada commença à prendre ses distances vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Le récit des actes de bravoure des soldats canadiens qui s'étaient battus pour la Grande-Bretagne, mais aussi des tragédies qu'ils avaient vécues marquèrent l'identité collective de leurs compatriotes. Un poème de John McCrae (« Au Champ d'honneur ») évoque la perte que bien des Canadiens ont éprouvée au terme de la guerre.

Avec la croissance des villes et la métamorphose des modes de vie, la nature du travail et de la main-d'œuvre évolua du fait des changements technologiques, de l'essor de la main-d'œuvre urbaine et de l'émergence de syndicats voués à la protection des droits des travailleurs. En 1919, la situation à Winnipeg se dégrada au point d'entraîner la plus importante grève générale de l'histoire du pays. Même si les actions des syndicats et des travailleurs pendant la grève ne permirent pas d'obtenir les salaires et les horaires souhaités, les travailleurs acquirent le droit de négocier par l'intermédiaire des syndicats. Surtout, ces actions changèrent les attitudes à l'égard des conditions de travail et des droits qui s'y rattachaient.

Lorsque la Grande Dépression frappa le Canada au début des années 1930, elle toucha presque tous les résidents du pays. Alors que la population cherchait simplement à survivre, certains s'engagèrent à changer les attitudes pour mieux faire face aux difficultés du quotidien.

Après la Première Guerre mondiale, l'adoption du *Statut de Westminster* accrut l'autonomie du Canada par rapport à la Grande-Bretagne, au point que c'est de son propre chef que le pays allait, lors du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, déclarer la guerre à l'Allemagne (10 septembre 1939).

La contribution à l'effort de guerre des diverses communautés formant le Canada n'a souvent été reconnue que bien plus tard – tout comme bon nombre des injustices commises pendant la guerre.

Certaines de ces injustices concernaient les Canadiens d'origine asiatique ou autochtone. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux hommes canadiens d'origine asiatique, comme Thomas Shoyama et Douglas Jung, cherchèrent à s'engager dans les forces armées canadiennes, mais ce fut en vain. Certains politiciens influents, tels Duff Patullo (premier ministre de la Colombie-Britannique), Ian Mackenzie (ministre au gouvernement fédéral) et Halford Wilson (conseiller municipal à Vancouver) s'y opposèrent, de peur que les nouvelles recrues n'invoquent leur service sous les drapeaux pour demander ensuite le droit de vote.

Ce n'est qu'à la fin de la guerre que des Canadiens d'origine chinoise ou japonaise ont été recrutés dans le service de renseignement militaire en Asie. Bon nombre de Canadiens d'origine asiatique voyaient le fait de servir dans l'armée comme une preuve de leur attachement au Canada. Toutefois, ces personnes n'ont accédé à la démocratie que quelques années suivant la fin de la guerre. Les peuples des Premières Nations n'ont obtenu le droit de voter aux élections fédérales qu'en 1960. En Alberta, on n'a changé la loi qu'en 1962, et ce n'est qu'en 1965 que les Autochtones ont voté pour la première fois aux élections provinciales.

Extrait 3: Viser à l'égalité

Avec l'attention qu'on porte aujourd'hui au respect de la diversité et de notre patrimoine multiculturel, il est difficile d'imaginer l'ampleur de la discrimination et des préjugés qu'ont subis dans le passé certains groupes et individus au sein de la société canadienne. La discrimination et le racisme ne s'inscrivaient pas seulement dans la norme sociale à l'époque, elles étaient également institutionnalisées du fait des politiques et des pratiques gouvernementales.

Avec le temps, des personnes et des groupes se sont engagés à faire changer ces politiques et à influencer l'attitude des gens. Des personnes remarquables – comme Carrie Best, Harriet Tubman, Thomas Shoyama et Jackie Robinson – ont œuvré à briser les barrières et à remédier aux situations d'injustice, pour combattre la discrimination subie par les communautés autochtones, noires et asiatiques au Canada afin de favoriser leur inclusion dans toutes les sphères de la société.



S'arrêter et réfléchir

Selon toi, comment les événements décrits dans cet extrait ont-ils contribué à façonner l'identité nationale canadienne? Crois-tu qu'elle existe?

Dans la négative, qu'est-ce qui expliquerait cette absence d'identité? Existe-t-il même un pays qui possède une réelle identité nationale? Si oui, lequel et comment l'expliquer?



Pour en savoir plus

Que pourrais-tu apprendre de plus sur chacune des personnes mentionnées dans cet extrait?

Extrait 4 : Changer le système électoral

En 1978, le gouvernement du premier ministre Pierre Trudeau créa la Commission de l'unité canadienne (ou Commission Pépin-Robarts). Il réagissait ainsi aux discussions soulevées par les menaces qui pesaient sur l'identité et l'unité nationales canadiennes, en raison surtout des questions de la séparation du Québec et du sentiment d'aliénation ressenti dans l'Ouest.

Tout en considérant la réforme électorale comme une question d'intérêt secondaire, la Commission suggéra qu'on ajoute une soixantaine de sièges à la Chambre des communes et qu'on attribue ces sièges supplémentaires à des candidats issus de listes fournies par les partis, et ce, selon la proportion du vote national obtenue par chaque parti. C'est ce qu'on appelle la **représentation proportionnelle**.



Depuis, certaines provinces ont envisagé des façons de modifier leur système électoral:

- Le Parti québécois a été le premier gouvernement en Amérique du Nord à interdire les contributions de grandes compagnies à des partis politiques.
- En Colombie-Britannique, le gouvernement libéral de Gordon Campbell a mis sur pied une assemblée citoyenne non partisane en vue de tenir des audiences publiques visant à étudier de nouvelles façons d'élire les membres de l'assemblée législative provinciale, notamment grâce à la représentation proportionnelle.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, on a tenu des assemblées de consultation publiques pour discuter de changements possibles au système électoral provincial (notamment des avantages de passer du système majoritaire uninominal à celui de représentation proportionnelle), car la grande majorité des partis politiques qui remportaient les élections privaient au moins la moitié des électeurs d'une représentation significative.

Ce ne sont là que quelques manifestations d'un débat de plus en plus audible sur la nécessité de réformes électorales, partout au Canada.

- Sur les 29 élections générales fédérales qui ont eu lieu depuis 1921, cinq seulement ont amené au pouvoir un parti élu avec au moins 50 % des suffrages exprimés.
- En 2004, la Commission de réforme du droit du Canada a émis l'avis qu'une réforme électorale s'imposait si l'on voulait inciter davantage de citoyens à participer à la vie démocratique
- En 2015, le gouvernement libéral a promis de réformer le système électoral actuel.

« Au Canada comme dans toutes les démocraties, la manière dont les élus sont choisis est au cœur même de nos processus décisionnels. Une représentation authentique des intérêts de l'ensemble de la population canadienne exige que notre système électoral traduise le plus fidèlement possible les choix individuels des électeurs. Pour des raisons de cohésion sociale et de participation citoyenne, il est particulièrement important que ceux qui ont voté pour un autre parti que le parti au pouvoir aient le sentiment qu'il sera accordé à leurs points de vue toute l'attention qu'ils méritent, tant que durera la session parlementaire.

Une représentation exacte et équitable exige que l'équilibre des pouvoirs engendré par le système électoral soit l'expression la plus juste possible des opinions professées par les électeurs au moment de l'élection.

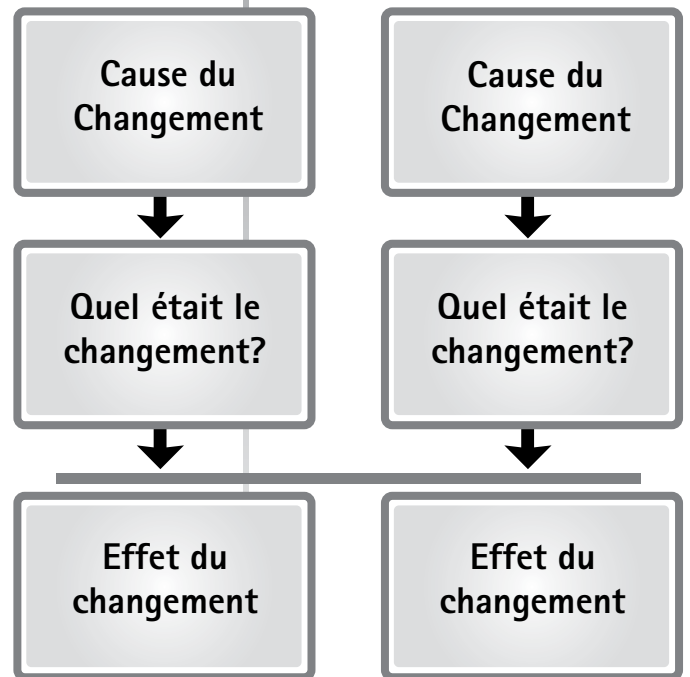
Malheureusement, le système uninominal majoritaire à un tour confère régulièrement la totalité du pouvoir à l'un des deux grands partis « centristes » du Canada – le Parti libéral et le Parti conservateur (l'ex-Parti progressiste-conservateur) –, même quand le parti gagnant recueille bien moins de la moitié des votes exprimés à l'échelle du pays. En accordant tout le pouvoir à une seule formation politique alors qu'elle n'a pas obtenu la majorité des suffrages, notre démocratie fausse le rapport de forces et encourt un risque accru que les décisions prises par le gouvernement et les parlementaires ne traduisent pas les aspirations du plus grand nombre des Canadiens. » (Traduction libre)

O'Connor, K. « Electoral Reform: What does history tell us? », Huffington Post Canada, 4 juillet 2016. www.huffingtonpost.ca/kathleen-oconnor/electoral-reform-history_b_10798160.html



Quels sont, selon toi, les cinq changements qui ont le plus influé sur le développement de la citoyenneté canadienne et l'évolution des droits de vote dont nous disposons aujourd'hui?

- Réfléchis à la citoyenneté canadienne en tant que statut juridique qu'on peut définir en fonction de qui a le droit et la possibilité de participer aux prises de décisions et au fonctionnement du pays.
- Quels sont les cinq événements ou changements les plus importants, selon toi? Sers-toi de la **Ligne du temps « Liens de cause à effet »** pour décrire ces événements.




1 Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?

■ Le pouvoir de choisir

Les **sociétés démocratiques** sont basées sur la conviction que tous les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions qui les concernent. Néanmoins, chaque citoyen peut avoir sa propre idée de la manière et du moment de s'engager politiquement.

La participation des **électeurs** (soit les personnes ayant le droit de vote) et les résultats de leur vote peuvent faire passer d'importants messages au gouvernement et à propos du gouvernement.

Bien des gens trouvent qu'il est avantageux de se tenir informés sur les questions d'intérêt public, c'est-à-dire les questions qui concernent l'ensemble de la société.

 **Selon toi, pourquoi certaines personnes choisissent-elles de voter ou de ne pas voter? Examine les raisons ci-dessous et classe-les par ordre de fréquence, en commençant par celles qui te semblent les plus courantes. Compare ton classement à celui de deux de tes camarades.**

Pour en savoir plus

D'autres conceptions sont exprimées sur la participation électorale dans le site **Devenir électeurs** à www.buildingfuturevoters.ca dans la section **Individuelle ou collective** du module « secondaire ».

Ordre	Raisons souvent données pour voter	Ordre	Raisons souvent données pour ne pas voter
	Pour exercer son droit (nous vivons en démocratie et nous avons le droit de voter : pourquoi ne pas l'exercer?)		N'a pas le temps
	Par devoir (bien des gens pensent qu'ils sont tenus, en tant que citoyens, de participer aux élections)		A oublié
	Pour soutenir un candidat ou un parti politique en particulier		Doit travailler
	Pour se prononcer (pour influencer la façon dont on fait les choses)		N'aime aucun des candidats
	Pour changer les choses, faire une différence		Ne sait pas pour qui voter
	Parce que le système ne peut pas fonctionner si personne ne vote		Est à l'extérieur de la ville
			Ne s'intéresse pas à la question
			Ne pense pas que c'est important
			Ne sait pas quand et où voter

La question du faible taux de participation aux élections et de l'apathie des électeurs concerne tous les ordres de gouvernement (au niveau fédéral, provincial ou local); elle préoccupe de plus en plus les gouvernements, les membres de la classe politique – et nombre de Canadiens. Les raisons ne manquent pas; certaines reposent sur les opinions, d'autres sur les faits et les chiffres. C'est ce que nous allons voir à l'aide des documents suivants, qui brossent l'état de la situation au Canada.



Les extraits suivants proviennent de sources variées. En lisant chacun d'eux, pose-toi les questions suivantes:

- Quels sont les enjeux évoqués dans ces extraits?
- Quelles sont les différentes perspectives présentées dans ces sources?
- Dans quelle mesure ces sources sont-elles fiables et valides?

Quel serait le meilleur moyen d'augmenter la participation aux élections?

L'apathie des électeurs donne lieu à une représentation injuste et inéquitable

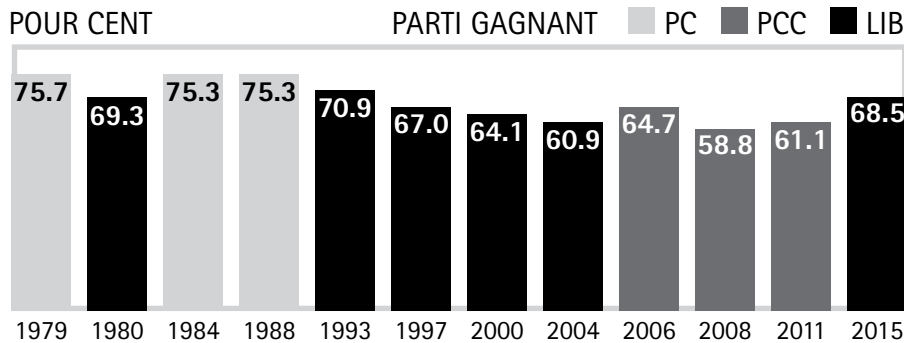
S'arrêter et réfléchir



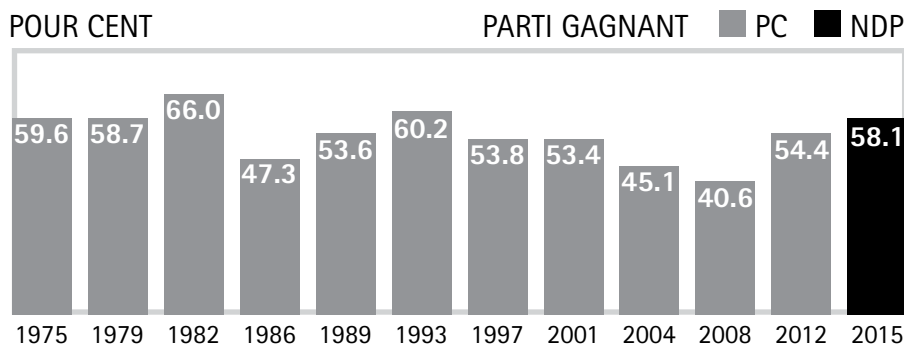
Selon toi, est-ce important que les citoyens participent aux élections organisées par les différents ordres de gouvernement? Pourquoi?

Taux de participation aux élections canadiennes

En 2003, l'Alliance réformiste conservatrice canadienne et le Parti progressiste-conservateur du Canada ont fusionné, donnant naissance au Parti conservateur du Canada (PCC).



Taux de participation aux élections provinciales en Alberta



La plupart des Canadiens pensent qu'il faut changer le mode d'élection des membres du Parlement. Ils sont 42 % à estimer nécessaire de profondes modifications voire une réforme complète. Un certain nombre de répondants (41 %) se contenteraient de changements minimes; un répondant sur cinq (17 %) s'accommode de la situation et ne juge pas utile de changer quoi que ce soit.

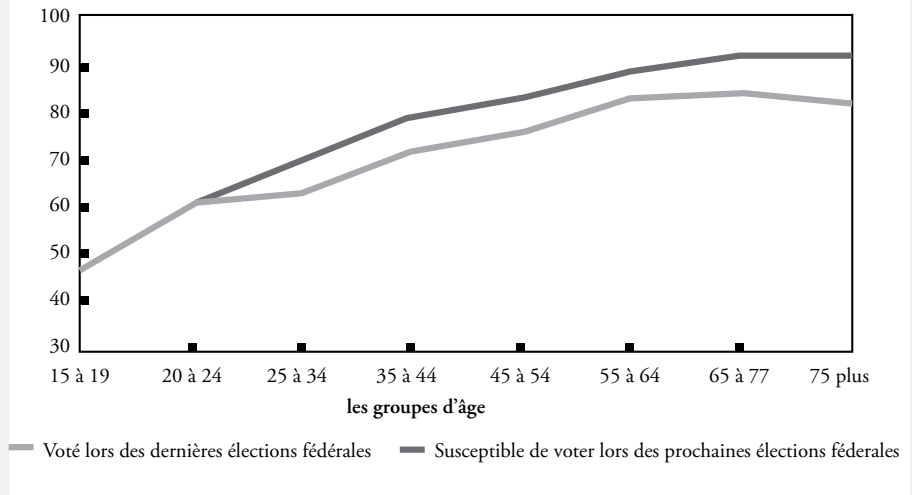
Coletto, D. et M. Czop. « Canadian Electoral Reform: Public Opinion on Possible Alternatives », Abacus Data, décembre 2015 (étude commanditée par l'Institut Broadbent). https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/broadbent/pages/4770/attachments/original/1448994262/Canadian_Electoral_Reform_-_Report.pdf?1448994262

Pour en savoir plus



Une enquête a été menée auprès de 1 000 Canadiens de 18 à 25 ans sur les événements qui ont entouré récemment la mobilisation de la jeunesse et les conséquences de l'augmentation du taux de participation électorale. Les résultats en ont été publiés en 2016 dans *The Next Canada: Politics, political engagement, and priorities of Canada's next electoral powerhouse: young Canadians*, à la demande de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. <http://abacusdata.ca/the-next-canada-politics-political-engagement-and-priorities-of-canadas-next-electoral-powerhouse-young-canadians/>

Participation aux plus récentes élections fédérales et intention de voter aux prochaines élections, selon le groupe d'âge, 2013



Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

« La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes »

« Cet article, sur la base des données de l'ESG de 2013 [Enquête sociale générale sur l'identité sociale], a démontré que les jeunes votent aux élections dans une proportion moindre que leurs aînés et qu'ils sont moins susceptibles d'avoir l'intention de voter aux prochaines élections. De même, ils ont tendance à démontrer un niveau d'intérêt envers la politique plus faible que leurs aînés. Ces tendances masquent cependant un degré relativement élevé d'engagement dans d'autres activités. En effet, plusieurs jeunes Canadiens s'engagent politiquement et civiquement, mais d'autres façons. Les plus jeunes parmi les jeunes, soit les jeunes de 15 à 19 ans, sont les plus enclins de tous les groupes d'âge à être membres ou à participer à des groupes, des organismes ou des associations. Ils sont aussi proportionnellement les plus nombreux à participer au moins une fois par semaine à des activités de groupe ou des rencontres.

Les jeunes de 20 à 24 ans, quant à eux, comptent parmi les plus engagés de tous dans des activités politiques telles que signer une pétition, manifester ou participer à une marche de protestation. Les jeunes universitaires se démarquaient particulièrement, présentant les taux de participation les plus élevés pour presque tous ces types d'activités. En somme, lorsqu'on élargit le spectre des différentes activités politiques et communautaires auxquelles les citoyens peuvent prendre part, force est d'admettre que les jeunes sont nombreux à démontrer de l'intérêt par rapport à la chose publique.

Cependant, la proportion d'inactifs politiques – soit ceux qui n'ont participé à aucune activité politique au cours des 12 derniers mois et n'ont pas manifesté une forte intention de voter aux prochaines élections – était plus élevée chez les jeunes. En conséquence, la faible participation électorale des jeunes promet d'être un sujet d'intérêt et de préoccupation au cours des prochaines années. »

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

Raisons avancées par ceux qui ne votent pas, selon la tranche d'âge

	18- 24 ans (%)	25- 34 ans (%)	35- 44 ans (%)	45- 54 ans (%)	55- 64 ans (%)
Raisons liées à la vie courante	47	48	47	44	44
Trop occupé(e)	28	30	30	22	17
À l'extérieur de la ville	13	11	11	12	14
Maladie ou incapacité	5	6	7	10	14
Raisons de nature politique	38	40	42	44	43
Pas intéressé à la politique	33	33	34	34	34
Raisons liées au processus	11	8	6	7	6
Toutes autres raisons	4	5	5	5	6

Tu trouveras d'autres chiffres intéressants dans le tableau indiqué ci-dessous.

« Raisons de l'abstention au vote selon le groupe d'âge et le sexe, élections fédérales de 2015 ». Statistique Canada, 22 février 2016.

www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/t002a-fra.htm



Explorer une problématique

Utilisez les fiches fournies à la page suivante pour explorer la problématique que vous avez définie. Servez-vous des fiches pour assigner les responsabilités à chaque membre du groupe. Certains devront peut-être partager une même responsabilité.

Étude de la question – Définir, lancer des idées, expliquer et mettre en question

Vers le vote obligatoire?

Dans bien des pays, voter n'est pas seulement un droit. C'est une obligation, et le gouvernement impose aux citoyens de s'en acquitter. Au Canada, Mac Harb, politicien à la retraite, est adepte de la formule.

L'ancien député libéral et sénateur rappelle, dans la Revue parlementaire canadienne (www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=168&art=1140), que l'Australie a décrété le vote obligatoire en 1924.

« Aujourd'hui, le taux de vote en Australie se maintient autour de 90 p. 100. En Belgique, le vote obligatoire remonte à 1893. Actuellement, le taux de participation dans ce pays dépasse les 90 p. 100. »

« Les dernières élections dans l'Union européenne ont révélé le pouvoir extraordinaire des lois sur le vote obligatoire et de la culture électorale que ces lois amènent, poursuit M. Harb.

Dans les États [membres] où le vote est obligatoire, le taux de participation a été remarquable, atteignant 90,8 p. 100 en Belgique, 89 p. 100 au Luxembourg et 71 p. 100 à Chypre, comparativement à 42,7 p. 100 en France, 45,1 p. 100 en Espagne et un maigre 38,8 p. 100 au Royaume-Uni ». Dans ces trois derniers pays, voter n'est pas obligatoire.

Pablo, C. « Is it time for mandatory voting? », The Georgia Straight, 7 octobre 2015. www.straight.com/news/551946/it-time-mandatory-voting-canada

Passer en revue les problématiques ci-dessous et choisissez-en une sur laquelle porteront vos recherches:

- Devrait-on réformer le système électoral de manière à faire participer davantage les jeunes à la vie politique? Si oui, comment?
- Devrait-on réformer le système électoral de façon à assurer la représentation proportionnelle?
- Dans quelle mesure les politiciens devraient-ils rendre des comptes à l'électorat?
- Est-ce qu'il devrait être obligatoire de voter?
- Les élections devraient-elles avoir lieu à des dates fixes au Canada?



Forces et faiblesses

- Trouvez les forces et les faiblesses des différentes positions sur cette question.
- Réfléchissez aux faits, aux exemples et aux données qui soutiennent ces forces et ces faiblesses.

Servez-vous d'un tableau de repérage pour analyser les forces et les faiblesses d'une des positions sur la question donnée.

Examen des faits

- Trouvez les faits (sources, statistiques, opinions et données) qui soutiennent les positions choisies sur la question donnée.

- Classez les faits.

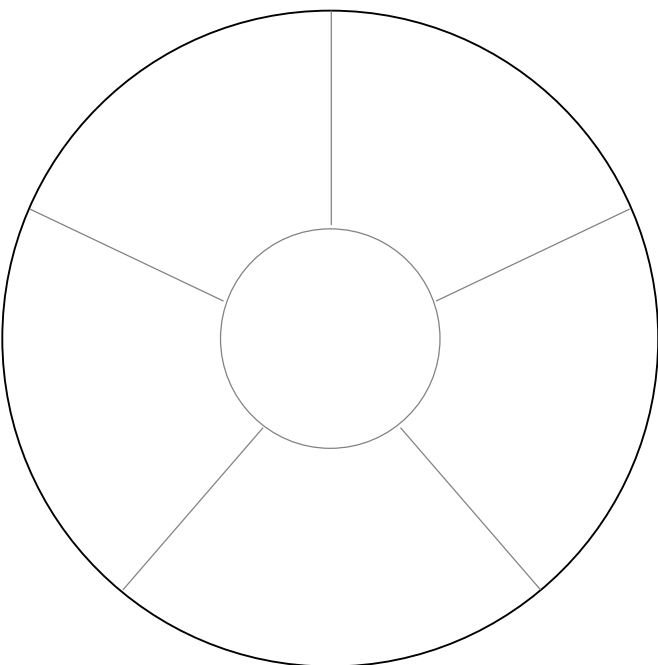
Recueillez et classez les faits sous la forme de votre choix. Vous pourriez utiliser :

- Une base de données
- Un tableau
- Une série de fiches

Perspectives

- Déterminez les perspectives qui orientent les diverses prises de position sur la problématique considérée.
- Décrivez les personnes ou les groupes qui partagent les points de vue en question.

Trouvez différentes perspectives qui influent sur les positions entourant la problématique. Inscrivez chaque perspective dans un des rayons du schéma circulaire.



Autres options ou solutions de rechange

- Déterminez les autres options ou solutions qui permettraient de régler la problématique.
- Réfléchissez aux actions qu'il faudrait entreprendre.

Trouvez et décrivez les solutions ou autres options qui permettraient de régler la problématique ou d'agir dans le sens voulu. Classez-les à votre guise, par exemple..

- Sous forme de base de données
- Dans un tableau
- Dans des fiches

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?

La session d'apprentissage 2 invite les élèves à évaluer l'impact des valeurs et des idéologies sur les droits, les rôles et les responsabilités de chacun dans une société démocratique, de même que sur nos conceptions de l'identité nationale.



Au cours de cette session d'apprentissage, les élèves acquièrent, attestent ou appliquent des compétences en:

- Comparant, de manière **critique**, le lien ou l'opposition entre identités individuelles, valeurs rattachées à la citoyenneté et bien commun
- Proposant des façons de **résoudre les problèmes** liés à l'engagement politique et aux pressions qui, dans une démocratie, s'exercent sur le processus électoral
- Émettant des idées **novatrices** et **créatives** sur la participation aux processus politiques et le soutien à leur égard
- S'habituant à **communiquer** verbalement, par écrit et à l'aide de supports visuels, et à s'engager dans des processus **collaboratifs**
- Suivant un processus de recherche structuré pour **gérer l'information** et **résoudre les problèmes**



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- 2-1: La politique et les grands enjeux (pp. 83-90)
- 2-2: Vivre une élection (pp. 91-93)
- 2-3: S'engager à participer (p. 94)

Organisateurs Graphiques

- Arbre conceptuel (p. 112)
- Tableau à deux colonnes (p. 111)
- Tableau à trois colonnes (p. 114) ou tableau de repérage (p. 116)
- Schéma séquentiel (p. 110)
- Organigramme (p. 117)

Trousse de simulation d'élection Passons au vote!

- Cette trousse comprend les outils, modèles, fiches, formulaires et consignes nécessaires à la simulation d'une élection

Pour commander la trousse, communiquez avec Élections Alberta (voir coordonnées à la page 6 du présent guide).



6 à 10 périodes de 60 minutes



La **fiche d'information 2** (pp. 103-108) vous aidera à encadrer l'apprentissage des élèves.

réforme électorale

enjeux

processus politique

mobilisation des jeunes



Liens avec le programme

Les liens de la session d'apprentissage 2 avec le programme d'études sociales sont indiqués aux **pages 136-139**.



Passons à l'action

La section **Élaborer un plan d'action (p. 126)** invite les élèves à étudier les différentes possibilités de mise en œuvre de leur projet et à planifier les étapes et activités connexes.

La section **Évaluer notre impact (p. 127)** permettra aux élèves de prévoir et d'analyser l'impact et le résultat des activités menées, ainsi que l'efficacité de leur projet.

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?



Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Fait preuve d'ouverture au moment d'examiner divers points de vue sur les identités et les idéologies, et se prononcer avec respect sur le sujet (Études sociales 1.1; 4.1)			
Décrit, compare, évalue et partage différentes perspectives sur la relation entre les idéologies et les actions individuelles ou collectives (Études sociales 4.8/4.7)			
Analyse, compare et évalue la relation qui existe entre les actions citoyennes individuelles, les positions idéologiques et l'identité (Études sociales 1.10; 4.1)			
Décrire et évalue les droits, les rôles et les responsabilités des individus dans le cadre d'une participation aux processus démocratiques (Études sociales 4.3; 4.6/4.5)			
Engage à accomplir des actions qui reflètent ses valeurs et opinions personnelles (Études sociales 1.9; 4.10/4.9)			
Les critères suivants correspondent à un ou plusieurs résultats d'apprentissage associés aux compétences. Ils peuvent être utilisés ou combinés avec les critères ci-dessus aux fins d'évaluation de l'apprentissage.			
Exprime des réflexions sur le développement d'opinions et de points de vue personnels, puis les évaluer et les soutenir avec des arguments			
Élabore et énonce une prise de position, et l'appuyé avec des opinions, des faits et des exemples pertinents et bien fondés			
Organise, combine et fait le synthèse des données en vue de tirer des conclusions et de proposer des solutions			
Analyser des relations, des tendances, des perspectives et des faits issus de sources actuelles ou historiques			
Trouve, compare, structure et résumer divers points de vue et perspectives provenant de sources variées			
Trouve, compare et analyse divers messages médiatiques portant sur les enjeux politiques de l'heure			

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Repérer et évalue différents points de vue et perspectives			
Réfléchis aux processus utilisés			
Utilise des organisateurs graphiques pour faire des liens et synthétiser des données et des idées			
Examine et évalue des sources d'information			
Élabore des questions d'enquête			
Décris et évalue divers modes de participation aux processus démocratiques de prise de décisions			
Participe aux processus de résolution de problèmes et de prise de décisions en offrant des idées, des exemples et des arguments			
Communique avec les autres en vue de proposer des idées originales et d'énoncer des points de vue convaincants sur des problèmes liés à une question donnée			
Collabore et coopère au sein d'un groupe			



Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage met en évidence la fonction du processus électoral dans une société démocratique et l'impact des idéologies et des valeurs sur les aspirations à une réforme électorale. Incitez les élèves à analyser en quoi les processus décisionnels font partie intégrante du processus électoral. Demandez-leur de réfléchir aux possibilités qui s'offrent à eux de participer à ces processus décisionnels.

Amenez les élèves à examiner comment la collaboration en classe stimule ou renforce les aptitudes à la vie démocratique. Relevez les stratégies de résolution de problèmes à travers lesquelles les élèves révèlent leur flexibilité et leur créativité. Donnez-leur des occasions de synthétiser et d'évaluer l'information recueillie, afin de tirer des conclusions et de proposer des solutions ou des modes d'action.

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?



Quelle est la qualité de mon travail?

Niveau J'ai été capable...	Oui	Plutôt	Pas encore	Je le sais parce que:
De contribuer au travail du groupe?				
De fournir de l'information et des idées?				
D'écouter les idées des autres?				

Régularité J'ai été capable...	Le plus souvent	Parfois	Rarement	Je le sais parce que:
D'échanger des idées et des opinions pertinentes avec les autres?				
D'appliquer mes connaissances dans mon travail?				
De réfléchir en profondeur à ce que j'ai appris?				

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?



Grille d'évaluation

Cette grille fournit un exemple pour l'application des critères à une évaluation sommative de l'apprentissage des élèves. Elle peut être adaptée à divers types de travaux d'élèves.

Rendement Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
Décrire, comparer, évaluer et partager différentes perspectives sur la relation entre les idéologies et les actions individuelles ou collectives, en faisant preuve d' esprit critique (Études sociales 4.8/4.7)	Compare de façon significative et complète des exemples illustrant diverses perspectives sur la façon dont les idéologies orientent l'action citoyenne	Compare de façon précise et détaillée des exemples illustrant diverses perspectives sur la façon dont les idéologies orientent l'action citoyenne	Compare de façon générale et partielle des exemples illustrant diverses perspectives sur la façon dont les idéologies orientent l'action citoyenne	Compare de façon vague et incomplète des exemples illustrant diverses perspectives sur la façon dont les idéologies orientent l'action citoyenne	Aucune note n'est accordée, le rendement ne pouvant être suffisamment mis en évidence
Gérer l'information afin de trouver, de comparer et d'analyser divers messages médiatiques portant sur les enjeux politiques de l'heure	Présente une analyse perspicace de messages provenant de diverses sources médiatiques	Présente une analyse logique de messages provenant de diverses sources médiatiques	Présente une analyse élémentaire de messages provenant de diverses sources médiatiques	Présente une analyse vague de messages provenant de diverses sources médiatiques	
Démontrer un engagement à assumer certains rôles et responsabilités relevant de la citoyenneté dans le cadre d'événements ou de projets communautaires	Propose des rôles et des stratégies judicieuses en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	Propose des rôles et des stratégies pertinentes en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	Propose des rôles et des stratégies générales en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	Propose des rôles et des stratégies superficielles en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	
Communiquer avec les autres afin d'énoncer des points de vue convaincants et de résoudre les questions liées aux problématiques	Communique l'information avec assurance et convainc l'auditoire	Communique l'information de façon mémorable et intéresse l'auditoire	Communique l'information sans détour et retient l'attention de l'auditoire	Communique l'information de manière inefficace, sans retenir l'attention	

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?

Recours aux TIC



Laissez les élèves passer en revue la section **Identités et idéologies** du module « secondaire » du site

Devenir électeurs à buildingfuturevoters.ca.

La page Web correspondante permet de télécharger les fiches de l'élève et les organisateurs graphiques associés à la présente session d'apprentissage.

La saisie des données peut se faire directement à l'ordinateur, suivie de l'enregistrement du matériel pédagogique en question.

Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page en question; si non, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Incitez les élèves à répondre aux questions, soit individuellement, soit dans le cadre d'une discussion en classe ou d'une réflexion menée dans un petit groupe.

Pour en savoir plus



En partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne, la Maytree Foundation et CBC News, l'Institut Environics, avec le soutien de la Banque Royale du Canada, a mené auprès des Canadiens une enquête nationale sur les questions de citoyenneté. Cette étude s'intéresse à l'idée que les Canadiens se font actuellement de la citoyenneté (ce que signifie être un « bon citoyen ») et comment cette conception influe sur leur compréhension de leurs droits, responsabilités, allégeances et identités.

Les résultats de l'étude se trouvent à l'adresse

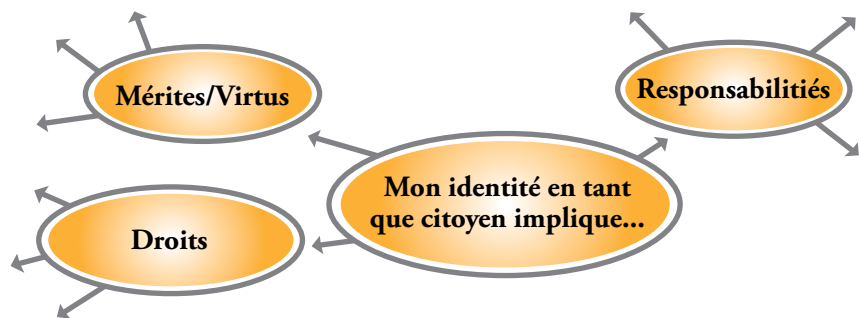
<http://environicsinstitute.org/institute-projects/completed-projects/canadians-citizenship>.

Activités d'apprentissage

① La diversité des rôles, des droits et des responsabilités politiques

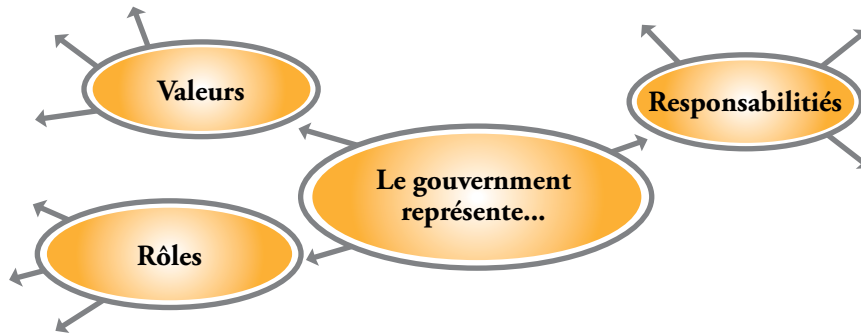
Au Canada, le processus électoral s'appuie sur les principes de représentation selon la population (dans laquelle on élit des représentants au sein de circonscriptions électorales ayant une population assez uniforme) et de système majoritaire uninominal (dans lequel le candidat élu est celui qui remporte le plus grand nombre de votes, qu'il ait ou non obtenu plus de la moitié des votes exprimés dans sa circonscription électorale). Par ailleurs, la Constitution du Canada garantit un nombre minimum de sièges aux provinces en fonction du nombre de sénateurs représentant chaque province. Est-ce que cela signifie que le gouvernement fédéral représente plutôt les provinces ou les régions que les individus? Ce système devrait-il être changé? Les élèves exploreront ces sujets, ainsi que d'autres questions liées aux idéologies qui influent sur le système électoral.

- Demandez aux élèves de représenter par un **arbre conceptuel** les rôles, responsabilités et valeurs qui sont les leurs en tant que citoyens. Invitez-les à utiliser un organisateur graphique comme l'**arbre conceptuel** (p. 112) pour étudier certains aspects de leur identité en tant que citoyens.



- Échangez et comparez (à deux, en petits groupes ou en classe) les idées présentées dans les arbres conceptuels. Quelles sont les **valeurs** associées aux idées présentées? Partagez-vous certaines valeurs ou idées? Selon vous, dans quelle mesure ces valeurs communes représentent-elles les valeurs et priorités de la majorité des Canadiens? (Les élèves pourraient mentionner des valeurs telles que l'égalité, l'équité, l'impartialité, la justice et le respect. Ils pourraient aussi faire mention des traits qui, selon eux, ne devraient pas faire partie de l'identité canadienne, mais s'y retrouvent tout de même [comme la discrimination ou les inégalités]. Encouragez-les à trouver des exemples de situations illustrant ces valeurs. Les élèves pourraient également avancer que les valeurs et idées des Canadiens sont diverses. Demandez-leur de justifier leurs réponses.)

- Demandez aux élèves de créer un **arbre conceptuel comparatif** des rôles, responsabilités et valeurs du gouvernement. Explorez et résumez brièvement les politiques et les idéologies des gouvernements actuels à l'échelle fédérale, provinciale ou locale au moyen d'un second arbre conceptuel (comme celui reproduit ci-dessous). Existe-t-il un écart entre les valeurs et les politiques du gouvernement et ce qui compte pour les élèves? Si oui, quel est cet écart?



- Distribuez aux élèves la fiche **2-1: La politique et les grands enjeux (pp. 83-90)** et faites-les débattre des titres d'articles qui figurent sur la première page. Invitez les élèves à mettre en commun les questions que leur inspirent ces manchettes. Utilisez un organisateur graphique comme l'**arbre conceptuel (p. 112)** ou le **tableau à deux colonnes (p. 111)**. Les titres d'articles s'inspirent d'exemples tirés de sources d'information en ligne ou imprimées. En voici la liste:

- ➔ Votre vote définira l'identité nationale canadienne!
- ➔ Un fossé générationnel?
- ➔ À quoi les Canadiens sont-ils attachés dans un système électoral?
- ➔ Le système majoritaire uninominal est-il efficace?
- ➔ Représentation: est-ce vraiment selon la population
- ➔ Les TI au service du processus électoral
- ➔ Abaisser l'âge électoral à 16 ans : l'idée gagne du terrain au pays

Demandez aux élèves de faire une recherche sur un ou deux de ces enjeux, en utilisant l'information de la fiche comme point de départ. Utilisez un organisateur graphique comme le **tableau à trois colonnes (p. 114)** ou le **tableau de repérage (p. 116)**. Vous pouvez aussi former des petits groupes et assigner un enjeu différent à chacun.



Pour en savoir plus

Le système de scrutin majoritaire uninominal est utilisé dans 46 pays. L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale tient à jour des bases de données sur les questions liées au processus électoral et notamment sur leur conception. Cette base de données se trouve à l'adresse www.idea.int/data-tools/data/electoral-system-design.

Aux États-Unis, l'Agence centrale de renseignement (la CIA) produit un « état du monde » (The World Factbook) dans lequel on trouve de l'information sur les processus électoraux utilisés dans le monde et notamment sur l'âge de voter. Cette liste se trouve à l'adresse www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2123.html.



Recours aux TIC

L'évaluateur de système électoral (Best Electoral System Test ou BEST) permet à ceux qui débattent de la conception d'un tel système d'examiner de manière interactive les caractéristiques de 12 systèmes courants. En quelques étapes très simples, l'utilisateur classe jusqu'à 16 propriétés (de « sans importance » à « très important »). L'application lui affiche alors les systèmes électoraux qui répondent le mieux à ses critères. Il peut être intéressant d'afficher sur tableau interactif la page Web dont l'adresse suit, et de demander à toute la classe d'entrer les critères. Cela ouvrira la discussion et rendra plus intelligibles les concepts sur lesquels butent les élèves. L'évaluateur BEST se trouve à l'adresse www.idea.int/esd/best-electoral-system-test.cfm.

Différenciation

On peut demander aux élèves de trouver leurs idées ou réponses individuellement ou à deux.

La méthode dite du **carrousel** consiste à inscrire chaque question sur une grande feuille de papier (type affiche).

Les élèves vont ensuite d'affiche en affiche par petits groupes, marquant leurs réponses sur la feuille.

On peut soumettre à leur attention une ou plusieurs des questions abordées dans la fiche de l'élève, tout dépendant de leurs champs d'intérêt ou de leurs aptitudes.

Dans le cadre du cours 30-2, mettez l'accent sur la recherche et la description des faits associés aux différents enjeux ou points de vue. Concernant le cours 30-1, privilégiez la description, l'intégration et la synthèse des arguments sous-jacents aux faits observés

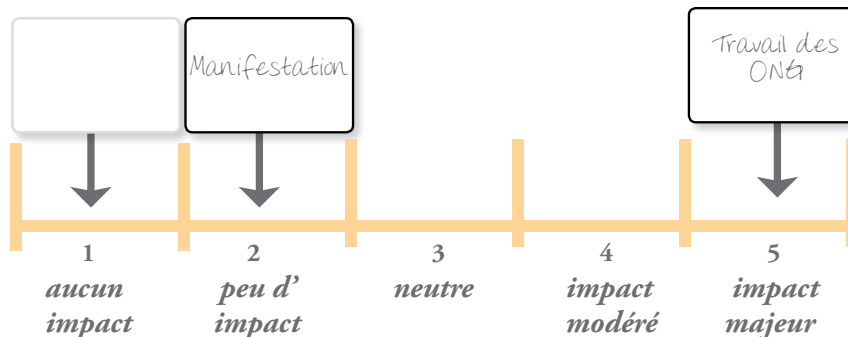
Pour en savoir plus

S'inspirant de faits historiques ou contemporains, l'article « Mackenzie King and the National Identity » de la Manitoba Historical Society constitue une intéressante analyse de l'influence des électeurs lors des scrutins nationaux. L'article se trouve à

www.mhs.mb.ca/docs/transactions/3/nationalidentity.shtml#top. Il peut être d'une lecture difficile pour certains élèves.

• Utilisez la formule du **carrousel** pour amener les élèves à réfléchir aux points soulevés dans la fiche de l'élève.

- ➔ Comment le fait de voter témoigne-t-il d'une adhésion à certaines valeurs, idéologies ou positions sur des problématiques données? (*Penchez-vous sur le rôle des partis politiques et les différentes positions philosophiques que ceux-ci adoptent dans leurs politiques et les dossiers qu'ils traitent.*)
- ➔ Comment la participation électorale permet-elle de savoir ce que les citoyens pensent d'une question ou d'une décision? Qu'entend-on par « suffrages exprimés »?
- ➔ Est-ce que les tendances en matière de participation électorale (ou le taux de participation électorale) peuvent nous renseigner sur ce que les citoyens considèrent important (ou sans importance)? Si oui, qu'est-ce qu'elles peuvent nous apprendre? (*Cette discussion pourrait être l'occasion d'aborder certaines questions ayant fait l'objet de référendums, comme le débat constitutionnel. Le **référendum** est un « vote populaire » qui détermine directement l'avenir d'une question politique à l'issue d'un vote majoritaire. Ce type de vote se distingue de celui visant à élire des représentants politiques qui prendront des décisions pour la population.*)
- ➔ À part le vote, quelles actions peuvent constituer une participation politique ou témoigner de l'adhésion à une position ou à une idéologie particulière? (*Les élèves mentionneront probablement les actes de dissidence, comme la manifestation ou le boycottage, ou les moyens de communication « non traditionnels », comme les blogues ou les graffitis. Ils pourraient également évoquer certaines actions plus traditionnelles, comme s'engager auprès d'un parti politique ou dans une campagne électorale, faire du bénévolat ou s'engager auprès de groupes communautaires.*)
- ➔ Selon vous, quel est l'impact des différentes formes d'action politique, y compris le vote? Indiquez la force de cet impact au moyen de l'**éventail** (p. 110).
- ➔ Qui est exclu du processus électoral? Pourquoi? Est-ce juste? (*Penchez-vous sur la question de la participation aux processus politiques des résidents qui ne sont pas citoyens canadiens : est-ce que tous les résidents, qu'ils aient ou non la citoyenneté canadienne, devraient avoir le droit de voter? Les résidents non citoyens peuvent-ils avoir des loyautés nationalistes? Amenez aussi les élèves à discuter de certains aspects liés à la vérification de l'identité des électeurs, comme ceux du port du voile ou des cartes d'identité.*)



- Invitez les élèves à préparer et à faire en groupe soit une **présentation par affiches**, soit une présentation PowerPoint ou Prezi sur l'enjeu qu'ils auront étudié.

La présentation par affiches permet de transmettre de l'information de façon concise. On conçoit les affiches en vue de communiquer des concepts et des données à l'auditoire au moyen de textes et d'éléments visuels. En général, les présentations par affiches sont plus informelles que les présentations orales. Des présentations par affiches peuvent aussi être conçues et diffusées à l'aide d'une application de type babillard, par exemple Padlet ou Pinterest.

Vous pourriez demander aux groupes de se présenter mutuellement leurs affiches. Après un certain temps, on peut former de nouveaux groupes. La présentation par affiches peut se faire devant toute la classe.

On pourrait également demander aux élèves de concevoir une présentation PowerPoint au lieu des affiches, en stipulant un nombre minimum et maximum de diapositives.



Évaluer et réfléchir

Les travaux créés par les élèves pendant cette activité peuvent servir à une première évaluation sommative de leur compréhension du concept d'idéologie et des principes de droits, de responsabilités et de rôles des citoyens. Les élèves auront élaboré les affiches ou présentations PowerPoint en groupe, mais auront mis leurs connaissances en pratique dans des travaux individuels. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples façons de démontrer son apprentissage et faire appel aux critères de la **grille d'évaluation (p. 71)**:

- Fondez-vous sur le travail individuel effectué par les élèves avec les organisateurs graphiques (arbre conceptuel et éventail) pour évaluer ce que chacun comprend de ces concepts.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à des questions comme:

- Comment les valeurs canadiennes se reflètent-elles dans les processus électoraux qui caractérisent la démocratie canadienne?
- Y a-t-il des valeurs qui ne sont pas représentées dans notre système électoral actuel? Lesquelles?



Différenciation

Approfondissez l'apprentissage en examinant certains des référendums déjà menés au pays ou à l'étranger, par exemple ceux qui ont porté sur l'identité nationale ou ponctué le débat constitutionnel (au Québec, notamment), ou encore le Brexit.

Les Archives de Radio-Canada contiennent de nombreuses informations sur les sujets associés aux **référendums** et aux **débats constitutionnels**. Utilisez ces mots-clés pour faire vos recherches sur le site <http://archives.radio-canada.ca/>.



Compétences en jeu

Incitez les élèves à comparer le régime politique canadien et les régimes des autres pays, ainsi que les questions que soulèvent les uns et les autres. Demandez aux élèves d'appliquer leur esprit critique à l'étude des valeurs et des idéologies sous-jacentes aux différents systèmes électoraux. Quelle est l'influence du nationalisme sur les décisions entourant les pratiques électorales?

Place à la communication



Communiquez avec Élections Alberta afin d'inviter un directeur de scrutin à venir aider les élèves à planifier et à tenir des élections fictives.

Le concours d'un directeur de scrutin peut prendre différentes formes:

- Demandez-lui d'envoyer, par courriel ou télécopieur, les brefs électoraux de la part du directeur général des élections pour donner le coup d'envoi de la simulation. Lorsque vous communiquerez avec le directeur de scrutin, profitez-en aussi pour discuter des dates et de l'échéancier associés à la simulation.
- Invitez le directeur de scrutin en classe pour informer le groupe sur les processus électoraux ou pour former les élèves qui agiront en tant que membres du personnel électoral.
- Invitez le directeur de scrutin à se joindre aux élèves le jour de l'élection, par exemple en tant qu'observateur. Mentionnez aux élèves que certains pays de tradition démocratique, y compris le Canada, ont l'habitude d'envoyer des observateurs lors d'élections dans les démocraties naissantes.

② Vivre une élection

En faisant l'expérience d'un processus électoral, on comprend mieux comment les élections fonctionnent et pourquoi elles sont organisées et réglementées de la sorte. Se familiariser avec le processus électoral permet aussi de comprendre pourquoi il est important que les élections soient transparentes, équitables et impartiales.

- Lancez un débat en classe autour de questions comme les suivantes afin de revenir à la question initiale: « **La participation sociale et politique doit-elle être un choix ou une obligation?** »
 - ➔ Est-ce que notre système électoral permet la formation de gouvernements qui représentent les positions des citoyens? Selon vous, quel est l'impact de la baisse du taux de participation électorale sur le principe de démocratie représentative et sur son fonctionnement?
 - ➔ Selon vous, quel impact le vote des jeunes aura-t-il à l'avenir sur la politique et la participation des citoyens?
 - ➔ Comment les résultats électoraux influent-ils sur les autres modes de participation sociale? Pourquoi?
 - ➔ Est-ce que voter devrait être une responsabilité citoyenne obligatoire? Si oui, pourquoi? Ou si non, pourquoi?
- Distribuez aux élèves la fiche **2-2: Vivre une élection (pp. 91-93)**. Menez une discussion sur la question de l'égalité et de l'équité dans le contexte d'un système électoral fondé sur le choix de la majorité.

Dites aux élèves qu'ils participeront à une simulation d'élection dans laquelle ils joueront le rôle d'électeurs ou de certains des intervenants qui gèrent le processus électoral. Cette activité les amènera à explorer certains concepts associés aux principes d'égalité et d'équité dans le contexte d'une élection à laquelle prendront part les élèves de la classe, de plusieurs classes ou même de toute l'école.

On pourrait aussi demander aux élèves d'effectuer une recherche pour mettre au point un processus différent du système majoritaire uninominal que nous utilisons de nos jours au Canada. À partir de la simulation d'élection, amenez les élèves à recenser et à analyser de manière critique les changements susceptibles de rendre les processus électoraux en vigueur au Canada et en Alberta plus justes ou plus équitables.
- Par petits groupes ou avec toute la classe, passez en revue les questions posées dans la fiche de l'élève, afin de bien camper le contexte de l'élection. Incitez les élèves à centrer la planification de leur projet sur les enjeux actuellement associés au processus électoral en vigueur, ou sur les travaux qu'ils mènent dans le cadre de leur projet.
- Discutez du type de conseil des élèves en place dans l'école. Quels sont ses rôles et responsabilités? Comment les représentants des élèves sont-ils élus? Comment pourrait-on décrire la participation électorale qui y est associée?
- Discutez en classe de questions comme:
 - ➔ L'admissibilité des électeurs : Pourquoi établit-on des critères pour déterminer qui peut voter? (*Les élèves diront probablement qu'il est important: d'établir des critères pour déterminer qui peut voter, afin de s'assurer que les électeurs sont assez âgés pour prendre de bonnes décisions; de protéger le droit de vote des citoyens; de s'assurer que les électeurs demeurent vraiment dans une circonscription électorale donnée, etc.*)

- Le processus électoral – Pourquoi est-il important de suivre le même à chaque élection?
 - Selon vous, quels sont les effets du déclin de la participation électorale sur les processus électoraux, notamment sur le vote?
 - Selon vous, quelles réformes électorales pourraient améliorer le taux de participation électorale? Demandez aux élèves de déterminer, en classe ou en petits groupes, des problématiques associées à ce thème. *(Il peut s'agir des problèmes liés aux différences entre palier fédéral et palier provincial [tenue d'élections à dates fixes, par exemple]; des questions d'inclusion [abaissement de l'âge électoral, respect des identités culturelles ou religieuses dans le processus électoral, accès juste et équitable aux bureaux de vote] ou encore des questions que soulève la représentation proportionnelle [faut-il conserver le système majoritaire uninominal ou la manière de fixer le nombre requis de représentants?].)*
- La trousse de simulation d'élection Passons au vote! contient de précieux outils, notamment les modèles, fiches et consignes nécessaires à l'organisation d'une élection fictive en classe. La trousse se trouve notamment dans le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca. Vous pouvez également commander la trousse en communiquant avec Élections Alberta. Pour ce faire, utilisez les coordonnées indiquées à la **page 6** du présent guide.
 - Les éléments de la trousse ont été conçus de façon à ce que les élèves participent activement, soient amenés à prendre position s'ils jouent le rôle de candidat et comprennent ce qu'impliquent l'appartenance à un parti politique, la tenue d'une campagne électorale et l'exercice du droit de vote proprement dit.
 - L'information est présentée sous forme de fiches à photocopier; chaque page contient de deux à quatre fiches à découper.
 - Les fiches correspondent aux rôles joués par les parties en présence : personnel électoral, candidats, agents ou représentants officiels de ces derniers, groupes de pression et médias.
 - Les modèles fournis amènent les élèves à suivre les différentes étapes d'un processus électoral calqué sur celui de l'Alberta.
- Les activités, modèles et fiches peuvent servir dans différents contextes:
- La tenue d'une élection simulée en classe
 - La tenue d'une élection simulée entre plusieurs classes d'une même année
 - L'organisation et la tenue d'une élection simulée dans toute l'école
- Demandez aux élèves d'ajouter à leurs murs de graffitis des détails sur le processus électoral ou de créer de nouveaux nuages de mots dans leurs documents Google Docs ou Google Sheets.



Pour en savoir plus

La loi impose au directeur général des élections de l'Alberta de produire un rapport après chaque élection partielle ou générale. Chaque rapport récapitule le processus électoral. On y trouve les dates clés ainsi que les statistiques et résultats concernant les candidats et les électeurs. Les rapports donnent aussi des exemples de stratégies employées pour informer le public.

Les rapports se trouvent sur le site d'Élections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/reports/.

L'*Election Act* (ou « loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle décrit toutes les règles et procédures à suivre pour que les élections soient équitables et impartiales. Élections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*. Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement en exercice. On peut consulter l'*Election Act* et d'autres lois liées aux élections sur le site Web d'Élections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/resources/legislation/.



Évaluer et réfléchir

Servez-vous d'une liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent le processus électoral.

Voici des exemples de critères à utiliser pour évaluer le degré de compréhension des élèves:

- L'élève analyse et compare les rôles, responsabilités, valeurs et droits associés aux processus démocratiques

L'élève démontre-t-il sa capacité à ...	Oui	Presque	Pas encore
Nommer les étapes associées au système électoral actuel?			
Évaluer de façon critique ses avantages et ses inconvénients sur le plan individuel?			
Comparer les rôles et les responsabilités des personnes et des groupes qui participent au processus électoral?			

En année électorale...

Affichez horizontalement une grande feuille de papier. Divisez-la en trois colonnes intitulées « Faits », « Opinions » et « Indécis ». Présentez le tableau aux élèves, en leur demandant de définir « fait » et « opinion » et d'expliquer la différence entre ces deux termes.

Assurez-vous que les élèves comprennent que, contrairement aux opinions, les faits peuvent être vérifiés. Posez-leur les questions suivantes, et recueillez le plus de réponses possibles en fonction du temps dont vous disposez:

- Que savez-vous à propos de cette élection?
- Comment l'avez-vous appris?
- Que savez-vous des candidats?
- Comment l'avez-vous appris?

Après chaque réponse, demandez à la classe de déterminer s'il s'agit d'un fait (vérifiable) ou simplement d'une opinion. Écrivez la réponse dans la colonne correspondante. Si la classe ne s'entend pas sur telle ou telle réponse, inscrivez celle-ci dans la colonne « Indécis ».

Une fois les réponses épuisées et inscrites au tableau, passez en revue chaque colonne. Essayez de déterminer si les réponses de la colonne « Indécis » correspondent à des faits vérifiables.

En passant en revue la colonne « Opinions », veillez à mentionner que les opinions peuvent être valables, et dites pourquoi (elles traduisent seulement des idées, des ambitions, des points de vue ou des interprétations différentes). Vous pouvez également examiner les articles de journaux ou de magazines et les dépliants ou les affiches de campagne électorale apportés par les élèves.

Activité adaptée de *Voting: What's it all about?*, par ReadWriteThink, le National Council of Teachers of English (NCTE) et l'International Literacy Association. www.readwritethink.org/classroom-resources/lesson-plans/voting-what-about-396.html



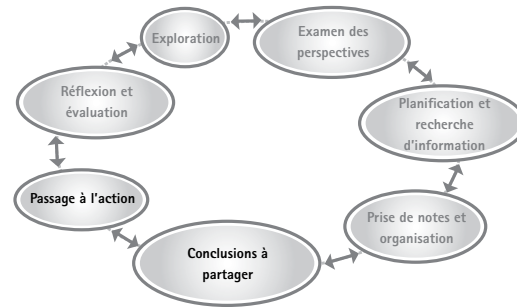
Passons à l'action

Invitez les élèves à tirer des conclusions de la recherche qu'ils ont effectuée pour leur projet de classe. Dites-leur d'utiliser un organisateur graphique comme l'**arbre conceptuel** (p. 112) ou l'**organigramme** (p. 117) pour organiser la recherche, dégager des tendances et tirer des conclusions. La section **Élaborer un plan d'action** (p. 126) vous permettra d'élaborer un plan de mise en œuvre.

Étudiez comment les élus priorisent les changements ainsi que les mesures qu'implique leur mise en œuvre, à commencer par l'élaboration de lois et de politiques.

Aidez les élèves à faire le lien entre les processus auxquels fait appel la simulation d'élection et les actions qu'ils peuvent mener pour mettre leurs projets en œuvre. Vous pouvez encourager les élèves à présenter, dans le cadre de leur campagne électorale, les stratégies suivant lesquelles ils mèneront leurs actions et qui peuvent consister par exemple à :

- Communiquer et faire du lobbying auprès d'un député ou du gouvernement (par exemple en faisant un exposé, en envoyant une lettre ou un courriel, en communiquant les résultats de leurs recherches ou en adressant une invitation à venir en classe)



- Réaliser le projet dans la classe ou dans l'école (par exemple en organisant une campagne de sensibilisation dans l'école, des rencontres entre les élèves ou dans le cadre de groupes de travail, des réunions de mobilisation à l'heure du dîner, etc.)
- Réaliser le projet dans la collectivité (par exemple en préparant une soirée d'information communautaire, en tenant une conférence de presse, en diffusant un message d'intérêt public, en organisant une campagne dans les réseaux sociaux ou une mini-conférence, etc.)

Les candidats peuvent faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour élaborer, étendre ou réaliser les objectifs du projet.



Liens avec le programme

Demandez aux élèves des cours d'**études sociales 20-1 et 20-2** de se concentrer sur les autres façons de voir l'identité canadienne, à travers la participation au processus électoral et les opinions entourant sa réforme.

Saviez-vous que...



De récentes études montrent que, sur le plan politique, les jeunes Canadiens ne sont pas plus apathiques que leurs aînés. Par contre, ils sont moins pris en compte par les partis, candidats ou dirigeants politiques, ce qui peut expliquer en partie pourquoi ils participent de moins en moins aux élections. Les dirigeants politiques omettent d'entrer en contact avec les jeunes Canadiens: près de la moitié de ces derniers disent ne pas être sollicités, contre seulement un quart dans le cas des répondants les plus âgés. Être approché par un dirigeant politique est important. Cette attitude n'est pas sans rapport avec la participation électorale et le sentiment que les décisions politiques comptent pour quelque chose. Les partis et les candidats sont bien placés pour stimuler la participation aux scrutins.

M'entendez-vous? : Le mythe de la jeunesse apathique et l'importance du contact en matière de participation politique. Samara Canada, septembre 2015. www.samaracanada.com/docs/default-source/default-document-library/samara-messagenotdelivered-g.pdf?sfvrsn=2

3 Répondre à l'appel

Le taux de participation électorale est un important indicateur de la mobilisation politique des Canadiens mais, dans le cas des jeunes, il peut induire en erreur. Une définition plus fine de « participation politique » s'impose. Il faut encourager les élèves à se demander à quelles formes de participation ils s'adonnent, mis à part l'engagement d'aller voter.

- Demandez-leur ce qu'ils associent à la participation et à l'engagement sociaux ou politiques. **Pourquoi et comment devrait-on encourager les jeunes à s'engager sur le plan politique? De combien de façons les jeunes peuvent-ils agir?** Invitez les élèves à organiser dans les médias sociaux une campagne portant sur ces questions, et définissez-en la forme ou les critères avec la classe.

Une telle campagne peut être menée sur différentes plates-formes:

- Dans un blogue
 - Sur Twitter ou Instagram
 - Sur YouTube ou Vimeo
- Distribuez aux élèves la fiche **2-3: S'engager à participer (p. 94)**. Déterminez les éléments que les élèves devront inclure dans leur campagne et faites-en la liste (par exemple, le sens de l'engagement et de la participation des jeunes, les modes de participation ou les préoccupations, priorités et problématiques qui comptent pour les jeunes). Le produit créé par les élèves pour leur campagne devra comprendre des éléments visuels et du texte. Pour ce projet, les élèves devront élaborer un plan comprenant l'information suivante:
 - L'objectif de leur campagne et la forme qu'elle prendra
 - Les tâches des membres du groupe et l'échéancier
 - Les responsabilités de chacun au sein du groupe.Chaque membre sera clairement responsable de la création d'un produit qui s'inscrira dans l'œuvre collective du groupe.
 - Comme autre option, les élèves pourraient créer une affiche, un collage, un scénarimage ou un essai photographique persuasif qui répondrait à la question « **Pourquoi et comment devrait-on promouvoir la participation politique des jeunes?** ». À qui devrait incomber la responsabilité d'inciter les jeunes à participer? Au gouvernement, à des particuliers ou à la classe politique?
 - Revenez aux murs de graffitis. Demandez aux élèves d'y ajouter les différents points de vue entourant les questions liées à la participation des jeunes, qu'il s'agisse d'enjeux politiques, de mesures gouvernementales ou de prises de décisions.
 - Avec toute la classe, revenez sur la question initiale: **la participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?** Demandez aux élèves de réfléchir à la manière dont ils peuvent s'engager à participer au processus électoral. Ils pourraient par exemple créer une « carte d'engagement » à partir de fiches vierges que vous leur fournirez.



Différenciation

Indiquez aux élèves sous quelles formes concrètes ils pourront mettre leurs connaissances en pratique et montrer ce qu'ils ont appris. Ils pourront par exemple réaliser:

- Une **affiche** présentant un message **personnel** au moyen d'éléments visuels et textuels. Chacun devra réaliser lui-même son affiche.
- Un **collage** créé à partir de sources variées. Un collage peut comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits de livres. Il peut aussi inclure des objets que les élèves fabriqueront eux-mêmes, ainsi que des objets en trois dimensions (pour un collage « en relief »).
- Un **scénarimage**, c'est-à-dire une série de dessins ou de croquis qui, textes à l'appui, présentent des idées ou des événements dans un certain ordre. Le tout prend habituellement la forme de cases, comme dans une bande dessinée.
- Un **essai photographique**, c'est-à-dire une série de photos présentées de façon à raconter une histoire ou à susciter une émotion. Chaque photo peut s'accompagner d'une explication, d'un extrait de livre, d'une citation ou encore de simples mots ou expressions appropriés. On peut encourager les élèves qui choisissent l'essai photographique à prendre eux-mêmes des photos numériques pour créer leur travail en version électronique; ils peuvent aussi le concevoir en découpant et en assemblant des photos provenant de sources diverses.
- Toutes ces productions peuvent être réalisées sur ordinateur ou en ligne, par exemple à l'aide de Padlet, de Pinterest, de Prezi ou de Google Docs.

engagement
participation



Recours aux TIC

Demandez aux élèves de revoir la section **Identités et idéologies** du module « Secondaire » du site *Devenir électeurs* à

www.buildingfuturevoters.ca.

On y trouve de l'information sur les questions liées au processus électoral (vote obligatoire, vote par Internet, âge de voter, etc.). Les élèves peuvent en prendre connaissance tous ensemble, en équipe de deux, par petits groupes ou individuellement.



Place à la communication

On peut offrir aux élèves diverses options pour présenter leur travail. Les exposés en petits groupes fournissent aux élèves un cadre rassurant pour améliorer leurs compétences.

- Les élèves peuvent échanger à deux. Demandez aux membres de chaque équipe de deux d'élaborer les questions qu'ils se poseront mutuellement.
- Les élèves peuvent présenter leur travail à un petit groupe, en fournissant tour à tour des opinions et des faits.
- Les élèves peuvent d'abord présenter leur exposé à leur partenaire ou à un petit groupe, puis le présenter à toute la classe.

Évaluer et réfléchir



Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils ont appris et à la manière dont s'est fait leur apprentissage en répondant aux trois questions suivantes.

- J'ai aimé m'instruire sur...
Parce que...
- J'ai eu de la difficulté dans mon apprentissage de...
 - Je ne savais pas que...

Compétences en jeu



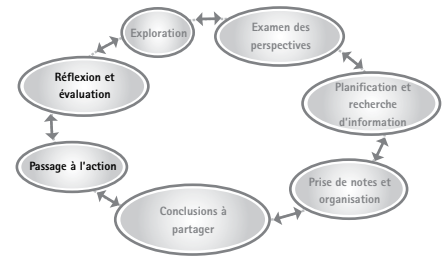
Privilégiez la collaboration et faites porter l'accent sur le respect et la prise en compte raisonnée des différents intérêts, points de vue ou opinions.

Relevez chez les élèves les signes attestant leur capacité d'écoute, leur flexibilité et leur esprit de compromis.



Passons à l'action

Donnez aux élèves le temps de mener leur projet de classe. Les élèves qui ont terminé leur projet peuvent réfléchir à l'impact qu'auront leurs actions selon eux. Les élèves dont le projet est en cours devraient se demander s'ils travaillent efficacement.



Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes et à échanger entre eux:

- Qu'est-ce qui nous a le plus inspirés jusqu'à maintenant dans notre projet?
- Avec qui avons-nous établi des liens? Quels sont les différents points de vue qui ont changé ou influencé notre travail sur le projet?
- Qu'avons-nous le mieux réussi dans notre projet? Qu'est-ce qui explique notre succès? Quels obstacles ou difficultés avons-nous dû surmonter?

Utilisez la fiche **Évaluer notre impact (p. 127)** pour aider les élèves à évaluer leur travail et à réfléchir à leur projet. Selon le type de projet et l'ampleur du travail accompli, vous pouvez demander aux élèves de remplir toute la fiche ou une partie seulement.



2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?

La politique et les grands enjeux

Votre vote définira l'identité nationale canadienne!

Anciens blogues

Un fossé générationnel?

À quoi les Canadiens sont-ils attachés dans un système électoral?

Le système majoritaire uninominal est-il efficace?

Représentation : est-ce vraiment selon la population?

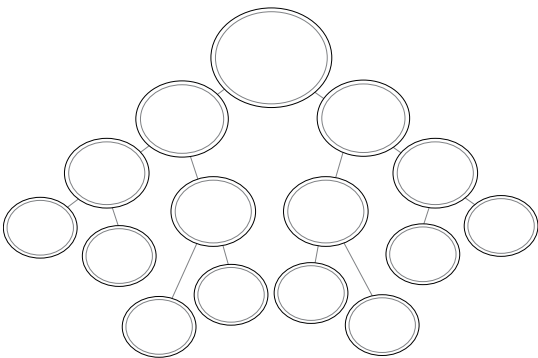
Les TI au service du processus électoral

Abaisser l'âge électoral à 16 ans : l'idée gagne du terrain au pays



Qu'est-ce que ces titres signifient à ton avis? Quelles sont les problématiques associées à chacun d'eux?

Réfléchis aux questions qui te viennent à l'esprit quand tu lis ces titres. Fais une liste ou utilise un organisateur graphique (arbre conceptuel ou tableau à deux colonnes, par exemple) pour structurer tes questions.





Pour en savoir plus



Sur le site **Devenir électeurs** à www.buildingfuturevoters.ca, cherchez, dans la section **Identités et idéologies** du module « secondaire », d'autres informations ou exemples se rapportant aux questions entourant le processus électoral et la démocratie canadienne.

Pour connaître l'opinion des Canadiens en la matière, consultez le site **ISideWith.com**; les différents enjeux pris en compte sont énumérés sous l'onglet Sondages. Les résultats de recherche peuvent ensuite être filtrés en fonction de la province, de la ville et du parti politique. Que permettent-ils de comprendre?

■ Faut-il repenser le système?

Certains croient que les lois et les politiques canadiennes sur la citoyenneté encouragent les citoyens à participer à la résolution de ce qui constitue pour eux les plus grandes problématiques. D'autres affirment que cela ne suffit pas pour faire en sorte que tous aient les mêmes chances d'être entendus. Qu'en penses-tu?

Au moyen du **processus électoral**, les citoyens accordent à leurs représentants le pouvoir de prendre des décisions, d'élaborer des politiques et d'adopter des lois en leur nom. Le processus électoral occupe donc une place fondamentale au sein du processus démocratique. Cependant, l'efficacité du système électoral canadien continue de poser question.

Certains croient que, étant donné la réalité politique et culturelle du Canada, on doit réfléchir davantage à la forme qu'on souhaite donner à la démocratie canadienne et à la manière dont cette vision devrait se manifester dans le système électoral. D'autres se demandent si, sous sa forme actuelle, le processus électoral répond vraiment aux besoins démocratiques de la société canadienne.



À quels points de vue ou faits renvoie chacun des titres que tu viens de lire? Chacune des sources d'information qui suivent constitue une entrée en matière permettant de comprendre certains des enjeux associés à notre système électoral et à la démocratie canadienne.

Commence avec ces informations, mais effectue aussi tes propres recherches. Utilise un organisateur graphique (un tableau à trois colonnes ou un tableau de repérage) pour classer les informations que tu recueilles. Prends soin d'analyser les points de vue ou biais qui caractérisent chaque source d'information. Pour cela, réponds aux questions suivantes:

- Qui a rédigé ou produit cette source?
- Quelle est sa fiabilité? Quels partis pris présentent cette source? Pourquoi et sur quoi te fondes-tu?



Anciens blogues

■ Votre vote définira l'identité nationale canadienne!

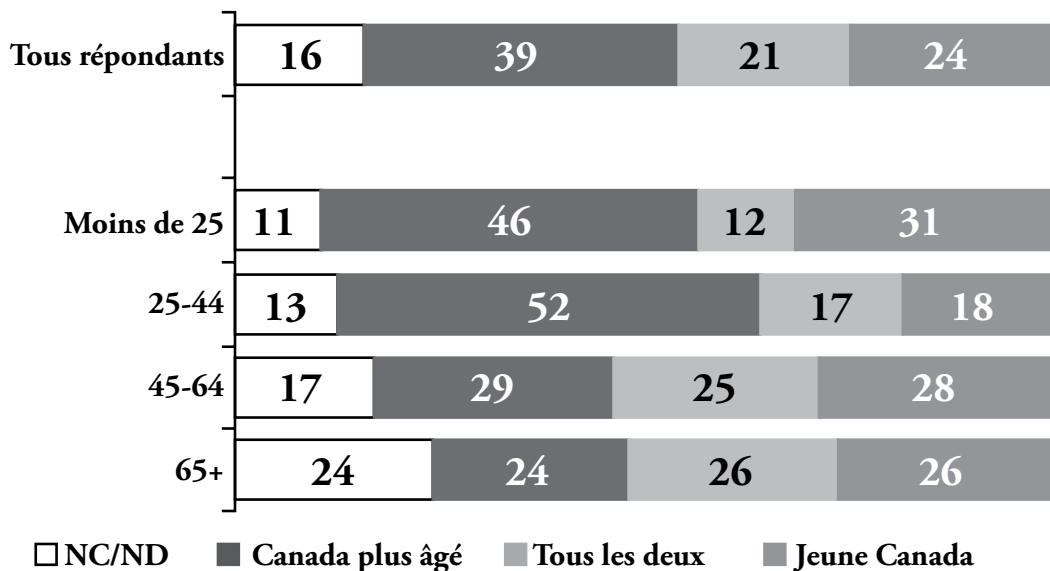
Les électeurs peuvent voter pour soutenir un parti politique ou un candidat particulier. Ce choix est souvent influencé par les politiques et orientations que les partis et candidats adoptent et promettent de mettre en œuvre s'ils sont élus. Il arrive que des groupes d'intérêts incitent les électeurs à voter pour un parti ou un candidat qui représente la position qu'ils défendent sur une problématique ou une décision donnée. Les élections sont parfois centrées sur un enjeu particulier. Certaines questions, comme le débat constitutionnel, peuvent être tranchées par le biais d'un **référendum**, c'est-à-dire d'un « vote populaire » dont le résultat décide directement une question politique à l'issue d'un vote majoritaire. Ce type de vote se distingue de celui visant à élire des représentants politiques qui prendront des décisions au nom de la population.

■ Un fossé générationnel?

Les Canadiens voient eux-mêmes pointer à l'horizon des conflits entre générations ou entre classes sociales. Les jeunes Canadiens ont la nette impression que les règles du jeu privilégient les électeurs plus âgés. Cette perception pourrait bien s'enraciner dans le constat amer que notre économie, notre démocratie et nos institutions publiques ne se portent pas très bien. Au moment des élections, le vote des jeunes a de moins en moins de poids, aussi les programmes politiques tendent-ils toujours davantage à traduire les aspirations et les craintes (réelles ou imaginaires) des Canadiens plus âgés. En retour, les jeunes risquent de se désengager de manière permanente, eux qui considèrent de plus en plus que le processus politique ne tient pas compte de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leurs valeurs morales.

iPolitics a interrogé les Canadiens : « Pensez-vous que les organisateurs de campagnes électorales oublient les besoins et les préoccupations des jeunes électeurs? Quelles en sont les implications quant à l'engagement politique des jeunes? »

Près de la moitié des Canadiens a moins de 42 ans. En face, la moitié la plus âgée de la population. Estimez-vous que le gouvernement du Canada prête le plus attention aux valeurs et aux intérêts des plus jeunes ou à ceux des plus vieux?



BASE: Canadians; February 21-28, 2012 (n*3, 699), MOE +/- 1.6%, 19 times out of 20

Graves, F. « The Grey Divide: How generational conflict twists our politics », iPolitics.
<http://ipolitics.ca/2014/12/09/the-grey-divide-how-generational-conflict-twists-our-politics/>

Pour en savoir plus



Dans *Maclean's* est paru un article où l'on compare le processus électoral canadien actuel et quatre formules différentes adoptées par d'autres pays.

Shendruk, A. « On electoral reform, what are Canada's options? », *Maclean's*, 16 juin 2016. www.macleans.ca/politics/making-sense-of-electoral-reform-what-are-canadas-options/

Le site Web FairVote traite également de réforme électoral. On y trouve notamment un document intitulé *Pourquoi la représentation proportionnelle? – Un aperçu des preuves*. www.fairvote.ca/wp-content/uploads/2016/01/Why-PR-Review-of-Evidence-updated-version-2016-01-13.pdf

Pour savoir ce que pensent les Canadiens, on peut aussi consulter un rapport préparé pour l'Institut Broadbent, « Canadian Electoral Reform: Public Opinion on Possible Alternatives ». www.broadbentinstitute.ca/canadian_electoral_reform



Anciens blogs

Le système majoritaire uninominal est-il efficace?

- Les débats en cours sur l'efficacité du système électoral canadien ne datent pas d'hier. Notre **scrutin majoritaire uninominal** a ses partisans et ses adversaires. Beaucoup de Canadiens pensent que ce système fausse la représentation.

Certains sont en faveur de la **représentation proportionnelle**. En vertu de celle-ci, les partis politiques reçoivent des sièges à la Chambre des communes ou aux assemblées provinciales en fonction du pourcentage du vote qu'ils recueillent. Les candidats remportent aussi les élections en fonction du pourcentage du vote obtenu.

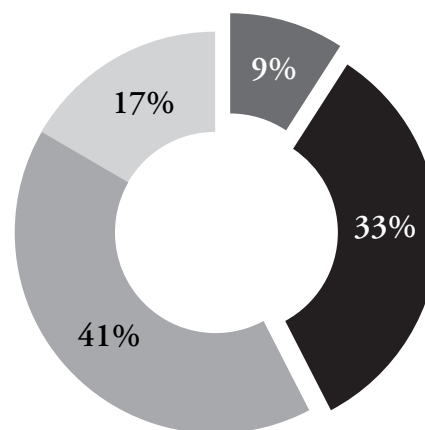
Pendant, le scrutin majoritaire uninominal a aussi ses partisans.

- Ce système est facile à comprendre par l'électeur moyen : sur le bulletin de vote, il lui suffit de tracer une croix (ou toute autre marque) devant le nom du candidat de son choix.
- Il peut produire des gouvernements majoritaires capables de prendre des mesures décisives.
- Le système permet aux électeurs de chasser du pouvoir un gouvernement impopulaire.
- Il établit un lien géographique clair entre les députés et leurs commettants.

Voici ce que des Canadiens interrogés en 2015 dans le cadre d'une enquête d'opinion pensaient du processus électoral.

À propos du mode d'élection des députés

D'après ce que vous savez ou pensez de la manière dont les parlementaires sont élus, à laquelle des propositions ci-dessous adhérez-vous le plus?



- Le système doit être complètement modifié.
- Le système nécessite des changements majeurs.

Coletto, D. et M. Czop. « Canadian Electoral Reform: Public Opinion on Possible Alternatives », Abacus Data, décembre 2015 (étude commanditée par l'Institut Broadbent). https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/broadbent/pages/4770/attachments/original/1448994262/Canadian_Electoral_Reform_-_Report.pdf?1448994262



À quoi les Canadiens sont-ils attachés dans un système électoral?

Invités à choisir les 5 principales caractéristiques que doit avoir un système électoral (parmi les 15 proposées), une majorité de Canadiens place en tête la simplicité des bulletins de vote (55 %), juste avant la liberté de manœuvre et la stabilité du gouvernement que le système permettra de mettre en place (51 %). Ce sont les caractéristiques qu'ont le plus souvent choisies les répondants.

Beaucoup jugent également important que le système permette d'élire directement des députés qui représentent leurs concitoyens et que le gouvernement soit composé de députés provenant de toutes les régions du pays.

Par ailleurs, une bonne partie des Canadiens accordent du prix à un système électoral assurant la représentation proportionnelle à la Chambre des communes. L'enquête indique que 41 % des Canadiens souhaitent particulièrement que le système électoral fasse en sorte que le nombre de sièges détenus par chaque parti au Parlement corresponde étroitement aux appuis dont il bénéficie réellement à l'échelle nationale. Près de quatre Canadiens sur dix (38 %) aimeraient aussi que le système fasse en sorte que le nombre de députés de chaque formation corresponde à la proportion de suffrages qu'elle a obtenus dans l'ensemble du pays.

En ce qui concerne le système électoral canadien et la réforme à laquelle il pourrait donner lieu, la Bibliothèque du Parlement fait le tour de la question. Pour vous en convaincre, lisez la section « Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu ». www.lopparl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-e.html?cat=government

Le site Représentation équitable au Canada à <http://campagne2015.fairvote.ca>, traite de la représentation proportionnelle.

< Anciens blogues

■ Représentation : est-ce vraiment selon la population?

Qui est représenté, qui ne l'est pas? Cette question que soulève le système électoral canadien en suscite plusieurs autres.

Au Canada, le système de représentation est fonction de la population et la Constitution garantit à chaque province un nombre minimum de sièges. Dans ces conditions, certains se demandent qui est vraiment représenté au Parlement : les citoyens ou les provinces?

Et qu'en est-il de la représentation des groupes minoritaires, des femmes ou des peuples autochtones, tous ordres de gouvernement confondus?

D'autres se demandent également si les résidents permanents du Canada – qui payent des impôts et vivent sur son territoire – ne devraient pas pouvoir voter, même s'ils n'ont pas la citoyenneté canadienne.

Certains pensent aussi que les jeunes seraient mieux représentés et participeraient davantage à la vie politique s'ils pouvaient voter plus tôt.

Les cinq principales caractéristiques d'un système électoral

À votre avis, quelles sont les cinq plus importantes caractéristiques que doit avoir un système électoral?



Coletto, D. et M. Czop. « Canadian Electoral Reform: Public Opinion on Possible Alternatives », Abacus Data, décembre 2015 (étude commanditée par l'Institut Broadbent). https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/broadbent/pages/4770/attachments/original/1448994262/Canadian_Electoral_Reform_-_Report.pdf?1448994262



S'arrêter et réfléchir

Selon toi, quelles sont les cinq premières caractéristiques que doit avoir un système électoral?

Abaisser l'âge électoral à 16 ans : l'idée gagne du terrain au pays

Si certains mouvements militent pour l'abaissement de l'âge électoral, la question suscite énormément de débats et de controverses, et l'on se demande toujours si l'idée est valable ou pas. En 2005, des députés de quatre partis politiques (Parti libéral, Parti progressiste-conservateur, Bloc Québécois et Nouveau Parti démocratique) ont déposé un projet de loi émanant des députés pour changer la Loi électorale du Canada et abaisser l'âge électoral à 16 ans. Toutefois, le projet de loi a été rejeté au Parlement.

Des projets de loi similaires ont été déposés dans d'autres pays, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne. En Iran, les jeunes de 16 ans ont le droit de voter à certaines élections; au Brésil, aux Philippines et dans bon nombre de municipalités en Allemagne, l'âge électoral est aussi de 16 ans.

En janvier 2005, Eryn Fitzgerald et Christine Jairamsingh, deux adolescentes d'Edmonton, en Alberta, ont cherché à porter cette question devant la Cour suprême, mais on a rejeté leur demande.

En juin 2005, lors d'un débat à la Chambre des communes, le député conservateur Pierre Poilievre – qui, à 25 ans, était le plus jeune membre du Parlement – s'est opposé à l'idée de réduire l'âge électoral. Ses arguments étaient que « la responsabilité [...] de payer des impôts nous revient vers l'âge de 18 ans [...]. L'esprit de prudence économique et le sens des responsabilités et de l'ardeur au travail ne se manifestent vraiment que quelques années plus tard, lorsqu'on atteint l'âge de la majorité ». Ce à quoi d'autres ont rétorqué que chacun paie la TPS et que la plupart des Canadiens payent aussi une taxe de vente provinciale.



Pour en savoir plus

Bon nombre de sources différentes présentent des arguments pour ou contre l'abaissement de l'âge électoral. Faites une recherche dans Internet avec l'expression « Abaisser l'âge électoral au Canada » (ou en Alberta) pour trouver d'autres sources.

■ Les TI au service du processus électoral

Elections Alberta utilise maintenant un système d'inscription des électeurs en ligne appelé Voterlink. Les électeurs admissibles peuvent s'inscrire à la liste électorale à partir du site www.voterlink.ab.ca. Pour cela, il faut détenir un permis de conduire ou une carte d'identité de l'Alberta. Tous les citoyens canadiens de 16 ans ou plus qui résident habituellement en Alberta depuis au moins six mois peuvent s'inscrire.

Mon bureau n'a pas la possibilité de mettre en œuvre les meilleures pratiques reconnues comme telles par les autres bureaux des élections, ni de moderniser le processus électoral albertain. Les clauses prescriptives et désuètes de la loi électorale (Election Act) et de la loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions (Election Finances and Contributions Disclosure Act) rendent difficile le recours aux innovations technologiques qu'imposent pourtant les nouveaux besoins des différentes parties concernées.

Le présent rapport contient les recommandations que m'inspirent les problèmes soulevés par la loi électorale dans son état actuel. Une reformulation en profondeur des textes s'impose, de façon à ce que, de cadre prescriptif comme actuellement, le corpus législatif devienne un outil permettant, en période électorale, de protéger les grands principes d'équité, d'accessibilité pour tous et d'intégrité des résultats, tout en se présentant sous une forme claire que les intéressés n'auront pas de mal à comprendre et à interpréter.

Resler, G. Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election, « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016. www.elections.ab.ca/reports/general-elections/2015-general-election/

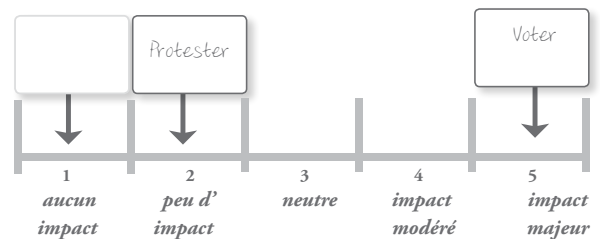


En petits groupes, préparez une présentation par affiches autour d'une question de votre choix sur laquelle vous mènerez des recherches. La présentation par affiches permet de transmettre de l'information de façon concise. On conçoit les affiches en vue de communiquer des concepts et des données à un auditoire au moyen de textes et d'éléments visuels. En général, les présentations par affiches sont plus informelles que les présentations orales.

- Définissez précisément la problématique à étudier.
- Recueillez et classez les informations pertinentes.
- Planifiez le contenu de vos affiches (notamment la problématique à explorer et le texte et les éléments visuels à utiliser).
- Réalisez votre affiche.

Quand vous aurez présenté votre recherche, réfléchissez aux questions suivantes et discutez-en ensemble.

- Comment le fait de voter témoigne-t-il d'une adhésion à certaines valeurs, idéologies ou positions sur des problématiques données?
- Comment la participation électorale permet-elle de savoir ce que les citoyens pensent d'une question ou d'une décision? Qu'entend-on par « suffrages exprimés »?
- Est-ce que les tendances en matière de participation électorale (ou le taux de participation électorale) peuvent nous renseigner sur ce que les citoyens considèrent important (ou sans importance)? Si oui, qu'est-ce qu'elles peuvent nous apprendre?
- À part le vote, quelles actions peuvent constituer une participation politique ou témoigner de l'adhésion à une position ou à une idéologie particulière?
- Selon vous, quel est l'impact des différentes formes d'action politique, y compris le vote? Utilisez un **éventail** comme celui qui suit pour donner une idée de cet impact.
- Qui est exclu du processus électoral? Pourquoi? Est-ce juste?





■ Vivre une élection

Certains croient que, dans les démocraties représentatives, voter est le geste le plus important qu'un citoyen peut faire pour s'engager politiquement. Le régime démocratique canadien donne à chaque électeur admissible le droit de voter. Certains décident néanmoins de ne pas l'exercer.

Il ne peut y avoir de démocratie sans la tenue d'élections libres et justes. Les élections sont libres et justes quand tous sont égaux et que chaque citoyen a droit à une voix.

Ainsi, le droit de vote donne à chacun une même voix au chapitre. **Collectivement** (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public.

Ils les informent des positions et points de vue soutenus par la majorité. Le concept de **décision fondée sur le choix de la majorité** est un aspect important du processus électoral:

- Le parti politique qui détient le plus grand nombre de sièges forme le gouvernement.
- Les décisions relatives à l'adoption des lois sont prises au moyen de votes majoritaires.
- Nos représentants sont choisis au moyen de ce qu'on appelle souvent le « **système majoritaire uninominal** ». Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes – et cela, même s'ils obtiennent moins de 50 % du nombre total de votes.
- Certains pays recourent à d'autres mécanismes de prise de décisions fondées sur le choix de la majorité. Il est de plus en plus question des avantages qu'il y aurait à changer le système électoral canadien. Les autres systèmes sont la **représentation proportionnelle**, le **vote préférentiel**, le **vote unique transférable** et le système **mixte avec compensation proportionnelle**.
- La population est à peu près la même d'une **circonscription électorale** à l'autre. Le député élu est censé représenter la population de la circonscription et donner à chacun une même voix au chapitre. Cela n'est plus nécessairement le cas quand la taille de la circonscription diminue ou augmente.

■ Le conseil des élèves



Est-ce que le processus électoral est juste et équitable? À toi de juger.

Selon toi, quels changements seraient susceptibles de rendre plus juste ou plus équitable le processus électoral que la classe s'apprête à suivre? Si tu le pouvais, quelles modifications apporterais-tu dès maintenant au processus électoral du Canada?

S'arrêter et réfléchir



As-tu déjà participé à une prise de décisions fondées sur le choix de la majorité? Si oui, quand? Quelles autres méthodes as-tu utilisées pour prendre des décisions?



Pour en savoir plus

Dans le module « secondaire » du site **Devenir électeurs**, étudie ce qu'on dit du processus électoral dans la section **Identités et idéologies**. Pour trouver de l'information sur les processus électoraux, ainsi que des exemples, consultez le site www.buildingfuturevoters.ca.

Saviez-vous que...



L'âge électoral le plus courant dans le monde est 18 ans. Toutefois, dans certains pays, on peut voter plus tôt. Au Timor-Oriental, en Indonésie, aux Seychelles et au Soudan, l'âge minimal pour voter aux élections nationales est de 17 ans, alors qu'il est de 16 ans en Autriche et au Brésil. Les personnes âgées de 16 à 18 ans qui occupent un emploi peuvent voter en Bosnie, en Serbie et au Monténégro. Par contre, il faut avoir au moins 25 ans pour pouvoir voter en Ouzbékistan. En Italie, il faut aussi avoir au moins 25 ans pour pouvoir élire des représentants au Sénat.

Pour en savoir plus



L'*Election Act* (la « loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle décrit toutes les règles et procédures à suivre pour que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*. Cet organisme doit aussi demeurer indépendant des partis politiques et du gouvernement en exercice.

On peut consulter l'*Election Act* et d'autres lois liées aux élections sur le site Web d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/resources/legislation/.

Organisez une élection afin de mettre en place un conseil des élèves. Procédez comme suit:

- Élisez un mini-conseil de classe. Précisez ses responsabilités et les questions dont il traitera.
- Tenez un référendum sur un enjeu pertinent dans votre école ou votre classe. Au lieu d'élire des représentants, adaptez la documentation et les ressources électorales afin de décider de la conduite à tenir.



Quels pouvoirs auront les représentants que vous élirez? Quels seront leurs rôles et leurs responsabilités?

Admissibilité des électeurs

En Alberta, il faut répondre à certains critères pour avoir le droit de vote. Pour avoir le droit de voter à une élection provinciale, il faut:

1. Avoir la citoyenneté canadienne
2. Avoir 18 ans ou plus
3. Résider habituellement en Alberta au moins six mois avant le jour de l'élection

Les personnes coupables de manœuvres frauduleuses pendant une élection ne sont pas autorisées à voter. L'article 45 de l'*Election Act* précise qui ne peut voter.



Quels sont les critères d'admissibilité pour voter aux élections fédérales?

Est-ce qu'on devrait changer les critères d'admissibilité pour voter aux divers ordres de gouvernement?

Quels seront vos critères d'admissibilité des électeurs?

agir leadership
voter représentation
voix des élèves

■ Les circonscriptions électorales

Ton école est un peu comme une circonscription électorale, et ta classe comme une section de vote. Aux élections provinciales, chaque circonscription doit élire un représentant. Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, c'est-à-dire s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu aux bureaux de scrutin de chaque section de vote.



Pourquoi, selon toi, est-il important que tous les électeurs soient inscrits?

Pendant les élections, on discute habituellement de questions qui sont importantes pour les citoyens. Pendant votre élection, vous devrez discuter de questions qui sont importantes pour votre classe, votre école ou votre milieu. Il peut s'agir de questions liées directement à un projet auquel tu participes déjà.



Quelles questions ont été soulevées pendant votre élection?

En quoi ces questions peuvent-elles différer d'une classe, d'un groupe de personnes ou d'un milieu à l'autre?

En utilisant vos recherches effectuées lors d'activités précédentes, trouvez des solutions de rechange au système majoritaire uninominal (fondé sur les décisions de la majorité). Auriez-vous à changer la documentation et les ressources électorales utilisées? Si oui, comment? Réfléchissez aux questions suivantes:

- Est-ce qu'il faudrait changer les bulletins de vote?
- Est-ce que le personnel électoral aurait des responsabilités différentes?
- Est-ce qu'on utiliserait une procédure différente pour le décompte des votes et l'enregistrement des résultats?



Passons à l'action

Pourquoi ne pas utiliser l'élection du conseil de classe pour faire avancer votre projet de classe? Quelles activités ou politiques sont importantes dans le cadre des campagnes électorales des candidats? Inspirez-vous des activités suivantes, qui peuvent varier d'un projet à l'autre:


- **Mener des activités de communication ou de lobbying** auprès du député de la circonscription ou du gouvernement, afin de faire apporter certains changements (exposé, envoi d'une lettre, communication de résultats de recherche, invitation à venir en classe, etc.).
- **Réaliser le projet dans la classe ou dans l'école** (par exemple en organisant une campagne de sensibilisation dans l'école, des rencontres entre les élèves ou dans le cadre de groupes de travail, des réunions de mobilisation à l'heure du dîner, etc.).
- **Réaliser le projet dans la collectivité** (par exemple en préparant une soirée d'information communautaire, en tenant une conférence de presse, en diffusant un message d'intérêt public, en organisant une campagne ou une mini-conférence, etc.).

Encouragez les candidats à faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour réaliser les objectifs de votre projet de classe.

2 Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?

 Fiche de l'élève 2-3

■ S'engager à participer

 Préparer une campagne

Pourquoi et comment devrait-on encourager les jeunes à s'engager? Montez autour de cette question une campagne qui sera menée dans les réseaux sociaux.

Réfléchissez aux éléments à inclure dans votre campagne: par exemple, le sens de l'engagement et de la participation des jeunes, les modes de participation ou les préoccupations, priorités et problématiques qui comptent pour les jeunes. L'approche que vous suivrez pour votre campagne devra prévoir des éléments visuels et du texte. Dans les réseaux sociaux, faites preuve de créativité: utilisez des logos, des illustrations et des symboles.

Planifiez votre campagne destinée aux réseaux sociaux. Assurez-vous que chaque membre de votre groupe est responsable d'au moins une tâche.

Notre stratégie	Objectif	Tâches à effectuer	Personne responsable et date

Fiches d'information

Pour en savoir plus

Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7^e édition), qu'on peut consulter à l'adresse www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf.

Bien que rédigé en 2003, l'article « Teaching Democracy: What Schools Need to Do » de Joseph Kahne et Joel Westheimer énonce d'intéressantes perspectives sur la manière d'inculquer les principes démocratiques. Cet article se trouve dans Internet.

On pourra également consulter (en anglais seulement) le module en ligne consacré par l'Athabasca University à la démocratie parlementaire à www.athabasca.ca/govn/parliamentary_democracy/introduction/options.html.

Recours aux TIC

Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca contient des hyperliens et informations supplémentaires.

FICHE D'INFORMATION 1

Vue d'ensemble du gouvernement

On utilise couramment le terme « gouvernement » pour désigner tout ce qui concerne le fait d'adopter et d'appliquer les lois, de prélever des impôts et de fournir des services publics. Or, dans le système parlementaire canadien, ce mot a un sens très précis.

Le gouvernement, c'est le groupe des élus que soutient la majorité des représentants siégeant au Parlement ou à l'assemblée législative de la province considérée. Le gouvernement a pour tâche de faire adopter des lois et de gérer les ministères qui assurent les programmes et les services qu'impliquent ces lois.

Le Parlement à deux chambres (système **bicaméral**) qui forme la base de notre gouvernement fédéral nous vient de la Grande-Bretagne. C'est au 14^e siècle que le Parlement britannique a pris sa forme actuelle : une Chambre des communes (aux membres élus) et une Chambre des lords, dont les membres sont nommés. C'est l'équivalent, au Canada, de la Chambre des communes et du Sénat.

Le fait de tenir des élections où des citoyens ordinaires élisent leurs représentants au Parlement constitue aussi un héritage britannique. En Grande-Bretagne, c'est dès le 13^e siècle qu'on a fait appel aux chefs des villages pour former le Parlement; cependant, le droit de vote n'a été étendu à la classe moyenne et à la classe ouvrière qu'au 19^e ou 20^e siècle. Les femmes, elles, ont dû attendre le courant du 20^e siècle.

L'équivalent provincial du Parlement est l'Assemblée législative. En Alberta, le pouvoir législatif se compose d'une chambre (système **unicaméral**) – l'**Assemblée législative** – et du lieutenant-gouverneur. Comme dans le système fédéral, le premier ministre et le Cabinet sont issus du même parti politique, à savoir celui qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée.

● La démocratie responsable

Au Canada, notre système de gouvernement est basé sur le principe britannique de gouvernement responsable. Cela signifie que, pour continuer à gouverner, le Cabinet doit avoir le soutien de la majorité de l'assemblée élue. On établit ainsi un système dans lequel le gouvernement est **responsable** devant l'assemblée, c'est-à-dire qu'il doit lui rendre des comptes.

Le principe de gouvernement responsable, qui fait partie intégrante du système canadien depuis 1867, nous vient de la Grande-Bretagne. C'est là que ce principe a d'abord été appliqué: en 1742, Sir Robert Walpole, le premier des premiers ministres britanniques, démissionna quand la Chambre des communes rejeta deux de ses principales politiques et que son gouvernement perdit le vote de défiance qui suivit.

L'expression « **gouvernement responsable** » s'applique généralement à un gouvernement qui a des responsabilités vis-à-vis du peuple. Au Canada, elle désigne une autorité exécutive qui, pour gouverner, a besoin du soutien d'une assemblée élue.

En Alberta, l'autorité exécutive est constituée du premier ministre et du **Cabinet**. Le premier ministre est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de représentants élus à l'Assemblée législative. Le premier ministre nomme les membres du Cabinet, qu'il choisit parmi les députés, c'est-à-dire les **membres élus de l'Assemblée législative**. C'est au pouvoir exécutif qu'il incombe de proposer des lois, de les faire adopter et de les faire appliquer.

Si un parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'Assemblée, c'est qu'il est soutenu par une majorité de députés (ou qu'il détient une majorité). Dans un tel cas, le gouvernement formé est appelé **gouvernement majoritaire**. Dans le système parlementaire albertain, les gouvernements majoritaires sont généralement stables, car le vote sur les principales initiatives du gouvernement (comme les projets de loi et les budgets) tend à respecter la ligne du parti. La défaite d'une importante initiative du gouvernement entraînerait la chute de celui-ci. Par conséquent, le gouvernement doit généralement compter sur l'unité du parti pour se maintenir au pouvoir. C'est pourquoi la discipline de parti – selon laquelle les députés d'un même parti soutiennent les politiques de celui-ci à l'Assemblée – s'est imposée comme une tradition du régime parlementaire.

Le gouvernement est dit **minoritaire** si le parti au pouvoir possède moins de la moitié des sièges à l'Assemblée. Il peut lui arriver cependant de détenir la majorité s'il obtient suffisamment d'appuis de la part de membres des partis de l'opposition. Le rejet d'une politique ou d'une loi importante peut donner lieu à un **vote de défiance**. Si le résultat de ce vote n'est pas en sa faveur, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection.

Les gouvernements minoritaires doivent donc consentir à des compromis avec les membres des autres partis : il arrive que leurs projets de loi et leurs priorités en matière de dépenses résultent d'un consensus entre les différents partis. Cela signifie que les membres de l'opposition exercent généralement sur les affaires de l'État une influence plus grande dans un gouvernement minoritaire que dans un gouvernement majoritaire.

● La démocratie directe

La **démocratie directe** est un système de gouvernement où les électeurs peuvent eux-mêmes annuler, modifier ou adopter des politiques ou des lois au moyen de référendums exécutoires. La Suisse est un bon exemple de pays où l'on a recours à la démocratie directe pour établir les lois et les politiques. Les électeurs suisses peuvent, par pétition ou référendum, contester une loi ou une politique. Le résultat du vote référendaire oblige le gouvernement à se conformer à la volonté des électeurs.



Pour en savoir plus

On peut consulter une histoire détaillée de l'évolution du droit de vote sur le site Web d'Élections Canada www.elections.ca.

Sur le site Web des Archives de Radio-Canada, on trouve, à l'adresse <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>, une série de documents vidéo et d'articles intitulée « Le vote au Canada, droit ou privilège? ».

Le site Web **Aux Urnes!** d'Historica à l'adresse www.histori.ca/voices/index.do, présente certains points de vue sur le droit de vote et la citoyenneté, notamment la perspective historique et celle des jeunes.

Pour en savoir plus



En partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne, la Maytree Foundation et CBC News, l'Institut Environics, avec le soutien de la Banque Royale du Canada, a mené auprès des Canadiens une enquête nationale inédite sur les questions de citoyenneté. Il découle de cette étude une idée très nette de la conception qu'ont actuellement les Canadiens de la citoyenneté (ce que signifie être un « bon citoyen ») et de la manière dont cette conception influe sur leur compréhension de leurs droits, responsabilités, allégeances et identités. Les résultats de l'étude se trouvent à l'adresse <http://environicsinstitute.org/institute-projects/completed-projects/canadians-citizenship>.

Dans « M'entendez-vous? – Les jeunes et l'élection fédérale de 2015 », Samara Canada, organisme caritatif national qui s'emploie à réconcilier les citoyens et la politique fait, pour trois tranches d'âge données, une comparaison entre, d'une part, la participation politique et, d'autre part, le taux d'interaction entre les Canadiens et les responsables des partis. Le rapport se trouve à l'adresse www.samaracanada.com/fr/la-recherche/la-citoyenneté-active/m-entendez-vous.

En 2013, Samara Canada a produit un autre rapport intéressant, « Sommes-nous des poids plumes? – Les formes de participation politique autres que le vote ».

Ce rapport se trouve à l'adresse www.samaracanada.com/fr/la-recherche/la-citoyenneté-active/sommes-nous-des-poids-plumes-.

● La question de la participation électorale

La question du faible taux de participation aux élections et de l'apathie des électeurs concerne tous les ordres de gouvernement (au niveau fédéral, provincial ou local); elle préoccupe de plus en plus les gouvernements, les membres de la classe politique – et nombre de Canadiens. Les raisons ne manquent pas; certaines reposent sur les opinions, d'autres sur les faits et les chiffres. En Alberta comme au niveau fédéral, les élections de 2015 ont entraîné des changements inattendus et mis en lumière plusieurs nouveaux enjeux.

« Même si l'élection de 2015 a été un succès dans l'ensemble, il est devenu évident qu'un système ancré dans le 19^e siècle ne répond plus aux attentes des électeurs canadiens, qui souhaitent des services électoraux plus accessibles et pratiques, en personne ou en ligne, et de l'information numérique en temps réel. »

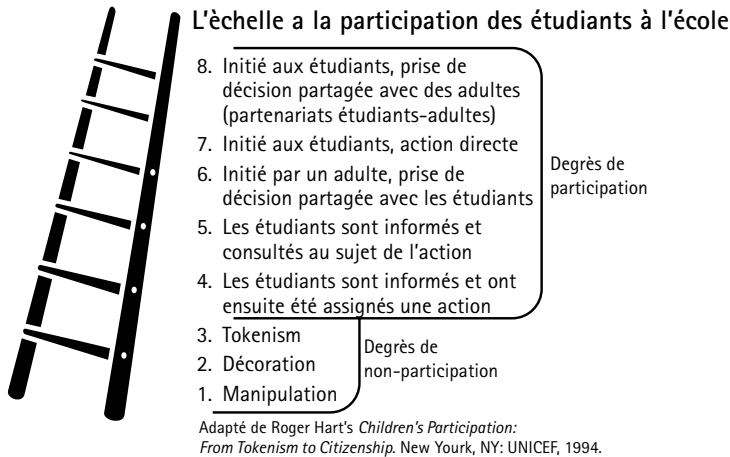
Bureau du Directeur général des élections du Canada. *Rapport sur la 42^e élection générale du 19 octobre 2015*, Élections Canada, 2016: p. 7.

« Une reformulation en profondeur des textes s'impose, de façon à ce que, de cadre prescriptif – ce qu'il est actuellement –, le corpus législatif devienne un outil permettant, en période électorale, de protéger les grands principes d'équité, d'accessibilité pour tous et d'intégrité des résultats, tout en se présentant sous une forme claire que les intéressés n'auront pas de mal à comprendre et à interpréter. »

Directeur général des élections de l'Alberta. *Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election* – « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016: p. 2.

On peut définir ou décrire l'engagement des jeunes comme une contribution significative et constante à des activités qui touchent des personnes ou des groupes autres qu'eux-mêmes ou leur cercle de connaissances. Les jeunes peuvent s'engager dans de multiples causes et de multiples façons. Il peut s'agir d'activités bénévoles, de fonctions de leadership, de participation politique, d'une adhésion à des organismes ou d'actions individuelles, comme la participation à des rencontres, à des manifestations licites, à des rassemblements ou à des tribunes publiques. Autrement dit, cet engagement peut prendre la forme d'actions considérées comme plus « traditionnelles » – ou d'autres qui le sont moins. Des recherches récentes ont montré que les jeunes tendent surtout à s'engager dans des activités perçues comme « non traditionnelles ».

Roger Hart, spécialiste en participation des jeunes, utilise pour en parler l'image d'une échelle à huit degrés. On fait référence à cette échelle dans le guide à l'intention des animateurs-formateurs d'ateliers intitulé *Au cœur de la question: l'éducation civique et la formation aux valeurs* (Alberta Education, 2007). Cet outil peut constituer un cadre utile pour qui veut analyser les modes de participation que choisissent les élèves.



« Depuis 2000, les Canadiens se sont rendus 6 fois aux urnes afin d'élire un premier ministre. Cela fait beaucoup d'élections fédérales en 15 ans; il y en a eu 4 au cours de la dernière décennie et l'électorat ne cache plus sa lassitude. Le taux de participation aux derniers scrutins a été catastrophique. Il a atteint un creux historique en 2008 : 58,8 % seulement des électeurs inscrits sont allés voter. Il y a plus inquiétant encore : l'apathie se manifeste parmi un nombre disproportionné de jeunes – lors de l'élection de 2011, moins de 40 % des Canadiens de 18 à 24 ans ont exercé leur droit de vote. Peut-être les jeunes étaient-ils particulièrement désabusés ou tout simplement ne croyaient-ils pas que leurs choix pèseraient dans la balance. Peu importe : jusqu'ici, la majorité des jeunes Canadiens ne jugeait pas crucial de voter.

Il n'en a pas été de même cette année. Des changements ont été perceptibles pendant la période précédant l'élection. Les réseaux sociaux bruissaient de débats politiques. Les jeunes se passaient le mot – il fallait voter de manière stratégique –, sites Web à l'appui, comme strategicvoting.ca et voteswap.ca. Les égoportraits à saveur électorale fourmillaient sur Twitter. Sur Facebook, près de 450 000 personnes ont manifesté leur intérêt pour un rassemblement festif saluant le départ de Stephen Harper. Les jeunes ont entendu les multiples voix leur assurant que leurs suffrages étaient importants. Élections Canada s'est particulièrement efforcé de faciliter les choses aux jeunes électeurs, en ouvrant 71 bureaux de vote par anticipation dans les campus universitaires et les maisons de jeunes, à travers tout le pays.

John Oliver, l'animateur de l'émission-débat « Last Week Tonight » a même pressé les Canadiens d'aller voter (depuis quand les médias américains s'intéressent-ils à la politique canadienne?). Quant à Rick Mercer, humoriste canadien bien connu, il s'est exprimé en termes passionnés sur les ondes de la radio nationale, disant à ses compatriotes qu'en se rendant aux urnes, les jeunes pouvaient tout changer.

Mercer avait raison. Les résultats électoraux qui défilaient sur les écrans dans la nuit du 19 octobre 2015 ont marqué l'histoire à plus d'un titre. Le taux de participation a bondi : près de 70 % des électeurs inscrits ont voté, soit la plus forte proportion depuis 1993 dans le cas d'une élection fédérale.

La répartition par groupe d'âge n'est pas encore connue, mais on estime que le vote des jeunes a fortement contribué à la victoire retentissante du Parti libéral. »

Dorfmann, J. « The Power of Young Voters: Canada's Historic Election ». *Harvard International Review*, 4 novembre 2015. <http://hir.harvard.edu/power-young-voters-canadas-historic-election/>

« Cet article, sur la base des données de l'ESG de 2013 [Enquête sociale générale sur l'identité sociale], a démontré que les jeunes votent aux élections dans une proportion moindre que leurs aînés et qu'ils sont moins susceptibles d'avoir l'intention de voter aux prochaines élections. De même, ils ont tendance à démontrer un niveau d'intérêt envers la politique plus faible que leurs aînés. Ces tendances masquent cependant un degré relativement élevé d'engagement dans d'autres activités. En effet, plusieurs jeunes Canadiens s'engagent politiquement et civiquement, mais d'autres façons.

Les plus jeunes parmi les jeunes, soit les jeunes de 15 à 19 ans, sont les plus enclins de tous les groupes d'âge à être membres ou à participer à des groupes, des organismes ou des associations. Ils sont aussi proportionnellement les plus nombreux à participer au moins une fois par semaine à des activités de groupe ou à des rencontres.

Les jeunes de 20 à 24 ans, quant à eux, comptent parmi les plus engagés de tous dans des activités politiques telles que de signer une pétition, participer à une manifestation ou à une marche de protestation. Les jeunes universitaires se démarquaient particulièrement, présentant les taux de participation les plus élevés pour presque tous ces types d'activités. En somme, lorsqu'on élargit le spectre des différentes activités politiques et communautaires auxquelles les citoyens peuvent prendre part, force est d'admettre que les jeunes sont nombreux à démontrer de l'intérêt par rapport à la chose publique.

Cependant, la proportion d'inactifs politiques – soit ceux qui n'ont participé à aucune activité politique au cours des 12 derniers mois et n'ont pas manifesté une forte intention de voter aux prochaines élections – était plus élevée chez les jeunes. En conséquence, la faible participation électorale des jeunes promet d'être un sujet d'intérêt et de préoccupation au cours des prochaines années. »

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

Pour en savoir plus



Une enquête a été menée auprès de 1 000 Canadiens de 18 à 25 ans sur les événements qui ont entouré récemment la mobilisation de la jeunesse et les conséquences de l'augmentation du taux de participation électorale. Les résultats en ont été publiés en 2016 dans *The Next Canada: Politics, political engagement, and priorities of Canada's next electoral powerhouse: young Canadians*, à la demande de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. <http://abacusdata.ca/the-next-canada-politics-political-engagement-and-priorities-of-canadas-next-electoral-powerhouse-young-canadians/>

Raisons avancées par ceux qui ne votent pas, selon la tranche d'âge

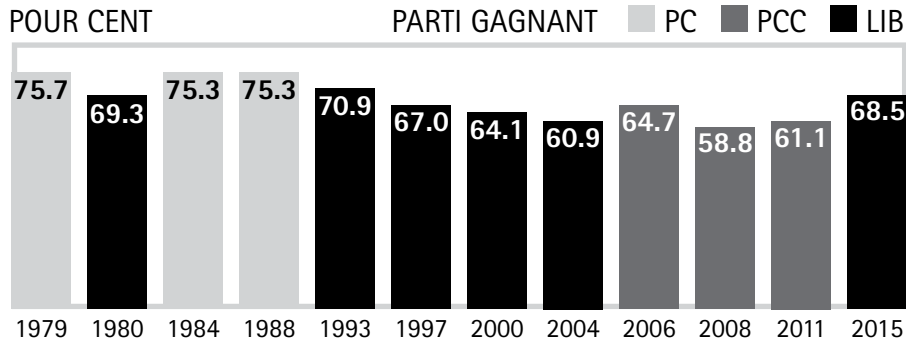
	18- 24 ans (%)	25- 34 ans (%)	35- 44 ans (%)	45- 54 ans (%)	55- 64 ans (%)
Raisons liées à la vie courante	47	48	47	44	44
Trop occupé(e)	28	30	30	22	17
À l'extérieur de la ville	13	11	11	12	14
Maladie ou incapacité	5	6	7	10	14
Raisons de nature politique	38	40	42	44	43
Pas intéressé à la politique	33	33	34	34	34
Raisons liées au processus	11	8	6	7	6
Toutes autres raisons	4	5	5	5	6

Tu trouveras d'autres chiffres intéressants dans le tableau indiqué ci-dessous.

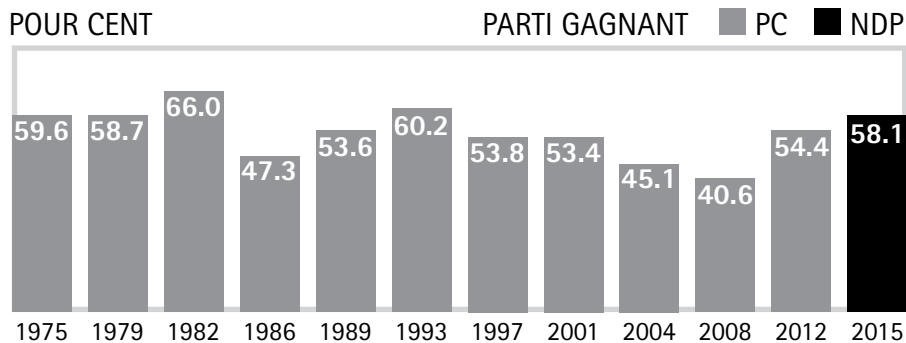
« Raisons de l'abstention au vote selon le groupe d'âge et le sexe, élections fédérales de 2015 ». Statistique Canada, 22 février 2016. www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/t002a-fra.htm

Taux de participation aux élections canadiennes

En 2003, l'Alliance réformiste conservatrice canadienne et le Parti progressiste-conservateur du Canada ont fusionné, donnant naissance au Parti conservateur du Canada (PCC).



Taux de participation aux élections provinciales en Alberta



Pour en savoir plus

Sur Internet, on trouvera une analyse complète des élections fédérales de 2015 dans la publication de l'Université de la Colombie-Britannique intitulée *Canadian Election Points de vue sur l'élection canadienne – Communication, stratégie et démocratie*.

Cette publication contient de nombreux articles sur la campagne électorale de 2015 et les difficultés qu'elle a soulevées, les communications assurées par les médias et les formations politiques, les sondages d'opinion et le comportement des électeurs. L'analyse en question se trouve à l'adresse www.ubcpress.ca/canadianelectionanalysis2015/CanadianElectionAnalysis2015.pdf.

Le Conference Board du Canada a comparé les taux de participation électorale observés dans 15 pays en 2013 (en anglais seulement).

www.conferenceboard.ca/hcp/details/society/voter-turnout.aspx.

Dans bien des pays, voter n'est pas seulement un droit. C'est une obligation, et le gouvernement impose aux citoyens de s'en acquitter. Au Canada, Mac Harb, politicien à la retraite, est adepte de la formule. L'ancien député libéral et sénateur rappelle, dans la Revue parlementaire canadienne (www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=168&art=1140), que l'Australie a décrété le vote obligatoire en 1924.

« Aujourd'hui, le taux de vote en Australie se maintient autour de 90 p. 100. « En Belgique, le vote obligatoire remonte à 1893. Actuellement, le taux de participation dans ce pays dépasse les 90 p. 100. »

« Les dernières élections dans l'Union européenne ont révélé le pouvoir extraordinaire des lois sur le vote obligatoire et de la culture électorale que ces lois amènent, poursuit M. Harb. Dans les États [membres] où le vote est obligatoire, le taux de participation a été remarquable, atteignant 90,8 p. 100 en Belgique, 89 p. 100 au Luxembourg et 71 p. 100 à Chypre, comparativement à 42,7 p. 100 en France, 45,1 p. 100 en Espagne et un maigre 38,8 p. 100 au Royaume-Uni. »

Dans ces trois derniers pays, voter n'est pas obligatoire.

Pablo, C. « Is it time for mandatory voting? », *The Georgia Straight*, 7 octobre 2015.
www.straight.com/news/551946/it-time-mandatory-voting-canada

Pour en savoir plus

Concernant le processus de consultation sur la réforme électorale, le gouvernement du Canada fournit de l'information et indique comment participer à l'exercice.

www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale.html

Dans *Macleans* est paru un article où l'on compare le processus électoral canadien actuel et quatre formules différentes adoptées par d'autres pays.

Shendruk, A. « On electoral reform, what are Canada's options? », *Macleans*, 16 juin 2016.
www.macleans.ca/politics/making-sense-of-electoral-reform-what-are-canadas-options/

Le site Web FairVote traite également de réforme électorale.

On y trouve notamment un document intitulé *Pourquoi la représentation proportionnelle? – Un aperçu des preuves*. <http://campagne2015.fairvote.ca/wp-content/uploads/2016/01/Pourquoi-la-RP-aperçu-des-preuves-v.-de-2016-01-13.pdf>

La Bibliothèque du Parlement dresse le tableau complet des possibilités de réforme dans « Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu ». www.lopparl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government.

● Réforme électorale

Les systèmes électoraux autres que le scrutin majoritaire uninominal se classent en trois grandes catégories selon qu'ils sont à majorité simple, à représentation proportionnelle ou mixtes.

Dans un **système électoral à majorité simple**, le candidat gagnant est celui qui obtient plus de 50 % des suffrages exprimés. Différentes formules sont possibles. Par exemple, le système pourrait permettre aux électeurs de classer les candidats de leur circonscription par ordre de préférence. Si aucun candidat n'obtient la majorité des suffrages lors du premier décompte, celui qui s'est classé dernier est éliminé; les autres se voient attribuer les bulletins sur lesquels le candidat éliminé était le premier choix et eux-mêmes, le deuxième choix. L'opération se poursuit jusqu'à ce qu'un des candidats obtienne la majorité requise.

Un autre exemple est celui des deux tours de scrutin : si aucun candidat n'obtient la majorité la première journée électorale, on en organise une autre (généralement une ou quelques semaines plus tard), pendant laquelle ne s'affrontent que les deux candidats parvenus en tête au premier tour. Est élu le candidat qui remporte ce second tour. Ce système est utilisé en Australie et en France.

Les systèmes de **représentation proportionnelle** (RP) cherchent à faire correspondre le pourcentage de suffrages remportés par chaque parti politique au nombre de sièges qui lui seront attribués à l'assemblée législative.

Les systèmes de ce type se déclinent souvent en de multiples formules et donnent lieu à des calculs de répartition des sièges tantôt simples, tantôt complexes. Ils ne reposent pas sur des circonscriptions uninominales – généralement, les citoyens votent pour plus d'un candidat ou pour un parti politique. C'est le système que la Suède a adopté.

Il existe aussi des **systèmes électoraux mixtes** qui combinent des éléments de système à majorité simple (dit aussi uninominal majoritaire) et des éléments de représentation proportionnelle. Les citoyens d'une circonscription donnée déposent deux bulletins, l'un pour élire directement leur représentant, l'autre pour appuyer un ou plusieurs partis politiques, qui occuperont à l'assemblée législative un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de suffrages exprimés en leur faveur.

Comme exemples de systèmes électoraux mixtes, on peut citer le scrutin majoritaire mixte (SMM), qui est semi-proportionnel, et la représentation proportionnelle mixte (RPM) – un système proportionnel. Au Japon et en Nouvelle-Zélande, le système électoral est mixte. La manière dont les votes sont comptabilisés et traduits en sièges peut influencer sur:

- Les chances de formation d'un gouvernement majoritaire (certains systèmes sont plus susceptibles d'engendrer un gouvernement minoritaire ou de coalition).
- Le nombre et la variété de partis qui seront représentés à la Chambre des communes (certains systèmes pouvant permettre aux petites formations d'obtenir plus de sièges, on assisterait peut-être à la création d'un nombre accru de partis).

Site Internet du Gouvernement du Canada. *Fiche d'information sur les systèmes électoraux*. www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale/en-savoir-plus-sur-la-reforme-electorale-au-canada/fiche-dinformation-sur-les-systemes-electoraux.html

FICHE D'INFORMATION 2

Les élections générales provinciales

La Constitution canadienne exige que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans, mais elles ont habituellement lieu à peu près tous les quatre ans. En Alberta, le projet de loi 21 (l'*Election Amendment Act* de 2011) a imposé une période fixe de trois mois pendant laquelle doivent se tenir les élections provinciales prévues tous les quatre ans.

Les gouvernements qui attendent la fin de leur mandat légal pour déclencher des élections courent le risque d'avoir à le faire à un moment qui ne les avantage pas politiquement, ce qui réduit leurs chances de l'emporter. Inversement, les gouvernements qui déclenchent des élections très tôt (on parle alors d'élections anticipées) pour profiter de conditions politiques favorables risquent de s'attirer des critiques. La plupart des gouvernements attendent donc que les sondages indiquent un regain de popularité vers la fin de leur mandat pour déclencher des élections. La tenue d'élections est une opération complexe, qui débute bien avant que le premier ministre demande officiellement au lieutenant-gouverneur de dissoudre l'Assemblée législative.

● Les circonscriptions électorales

Les électeurs ne sont pas les seuls à devoir faire des choix difficiles au moment des élections. Par exemple, les autorités doivent décider comment diviser la province en circonscriptions électorales (parfois appelées comtés), dont chacune sera représentée par un député provincial.

L'Alberta compte 87 circonscriptions électorales. Chaque circonscription est représentée à l'Assemblée législative par un député provincial. Les députés représentent toutes les personnes de leur circonscription, peu importe si elles ont voté ou non et pour qui elles ont voté.

On révisé les limites des circonscriptions électorales à peu près tous les dix ans. Cette tâche incombe habituellement à un organisme spécial appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

Cette commission se compose d'un président nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et de quatre membres (ou commissaires) nommés par le président de l'Assemblée législative : deux sur la recommandation du premier ministre, les deux autres sur la recommandation du chef de l'opposition officielle, après consultation des chefs des autres partis d'opposition.

Les commissaires à la délimitation des circonscriptions électorales doivent, en plus de connaître à fond la législation électorale, être au courant des besoins et aspirations des résidents de leur circonscription. La Commission établit le tracé des frontières en tenant compte principalement de la composition de la population, mais aussi des intérêts communs des habitants, des caractéristiques géographiques, des frontières naturelles (rivières, etc.) ou administratives (limites des villes et des comtés, notamment), etc. Elle fonde ses décisions en s'inspirant d'une loi appelée *Electoral Boundaries Commission Act* (« Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.



Pour en savoir plus

Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7^e édition), qu'on peut consulter à l'adresse

www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf.



Recours aux TIC

Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca contient des hyperliens et informations supplémentaires.

On peut visualiser la carte de chacune des circonscriptions électorales albertaines sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse <http://streetkey.elections.ab.ca/>.



Les responsabilités du personnel électoral sont décrites (en anglais seulement) sur le site Web d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/about-elections-alberta/.

L'information dont ont besoin les candidats et les partis politiques est publiée (en anglais seulement) à l'adresse www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/political_participants.htm.

Les électeurs peuvent apporter des modifications à la liste électorale à l'aide de Voterlink à l'adresse www.voterlink.ab.ca, un service d'inscription en ligne assuré par Elections Alberta (en anglais seulement).

L'*Election Act* (la « loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle établit l'ensemble des règles et procédures à suivre pour veiller à ce que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*.

Cet organisme doit aussi demeurer indépendant des partis politiques et du gouvernement en exercice. On peut consulter l'*Election Act* et les lois connexes sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/resources/legislation/ (en anglais seulement).

● L'organisation des élections

C'est à Elections Alberta, autrement dit au Bureau du directeur général des élections, qu'incombe la difficile tâche d'organiser les élections générales provinciales. Le Bureau doit veiller à :

- Mettre à jour la liste électorale (ce qui peut consister, notamment, à recenser une partie ou l'ensemble des électeurs en recueillant leur nom de porte en porte)
- Fournir aux directeurs de scrutin et à leur personnel la formation nécessaire pour mener à bien les élections
- S'assurer que le processus électoral se déroule conformément aux règles
- Effectuer l'ensemble des formalités administratives associées au processus électoral
- Présenter les résultats officiels des élections

● Le système majoritaire uninominal

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du système **majoritaire uninominal** (ou **scrutin majoritaire uninominal à un tour**). Les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes, et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % des suffrages exprimés (c'est-à-dire du nombre total de votes). Au Canada, où l'on estime qu'une représentation davantage proportionnelle est nécessaire à la Chambre des communes, il est de plus en plus question de réforme électorale.

Un autre système électoral est envisagé : la **représentation proportionnelle**, selon laquelle chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur. L'Allemagne, la Suisse et l'Irlande ne sont que quelques-uns des nombreux pays qui font appel à ce système. Un autre système électoral est celui du **vote préférentiel**, selon lequel les électeurs peuvent classer les candidats par ordre de préférence. Ce système est utilisé en Australie. Un changement apporté au niveau fédéral peut aussi influencer sur les élections provinciales.

● Les partis politiques

Quand un groupe de personnes éprouve des besoins similaires ou partage des idées semblables sur les principaux enjeux qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, ce groupe peut former un parti politique en vue de faire élire certains de ses membres et, ainsi, d'améliorer ses chances de voir ses objectifs atteints.

Les membres d'un parti sont en mesure d'influencer les politiciens et les gouvernements lors de l'établissement ou de la révision des grandes orientations. Pendant les campagnes électorales, les candidats s'attachent habituellement à promouvoir les politiques déjà en vigueur. Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en se joignant à l'aile jeunesse d'un parti. Les principaux partis politiques de l'Alberta sont l'Association progressiste-conservatrice de l'Alberta, le parti Wildrose Alliance, le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique. L'origine de l'Association progressiste-conservatrice et du Parti libéral remonte au 19^e siècle. Le Nouveau Parti démocratique, quant à lui, a vu le jour au 20^e siècle.

Ces mêmes partis dominent aussi dans les autres provinces et sur la scène politique fédérale. De nombreux partis comportent à la fois une aile

fédérale et une aile provinciale; chacune recrute ses membres et choisit ses candidats indépendamment. Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant la tenue des élections. Pour chaque circonscription électorale, chaque parti essaie de sélectionner (« désigner ») un candidat qui le représentera. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés **indépendants**.

● **Faire son choix**

De nombreuses raisons sont susceptibles d'orienter les électeurs dans leurs choix électoraux. Il se peut qu'ils fassent leur choix en se basant strictement sur les compétences du candidat. Il arrive aussi qu'ils votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente (à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'un candidat indépendant). Au moment de faire son choix à une élection, il est important de prêter attention non seulement à ce que disent les candidats, mais aussi à ce qu'affirment les chefs de parti. Les chefs décrivent ce que leur parti entend faire s'il forme le gouvernement au pouvoir; quant aux candidats, ils mettent aussi l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.

Pendant leur campagne, les candidats font souvent du porte-à-porte et répondent volontiers aux questions des électeurs, auprès desquels ils rivalisent d'ardeur pour présenter les politiques de leur parti et obtenir des suffrages. Les électeurs ont intérêt à les interroger sur les questions qui les concernent pour savoir ce que les candidats et leur parti comptent faire à ce sujet. Pour communiquer avec les candidats et participer au processus électoral, les électeurs disposent de plusieurs moyens:

- S'informer auprès des candidats ou des membres de leur association de circonscription ou de leur bureau de campagne électorale.
- Examiner comment les députés ont traité de telle ou telle question, en consultant les transcriptions des débats de l'Assemblée législative, publiées (en anglais seulement) à l'adresse www.assembly.ab.ca. Les recherches peuvent se faire par mots-clés. Si les électeurs sont au fait des détails importants sur ces sujets, leurs questions seront plus pertinentes; ils pourront aussi mieux juger du degré de connaissance qu'en ont les candidats.
- Assister aux assemblées publiques, aux débats, aux forums et aux groupes de discussion auxquels participent les candidats. L'une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la plate-forme électorale d'un parti est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs. Les électeurs peuvent ainsi pressentir comment les futurs députés traiteront telle ou telle question.
- Écouter une tribune téléphonique ou y prendre part, regarder un débat entre candidats ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des enjeux importants.

Les médias constituent une bonne source d'informations sur les candidats et sur les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux assurent une large couverture; le mieux est de lire ou d'entendre ce que les candidats eux-mêmes ont à dire sur tel ou tel sujet.

● **Le processus électoral en Alberta**

L'élection commence officiellement quand le gouvernement en exercice adopte un **décret du lieutenant-gouverneur en conseil** et que le **directeur général**



Pour en savoir plus

Aux personnes qui participent à un processus électoral, Elections Alberta propose des outils (en anglais seulement) dans la section Ressources de son site www.elections.ab.ca/resources/. On en trouvera d'autres à l'adresse www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/forms-and-guides/.

La plupart des partis politiques albertains ont leurs propres sites Web, qui informent le public de leurs activités passées et à venir. On trouvera également les coordonnées de diverses personnes-ressources sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/parties/.

des élections délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur du scrutin**.

La période électorale commence après la délivrance des brefs électoraux et dure en tout 28 jours. Le vote a donc lieu le 28^e jour de la période électorale. On appelle **jour des présentations** la date limite pour la nomination des candidats (qui a lieu le 10^e jour après la délivrance des brefs électoraux) et **jour de l'élection**, la journée même du vote (qui a lieu le 18^e jour après le jour des présentations). Pendant la semaine précédant le jour de l'élection, les bureaux de vote par anticipation sont ouverts du mercredi au samedi.

Chaque directeur de scrutin prépare une **proclamation d'élection** qui contient les renseignements suivants:

- Le lieu, la date et les heures auxquels des modifications peuvent être apportées à la **liste électorale**
- Le lieu, la date et les heures de présentation des candidats, ainsi que la date prévue de la fermeture des candidatures
- Le lieu, la date et les heures du vote par anticipation
- La date et les heures du vote le jour de l'élection
- Le lieu, la date et l'heure de l'annonce des résultats officiels
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du directeur de scrutin de la circonscription électorale

Une fois les brefs électoraux délivrés, les directeurs de scrutin publient dans les plus brefs délais la proclamation d'élection, la carte de leur circonscription électorale et la liste des bureaux de scrutin. Ces renseignements sont publiés dans au moins un journal de chaque circonscription. Le directeur général des élections fournit à chaque parti politique enregistré une copie de la liste électorale et de la carte des sections de vote. Tous les partis politiques et les candidats ont le droit de recevoir cette information. Le directeur de scrutin fournit aussi ces documents aux candidats indépendants.

À partir du 5^e jour suivant la délivrance des brefs électoraux, le directeur de scrutin peut effectuer des changements à la liste électorale tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. On a jusqu'à 16 h le samedi qui précède le début du vote par anticipation pour faire des changements à la liste électorale. Ces changements concernent habituellement les électeurs qui:

- N'étaient pas inscrits sur la liste électorale
- Ont déménagé après la préparation de la liste électorale
- Ont obtenu le droit de vote il y a peu de temps

On appelle **candidats** les personnes qui se présentent à une élection dans une circonscription électorale. Avant de recueillir des fonds, d'effectuer des dépenses électorales et de mener campagne, les candidats doivent remplir une demande d'enregistrement du candidat auprès d'Elections Alberta. L'étape suivant la délivrance des brefs électoraux et l'enregistrement des candidats consiste à faire inscrire les noms de ceux-ci sur les bulletins de vote.

Pour avoir le droit de se porter candidat, il faut avoir la citoyenneté canadienne, être âgé d'au moins 18 ans et résider en Alberta depuis au moins six mois. Il n'est pas nécessaire de résider habituellement dans une circonscription électorale pour se porter candidat dans cette circonscription. Les membres du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada ne peuvent pas se porter candidats.

Tous les candidats sont tenus de nommer un électeur à titre d'**agent officiel**.

L'acte de candidature doit contenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent électoral; de plus, le directeur de scrutin doit publier cette information dans un journal à grand tirage. Les agents électoraux doivent avoir le droit de vote en vertu de l'*Election Act* (la « loi électorale »), mais ne sont pas tenus de résider dans la circonscription électorale du candidat qu'ils représentent. L'agent électoral doit accepter par écrit sa nomination en signant l'acte de candidature. Aucun candidat ne peut agir à titre d'agent électoral.

Les agents sont appelés aussi **représentants des candidats**, car ils représentent ces derniers dans chaque bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Ils surveillent le déroulement de l'élection aux bureaux de scrutin ou bureaux d'agents d'inscription pendant les heures d'ouverture puis pendant le décompte non officiel des votes, qui a lieu après la fermeture des bureaux. Chacun des candidats a le droit de nommer au maximum quatre représentants par bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Pas plus d'un représentant par candidat ne doit se trouver présent par urne ou par bureau d'agent d'inscription. Toutefois, chaque représentant peut aller d'un bureau à l'autre au cours de la journée. Les représentants doivent par ailleurs prononcer le serment de discrétion dans le bureau où ils se rendent avant d'y remplir leurs fonctions. Ils doivent également signer le code de conduite des représentants de candidats.

Dans chaque circonscription électorale, il y a quatre façons de voter:

- Le **jour de l'élection**, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h. Il peut se trouver plusieurs bureaux de vote dans la localité où se déroule le scrutin.
- Le **scrutin par bulletin de vote spécial** est utilisé par les électeurs qui ne peuvent pas voter le jour de l'élection ou par anticipation. Les personnes qui ont des handicaps physiques, les candidats, le personnel électoral, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent voter par bulletin de vote spécial. Cette méthode de scrutin s'adresse également aux personnes qui vivent en région éloignée.
- Les **bureaux de vote par anticipation** sont établis par le directeur de scrutin de chaque circonscription électorale. Ils permettent aux personnes qui pensent être absentes le jour de l'élection de voter à l'avance. Le personnel électoral, les candidats, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent aussi voter par anticipation si leurs fonctions officielles les empêchent de voter le jour même de l'élection dans leur bureau de scrutin. Pendant la semaine précédant le jour de l'élection, les bureaux de vote par anticipation sont ouverts du mercredi au samedi, de 9 h à 20 h. Le directeur de scrutin fait connaître les dates et le lieu du vote dans un ou plusieurs journaux, sur le site Web d'Élections Alberta et dans son propre bureau.
- Le directeur de scrutin établit parfois des **bureaux de scrutin itinérants** à des endroits comme des centres de traitement ou pour personnes âgées. Les heures d'ouverture des bureaux de scrutin itinérants sont établies par le directeur de scrutin, en consultation avec le personnel des centres en question.

Ce n'est qu'à la fermeture des bureaux de scrutin le jour de l'élection qu'on peut compter les votes obtenus par ces quatre méthodes de scrutin. L'*Election Act* (la « loi électorale ») autorise les candidats à visiter brièvement les bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, mais elle leur interdit de faire campagne. Les étudiants et les représentants des médias sont aussi autorisés à visiter brièvement les bureaux de scrutin.

Pour en savoir plus

Statistique Canada met en ligne des articles sur l'engagement citoyen et la participation politique au Canada, par exemple :

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015.
www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

Turcotte, M. « L'engagement communautaire et la participation politique au Canada », Statistique Canada, 2015.
www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015005-fra.htm

Le **bulletin de vote** est la liste des candidats parmi lesquels les électeurs doivent faire leur choix. Les noms des candidats y sont inscrits dans l'ordre alphabétique des noms de famille. On ne peut ajouter aucun titre, nom de diplôme, préfixe ou suffixe au nom des candidats. Le nom du parti politique que représente le candidat est inscrit juste au-dessous de son nom. Si le candidat ne représente aucun parti, c'est le mot « Indépendant » qui est inscrit.

Le **processus électoral** se déroule comme suit:

- Le scrutateur demande à chaque électeur son nom et son adresse.
- Le secrétaire du bureau de scrutin parcourt le registre du scrutin pour trouver le nom de l'électeur, auquel on a assigné un numéro dans une liste. Le secrétaire du bureau de scrutin raye le nom de l'électeur de la liste électorale, reproduite dans le registre du scrutin.
- Une fois le nom de l'électeur trouvé ou ajouté au registre du scrutin, le scrutateur fournit un bulletin de vote à l'électeur. Le numéro du bulletin correspond au numéro qui figure au registre du scrutin. Le scrutateur inscrit ses initiales au dos du bulletin.
- Le scrutateur demande ensuite à l'électeur de se rendre à l'isoloir et d'inscrire un « X » dans le cercle figurant à côté du nom du candidat de son choix. L'électeur doit ensuite plier le bulletin de vote et le remettre au scrutateur.
- Lorsqu'un électeur est dans l'isoloir, il est interdit à qui que ce soit d'y entrer ou de regarder ce qu'il y a sur le bulletin de vote. Voter est un geste privé et secret. On fait exception à cette règle si l'électeur est incapable de voter seul en raison d'un handicap physique ou s'il ne peut lire le bulletin de vote. L'électeur peut alors obtenir l'aide d'une personne qui aura d'abord prêté le serment prévu en pareil cas.
- Aucun bulletin de vote ne peut quitter le bureau de scrutin. Si l'électeur refuse de voter, le scrutateur inscrit « refusé » sur le bulletin de vote, puis range celui-ci dans une enveloppe distincte.
- Le scrutateur vérifie le bulletin de vote sans le déplier pour s'assurer que le numéro qui y figure est bien le même que celui fourni à l'électeur. On dépose ensuite le bulletin de vote dans l'urne électorale après avoir détaché et détruit le talon où figure le numéro d'identification.
- Le secrétaire du bureau de scrutin inscrit dans le registre que l'électeur a voté.

Les modifications législatives prescrites par l'*Election Accountability Amendment Act* de 2012 ont été appliquées pour la première fois lors de l'élection générale provinciale de 2015. Voici certains des changements qui étaient en vigueur à cette occasion:

- Les étudiants albertains qui fréquentaient un établissement éloigné de leur domicile précédent pouvaient, aux fins des élections, déclarer la ville où ils étudiaient comme leur lieu de résidence habituel.
- Les électeurs pouvaient solliciter du directeur de scrutin l'autorisation d'examiner l'acte de candidature déposé par les candidats dans leur circonscription.
- On pouvait désigner des personnes âgées de seize ou dix-sept ans comme greffiers du scrutin.
- Les directeurs de scrutin pouvaient, dans chaque bureau de vote, désigner des préposés aux renseignements chargés d'aider les électeurs et de maintenir l'ordre.
- Les représentants des candidats n'étaient plus tenus de résider dans la circonscription où ils avaient été nommés, mais ils devaient se conformer à un code de conduite établi par le directeur général des élections.
- Si une incapacité physique empêche un électeur de se rendre au bureau de vote, le greffier du scrutin et les autres membres du personnel électoral étaient autorisés à déplacer l'urne en un autre point de la localité où se déroulait le scrutin.

Directeur général des élections de l'Alberta. *Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election* – « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016: p. 16.

Organisateurs graphiques

Éventail

[Empty rectangular box for notes]



[Empty rectangular box for notes]



[Empty rectangular box for notes]



[Empty rectangular box for notes]



[Empty rectangular box for notes]



Tableau à deux colonnes

Arbre conceptuel

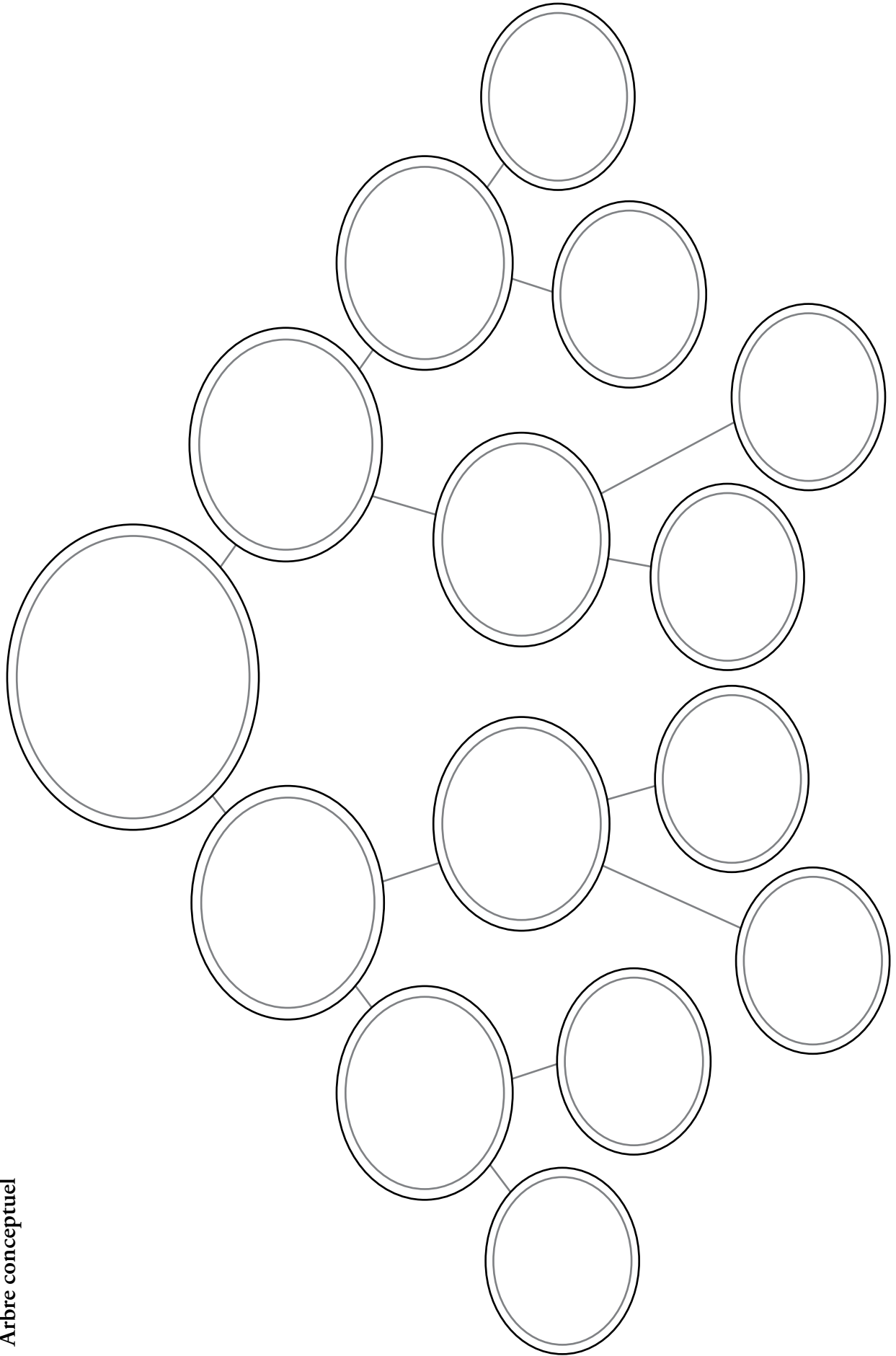


Schéma des sphères d'influence

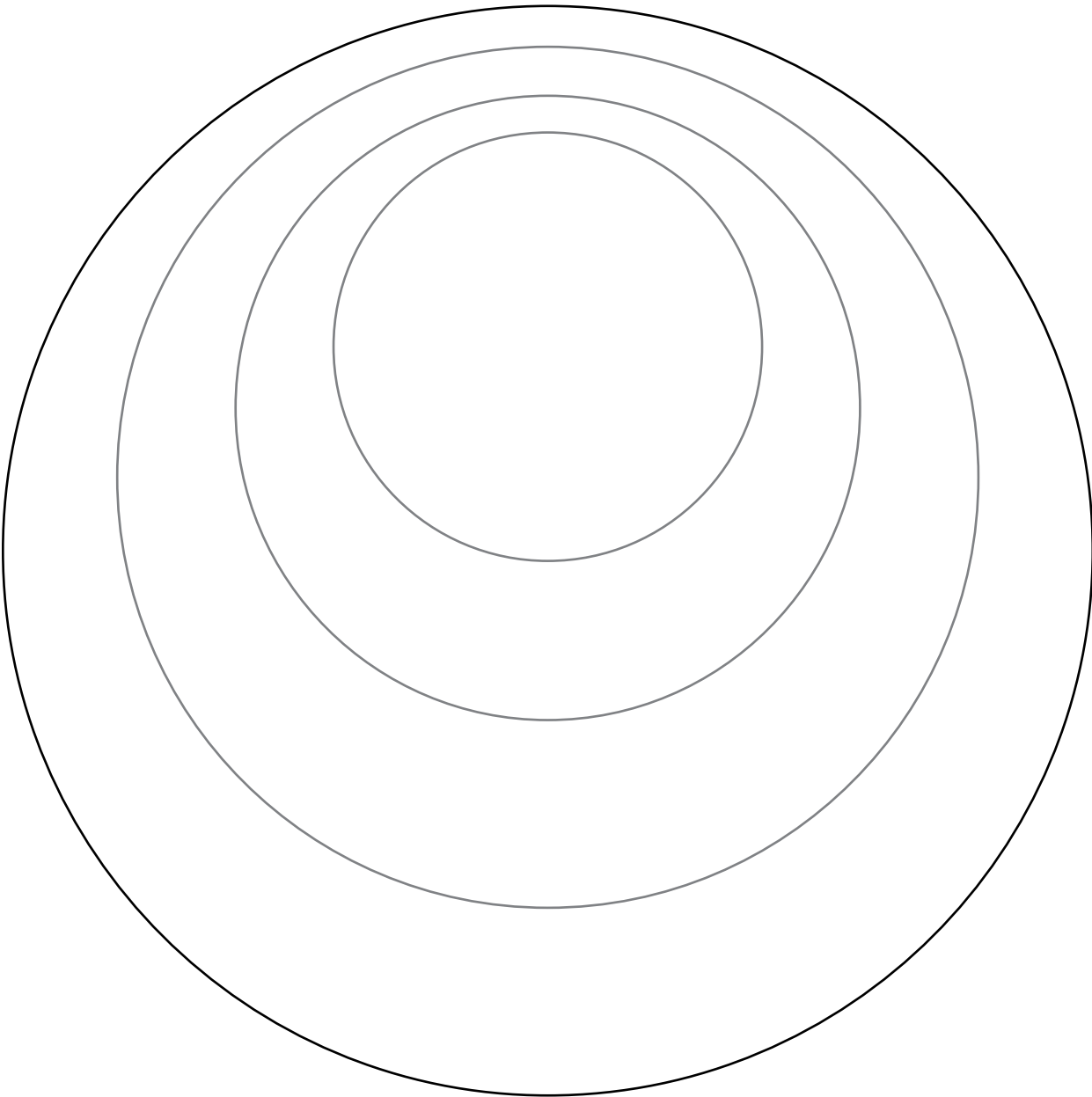


Tableau à trois colonnes

Ligne du temps « Liens de cause à effet »

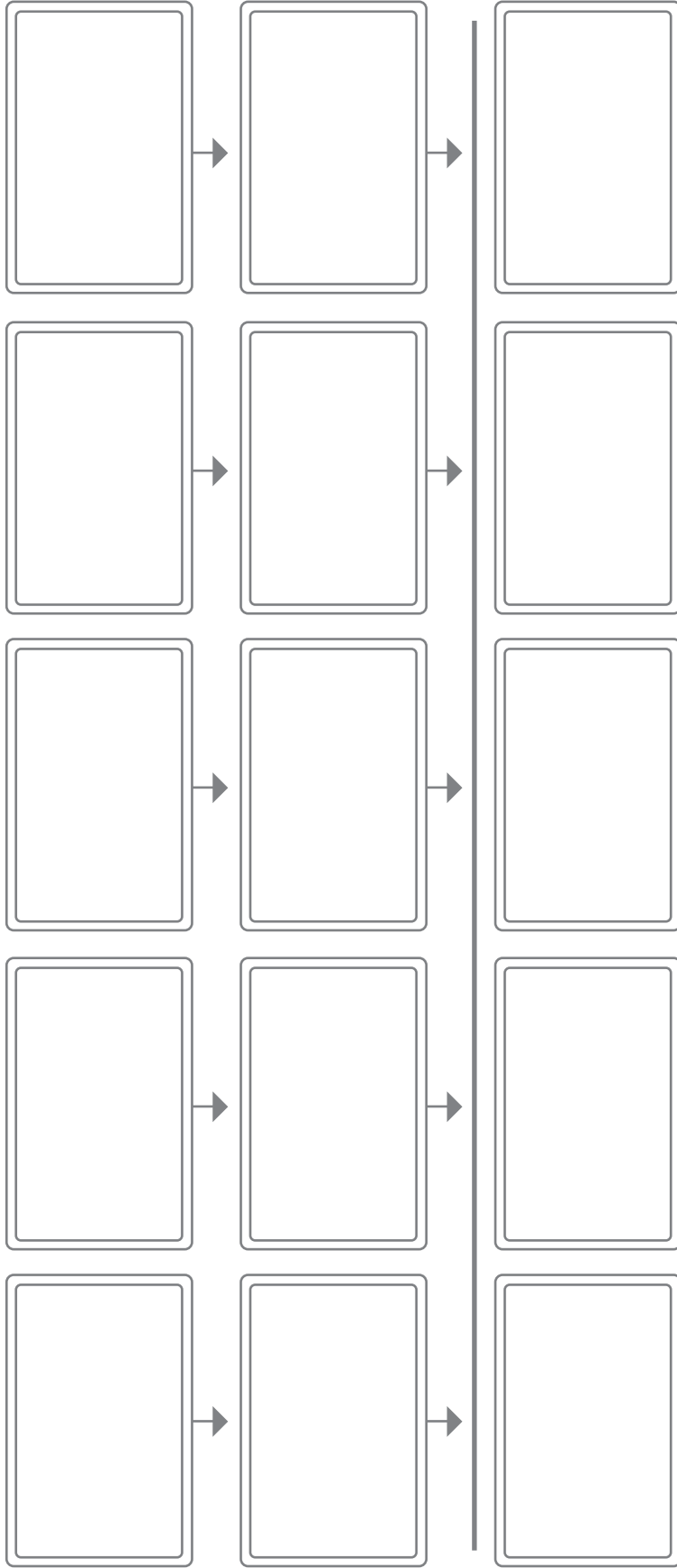
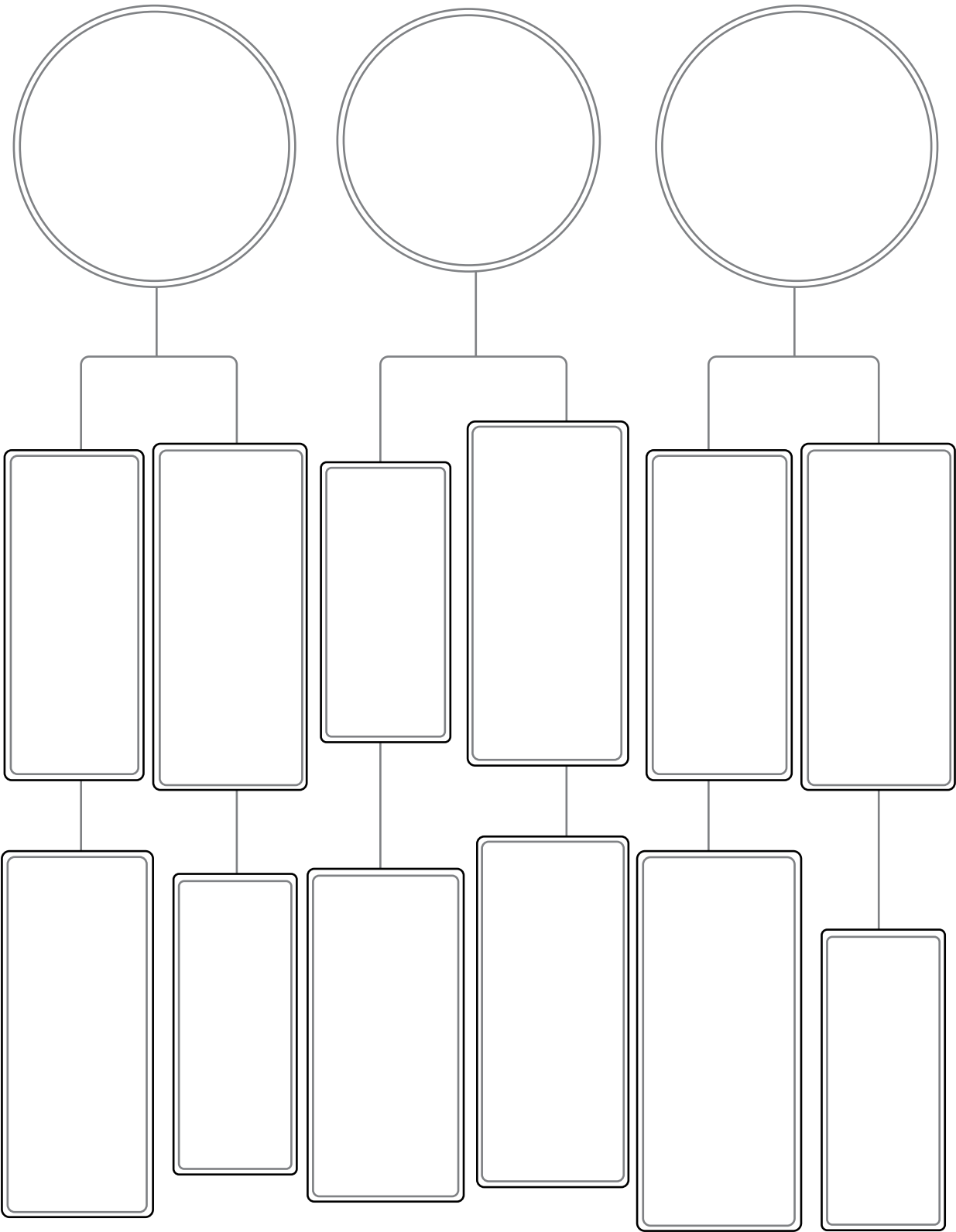


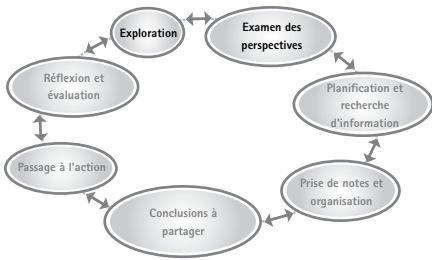
Tableau de repérage

Organigramme





Outils de planification



Planifier

Pour transformer nos idées en réalités, il faut déterminer la marche à suivre. Commencez par planifier en réfléchissant au but et aux objectifs de votre projet de classe.

Qu'est-ce que vous aimeriez changer? Décrivez la raison d'être de votre projet.

Quels sont les objectifs de votre projet? Mettez-les par écrit. Fixez des objectifs bien définis et précis en les décrivant par des actions.

Supposons que votre projet vise à apporter des améliorations dans votre quartier ou votre ville. Un objectif pourrait consister à tenir des rencontres mensuelles où élèves et parents discuteraient de sécurité, à organiser une journée de nettoyage du quartier deux fois par an, etc. Si votre projet vise à sensibiliser toute l'école au problème de la pauvreté ou de l'intimidation, l'objectif à fixer pourra être l'organisation d'un rassemblement, d'une collecte de fonds ou d'une campagne dans les réseaux sociaux.

Que savons-nous déjà?

Que pensons-nous à propos de cette question?

Que devons-nous savoir à propos de cette question?

Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?

Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?

Pourquoi est-ce important?

Quelles questions avons-nous?

Qui est touché par cette problématique et pourquoi?

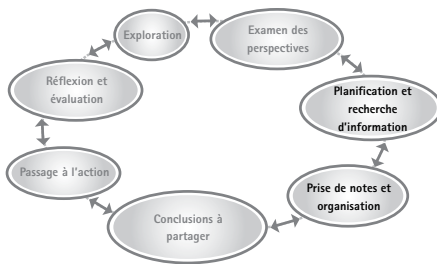
Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?

Quelles ressources faciliteront l'atteinte des objectifs du projet?

Quels types de ressources t'aideront à réaliser ton projet?	Soutien à obtenir dans ta classe, ton école ou ta ville	Temps qu'il te faudra	Information à trouver pour réaliser le projet (liste de tes questions)

Si le travail se fait en groupe, dressez la liste de ses membres et répondez aux questions ci-dessous. Si tu mènes le projet tout seul, réponds aux questions pour toi-même.

- Quelles sont les aptitudes particulières de chaque membre du groupe? Qu'est-ce que chacun aimerait faire?
- Comment les tâches seront-elles assignées?
- Comment se fera le suivi des responsabilités de chacun?



Rechercher de l'information

Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?

De quel type d'information avons-nous besoin?

Quelles ressources devons-nous consulter?

Quelle est la meilleure façon de faire la recherche? Auprès de qui pouvons-nous obtenir plus d'information?

Sous quelle forme compilerons-nous les résultats de nos recherches?

Quelles ressemblances et différences observons-nous?

Quelles comparaisons pouvons-nous faire?

Quels liens pouvons-nous établir?

De quelle information avez-vous besoin pour faire avancer votre projet? Réfléchissez aux différents types de ressources que vous pouvez consulter pour obtenir des réponses à vos questions et améliorer vos connaissances et votre expertise en la matière.

Faites le bilan de votre apprentissage

Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous appris? Quelle information est importante et utile pour votre projet? Quels sont les partis pris, opinions ou perspectives qui influent sur la fiabilité ou la validité de l'information?

Où peut-on trouver de l'information?

Documents écrits: Visitez la bibliothèque municipale ou celle de votre école. Les livres, les magazines et les journaux peuvent vous fournir de l'information.

Internet: Dressez une liste de sites Web d'organismes intéressants, du gouvernement, de journaux en ligne ou de magazines. Vérifiez avec votre enseignant les mots clés que vous allez utiliser. Il sera nécessaire de vérifier, avec votre enseignant ou un autre adulte, l'exactitude de l'information que vous trouverez dans Internet.

Personnes-ressources: Discutez avec vos amis et les membres de votre famille. Trouvez les personnes qui ont l'expertise nécessaire et les organismes qui peuvent vous informer.

Autres sources:

Posez des questions

Que pouvez-vous apprendre de plus au sujet de votre projet? Préparez des questions qui vous aideront à trouver cette information. Par exemple:

- Qu'est-ce qui fait que cette question est unique et importante?
- Quelles sont les personnes les plus touchées? Pourquoi?
- Cette question a-t-elle des conséquences locales, nationales ou internationales? Lesquelles?
- Qui s'occupe déjà de cette question? (personnes ou groupes : organismes gouvernementaux, entreprises, organismes à but non lucratif, etc.)
- Quelles sont les diverses stratégies qui ont déjà été utilisées pour s'attaquer au problème?

Faites la liste de vos autres questions:

Organiser la recherche

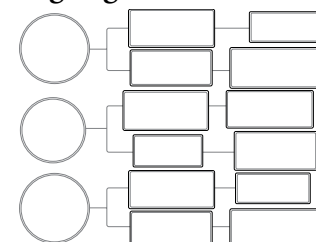
Faites un plan pour trouver l'information. Servez-vous du tableau ci-dessous pour répartir les responsabilités et les tâches entre les membres du groupe.

Membre du groupe	Responsabilités (secteur ou sujet)	Tâches et fonctions particulières	Date d'échéance

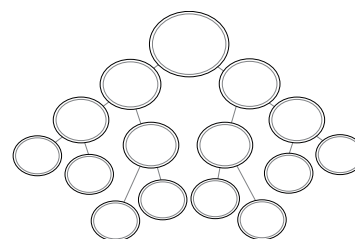
Utilisez des organisateurs graphiques pour vous aider à structurer votre recherche. Déterminez quels sont les meilleurs types d'organiseurs graphiques à utiliser pour recueillir l'information nécessaire.

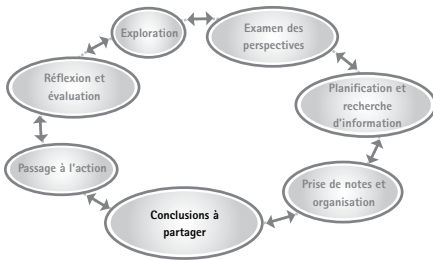
Tableau à trois colonnes

Organigramme



Arbre conceptuel





Comment communiquerons-nous l'information trouvée?

Qu'arriverait-il si...

Quelles conclusions pouvons-nous tirer?

Quels faits viennent étayer nos conclusions?

Communiquer efficacement, cela implique aussi de déterminer comment les personnes que vous connaissez peuvent vous aider.

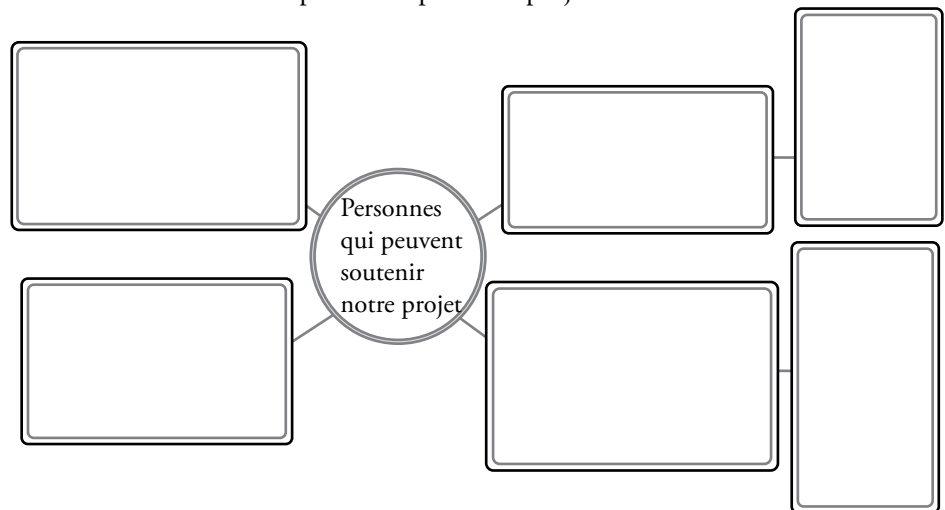
- Utilisez un arbre conceptuel pour déterminer qui pourrait soutenir votre projet.
- Sur la ligne en dessous, décrivez ce que ces personnes peuvent faire.
- Trouvez d'autres personnes qui pourraient contribuer à votre projet.



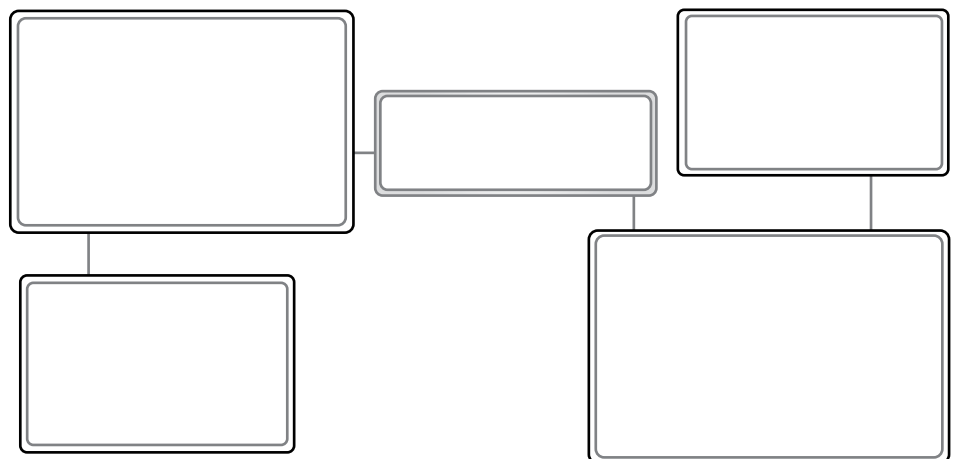
Communiquer et passer à l'action

Pour réussir un projet, il est important de communiquer efficacement. Communiquer efficacement, cela veut dire:

- Poser des questions aux autres pour trouver de l'information
- Demander de l'aide à des experts
- Parler de son projet aux autres
- Avoir le soutien d'autres personnes pour son projet



Quels progrès avez-vous faits? Utilisez un organigramme semblable à celui trouvé ci-dessous pour faire un bilan des démarches que vous avez effectuées jusqu'à maintenant. Quelles sont les étapes à venir?



Quelles conclusions pouvez-vous tirer de votre projet de classe? Utilisez le tableau ci-dessous pour analyser ce que vous avez accompli et appris.

Qu'est-ce qui est le plus important à savoir sur notre projet?	Qu'avons-nous appris que nous ne savions pas auparavant? Quelles conclusions pouvons-nous tirer?	Quels faits viennent étayer nos conclusions?	Quelles sont les solutions possibles au problème ou au défi associé à notre projet? Qu'arrivera-t-il si nous appliquons ces solutions?

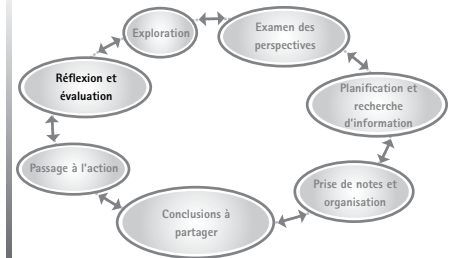
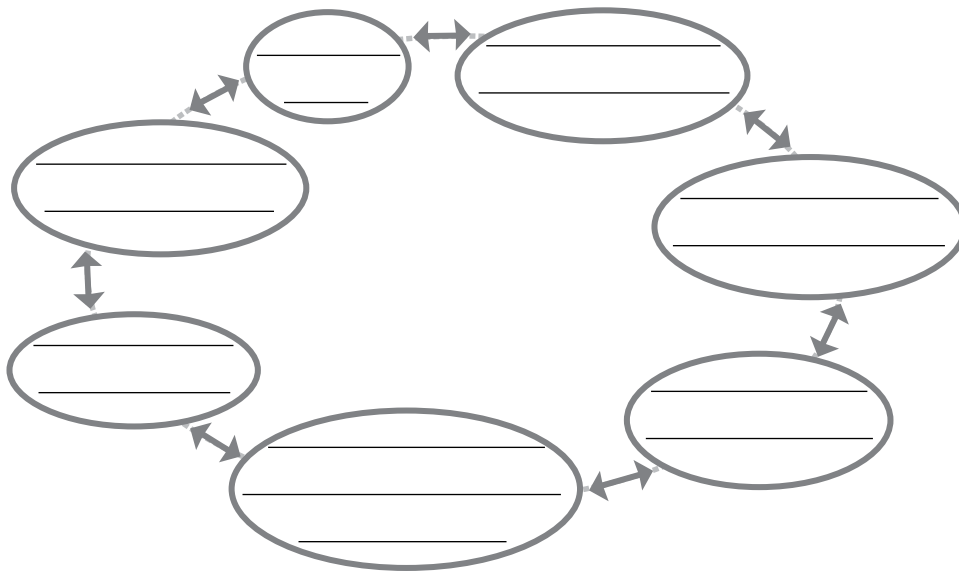


Évaluer notre impact

Comment pouvez-vous évaluer l'impact de vos actions?

- Contentez-vous d'une évaluation simple. Selon vous, à quel point vos actions ont-elles eu du succès? Quels en ont été les résultats? Décrivez-les.
- Obtenez les commentaires d'autres personnes. Que pensent-elles de vos actions? De quelle façon ont-elles été touchées?
- Vos actions ont-elles eu des résultats inattendus? Si oui, lesquels? Qui a été touché?
- Que pouvez-vous faire d'autre? Vos actions vous ont-elles donné d'autres idées?

Utilisez un cercle d'enquête semblable à celui-ci pour déterminer quel processus vous a servi à réaliser votre projet.



À quel point nos actions ont-elles été efficaces?

Que devrions-nous changer?

Que devrions-nous faire ensuite?

Que devrions-nous encore rechercher?

Comment pouvez-vous savoir si votre projet est un succès?

Il faut tenir compte:

- Du nombre de participants
- Du nombre de personnes touchées et de qui sont ces personnes
- Du degré de satisfaction des membres de votre groupe
- Des autres projets qui ont été inspirés par votre travail

-
-
-
-



Liens avec le programme

Remarque

Le ministère albertain de l'Éducation élabore actuellement un programme d'études provincial axé sur l'élève, motivant et destiné à préparer les jeunes à embrasser les carrières qu'offre l'économie diversifiée moderne. L'élaboration de ce programme et sa mise à la disposition des intéressés feront appel à une plate-forme numérique, l'application numérique pour l'élaboration du curriculum (AÉC).

Le présent guide prend en compte les résultats d'apprentissage dont l'atteinte était prescrite au moment de sa publication (on les trouvera en annexe). Le guide n'en est pas moins conforme à l'objectif du futur programme d'études qui, rappelons-le, sera axé sur l'élève et dont les auteurs se sont attachés à :

- Faire écho aux enjeux et aux thèmes qui retiennent l'attention de nombreux Albertains (leadership en matière de changement climatique, connaissances financières, santé mentale, santé en matière de sexualité, consentement à des relations sexuelles, participation citoyenne en ligne, etc.)
- Souligner l'importance de l'inclusion, de la diversité et du pluralisme
- Évoquer les points de vue de la communauté francophone ainsi que son histoire et ses apports
- Inclure des contenus obligatoires améliorés sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits (modes d'apprentissage, points de vue, expériences, langues et cultures passés ou actuels, sans oublier la question des pensionnats et des traités), et ce, à l'intention de tous les élèves albertains
- Mettre l'accent sur les résultats d'apprentissage associés à l'acquisition des compétences que réclame le 21^e siècle, mais aussi à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique (littératie et numératie), d'un bout à l'autre du programme

« Conception du curriculum et processus d'élaboration ». Site Internet d'Alberta Learning.
www.education.alberta.ca/élaboration-du-curriculum/

PASSONS À L'ACTION

La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-1	Résultats d'apprentissage 30-2
<p>La participation politique doit-elle être un choix ou une obligation?</p> <p>Une introduction aux obligations éthiques et morales et aux choix en matière d'action citoyenne individuelle ou collective</p>	<p>1.2 apprécier diverses perspectives sur la relation entre l'individualisme et le bien commun (PAD, C, RÉP)</p> <p>1.9 analyser la dynamique entre l'individualisme et le bien commun dans les sociétés contemporaines (PAD, ÉR, C)</p> <p>4.1 apprécier la relation entre citoyenneté et leadership (C, I)</p> <p>4.10 explorer les occasions de se comporter en citoyen actif et responsable grâce à des gestes individuels et collectifs (C, RÉP)</p> <p>C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluer ses opinions ou ses jugements de manière à acquérir une plus large appréciation d'un sujet ou d'une problématique analyser l'actualité selon diverses perspectives <p>C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> créer et mettre en pratique des idées et des stratégies originales pour contribuer à la prise de décisions et à la résolution de problèmes <p>C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"> respecter les points de vue et les perspectives d'autrui collaborer au sein de groupes pour résoudre des problèmes <p>C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté:</p> <ul style="list-style-type: none"> faire preuve de leadership en prenant part à des actions qui favorisent son bien-être et celui de la collectivité reconnaître l'importance de multiples perspectives dans le cadre de situations variées <p>C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> réfléchir à des changements de point de vue ou d'opinion à partir de l'information recueillie et de la recherche effectuée 	<p>1.2 apprécier diverses perspectives sur la relation entre l'individualisme et le bien commun (PAD, C, RÉP)</p> <p>1.9 examiner la relation entre l'individualisme et le bien commun dans les sociétés contemporaines (PAD, ÉR, C)</p> <p>4.1 apprécier la relation entre citoyenneté et leadership (C, I)</p> <p>4.9 explorer les occasions de se comporter en citoyen actif et responsable grâce à des gestes individuels et collectifs (C, RÉP)</p> <p>C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluer ses opinions et ses hypothèses déterminer les forces et les faiblesses d'arguments analyser l'actualité selon diverses perspectives <p>C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> appliquer des idées et des stratégies pour contribuer à la prise de décisions et à la résolution de problèmes <p>C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> tenir compte des besoins et des points de vue d'autrui faire preuve de coopération au sein de groupes pour résoudre des problèmes <p>C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> encourager et respecter les contributions des coéquipiers lors du travail en équipe collaborer avec les autres pour le bien-être de la collectivité <p>C.7 appliquer une démarche de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> élaborer des conclusions reposant sur des éléments de preuve issus de travaux de recherche basés sur diverses sources

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-1	Résultats d'apprentissage 30-2
	<p>C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> communiquer de manière convaincante pour exprimer son point de vue dans des situations variées 	<p>C.8 démontrer des compétences en littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> communiquer de manière convaincante dans des situations variées

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.

● Lien avec la série 20 des cours d'études sociales

La section « Passons à l'action » facilitera aussi l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales 20-1 et 20-2.

Résultats d'apprentissage 20-1	Résultats d'apprentissage 20-2
<p>1.6 élaborer diverses interprétations de nation et de nationalisme (d'ordre territorial, géographique, collectiviste, civique, ethnique, culturel, linguistique, politique, spirituel, religieux, patriotique) (I, CC, TMP)</p> <p>4.5 explorer les méthodes auxquelles divers individus, groupes et gouvernements ont recours pour promouvoir l'identité nationale en contexte canadien (symbolisme, mythologie, institutions, initiatives et programmes gouvernementaux) (I, C, TMP)</p>	<p>1.4 reconnaître les raisons qui poussent les peuples à promouvoir leur identité par le biais du nationalisme (I, C)</p> <p>4.5 explorer les méthodes auxquelles divers individus, groupes et gouvernements ont recours pour promouvoir l'identité nationale en contexte canadien (symbolisme, mythologie, institutions, initiatives et programmes gouvernementaux) (I, C, TMP)</p>

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-1	Résultats d'apprentissage 30-2
<p>Pourquoi l'exercice du droit de vote est-il une responsabilité à la fois individuelle et collective?</p> <p>Une exploration de la façon dont l'individualisme et le bien commun influencent les identités et la prise de décisions</p>	<p>1.2 apprécier diverses perspectives sur la relation entre l'individualisme et le bien commun (PAD, C, RÉP)</p> <p>1.9 analyser la dynamique entre l'individualisme et le bien commun dans les sociétés contemporaines (PAD, ÉR, C)</p> <p>1.10 évaluer dans quelle mesure l'identité personnelle devrait être façonnée par des idéologies (I, C)</p> <p>4.1 apprécier la relation entre citoyenneté et leadership (C, I)</p> <p>4.3 accepter les responsabilités associées à la citoyenneté individuelle et collective (C, RÉP)</p> <p>4.6 analyser des perspectives sur les droits, les rôles et les responsabilités de l'individu dans une société démocratique (respect de la loi et de l'ordre public, dissidence, civilité, participation politique, groupes de pression) (C, PAD, ÉR)</p> <p>4.10 explorer les occasions de se comporter en citoyen actif et responsable grâce à des gestes individuels et collectifs (C, RÉP)</p> <p>C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer des idées et des informations provenant de multiples sources • déterminer les liens qui existent entre diverses sources d'information • évaluer ses opinions ou ses jugements de manière à acquérir une plus large appréciation d'un sujet ou d'une problématique • synthétiser de l'information issue de problématiques contemporaines et historiques afin d'élaborer un point de vue éclairé • évaluer la logique des hypothèses qui appuient une prise de position • regrouper des informations n'ayant apparemment aucun lien entre elles pour soutenir une idée ou expliquer un événement • analyser l'actualité selon diverses perspectives 	<p>1.2 apprécier diverses perspectives sur la relation entre l'individualisme et le bien commun (PAD, C, RÉP)</p> <p>1.9 examiner la relation entre l'individualisme et le bien commun dans les sociétés contemporaines (PAD, ÉR, C)</p> <p>1.10 analyser dans quelle mesure l'identité personnelle devrait être façonnée par des idéologies (I, C)</p> <p>4.1 apprécier la relation entre citoyenneté et leadership (C, I)</p> <p>4.3 accepter les responsabilités associées à la citoyenneté individuelle et collective (C, RÉP)</p> <p>4.5 examiner des perspectives sur les droits, les rôles et les responsabilités de l'individu dans une société démocratique (respect de la loi et de l'ordre public, protestation, désobéissance civile, participation politique) (C, PAD, ÉR)</p> <p>4.9 explorer les occasions de se comporter en citoyen actif et responsable grâce à des gestes individuels et collectifs (C, RÉP)</p> <p>C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser des idées et des informations provenant de multiples sources • déterminer les liens qui existent entre plusieurs sources d'information • évaluer ses opinions et ses hypothèses • déterminer les forces et les faiblesses d'arguments • identifier des idées n'ayant apparemment aucun rapport entre elles pour expliquer un concept ou un événement • analyser l'actualité selon diverses perspectives <p>C.2 développer des compétences relatives à la démarche historique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser les liens qui existent entre des modèles de changement historiques en identifiant les rapports de cause à effet • élaborer des arguments raisonnés fondés sur des éléments de preuve historiques et contemporains

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-2	Résultats d'apprentissage 30-2
	<p>C.2 développer des compétences relatives à la démarche historique:</p> <ul style="list-style-type: none"> analyser les liens qui existent entre des modèles de changement historiques en identifiant les rapports de cause à effet développer une opinion éclairée fondée sur des éléments de preuve historiques et contemporains <p>C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> créer et mettre en pratique des idées et des stratégies originales pour contribuer à la prise de décisions et à la résolution de problèmes <p>C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"> respecter les points de vue et les perspectives d'autrui collaborer au sein de groupes pour résoudre des problèmes <p>C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté:</p> <ul style="list-style-type: none"> faire preuve de leadership en prenant part à des actions qui favorisent son bien-être et celui de la collectivité reconnaître l'importance de multiples perspectives dans le cadre de situations variées <p>C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> élaborer, exprimer et défendre une opinion éclairée sur une problématique réfléchir à des changements de point de vue ou d'opinion à partir de l'information recueillie et de la recherche effectuée tirer des conclusions pertinentes qui reposent sur des éléments de preuve issus de la recherche effectuée faire preuve de compétence dans l'utilisation de stratégies et d'outils de recherche pour approfondir l'étude de problématiques intégrer et synthétiser l'argumentation et les éléments de preuve afin de fournir un point de vue éclairé sur une question de recherche ou d'enquête élaborer, améliorer et poser des questions dans l'examen d'une problématique sélectionner et analyser des informations pertinentes lors d'une recherche <p>C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> communiquer de manière convaincante pour exprimer son point de vue dans des situations variées utiliser des compétences de débat et/ou de discussion formelles ou informelles pour exprimer avec conviction des points de vue éclairés au sujet d'une problématique 	<p>C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> appliquer des idées et des stratégies pour contribuer à la prise de décisions et à la résolution de problèmes <p>C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"> tenir compte des besoins et des points de vue d'autrui faire preuve de coopération au sein de groupes pour résoudre des problèmes <p>C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté:</p> <ul style="list-style-type: none"> faire preuve de leadership en prenant part à des actions qui favorisent son bien-être et celui des autres au sein de la collectivité encourager et respecter les contributions des coéquipiers lors du travail en équipe collaborer avec les autres pour le bien-être de la collectivité <p>C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> élaborer et exprimer une opinion éclairée au sujet d'une problématique élaborer des conclusions reposant sur des éléments de preuve issus de travaux de recherche basés sur diverses sources utiliser des outils et des méthodes de recherche dans l'examen de problématiques consulter un grand nombre de sources, dont des récits oraux, qui reflètent des points de vue variés au sujet de problématiques spécifiques réviser des questions portant sur une problématique à la lumière de nouvelles informations sélectionner des informations pertinentes dans le cadre d'une recherche <p>C.8 démontrer des compétences en littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> communiquer de manière convaincante dans des situations variées participer à des discussions de manière respectueuse

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-2	Résultats d'apprentissage 30-2
	<ul style="list-style-type: none"> • poser des questions respectueuses et pertinentes afin d'éclaircir les points de vue d'autrui • écouter les autres avec respect • utiliser diverses sources orales, textuelles et visuelles afin de présenter des points de vue éclairés au sujet de problématiques ➤ appliquer les technologies de l'information qui conviennent au contexte (situation, public et objectif) tout en parvenant à démontrer une bonne compréhension de problématiques complexes <p>C.9 développer des compétences médiatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluer la validité de divers points de vue présentés dans les médias ➤ évaluer de l'information provenant de plusieurs sources, en estimant chaque source en fonction du point de vue de l'auteur ou de ses préjugés, et de l'usage des éléments de preuve ➤ analyser l'impact de divers médias, en identifiant les subtilités et les anomalies de l'information, et en faisant la distinction entre généralisations valables et simplifications exagérées aptes à induire en erreur 	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser diverses sources orales, textuelles et visuelles afin de présenter des points de vue éclairés au sujet de problématiques • poser des questions respectueuses et pertinentes afin d'éclaircir des points de vue portant sur une problématique • présenter des commentaires raisonnés et respectueux sur le sujet de discussion <p>C.9 développer des compétences médiatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluer l'autorité, la fiabilité et la validité de l'information provenant de sources électroniques ➤ analyser la validité de divers points de vue présentés dans les médias ➤ analyser de l'information provenant de multiples sources, en évaluant chaque source en fonction du point de vue de l'auteur ou de ses idées préconçues, et de l'usage d'éléments de preuve

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.

● Lien avec les cours d'études sociales 20-1 et 20-2

La présente session facilitera aussi l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales 20-1 et 20-2.

Résultats d'apprentissage 20-1	Résultats d'apprentissage 20-2
<p>1.4 reconnaître les raisons qui poussent les peuples à promouvoir leur identité par le biais du nationalisme (I, C)</p> <p>1.6 élaborer diverses interprétations de nation et de nationalisme (d'ordre territorial, géographique, collectiviste, civique, ethnique, culturel, linguistique, politique, spirituel, religieux, patriotique) (I, CC, TMP)</p> <p>4.3 respecter les opinions d'autrui portant sur des visions divergentes de l'identité nationale (I, C)</p> <p>4.4 examiner diverses perspectives sur l'identité nationale en contexte canadien (I, C, TMP)</p> <p>4.5 explorer les méthodes auxquelles divers individus, groupes et gouvernements ont recours pour promouvoir l'identité nationale en contexte canadien (symbolisme, mythologie, institutions, initiatives et programmes gouvernementaux) (I, C, TMP)</p> <p>4.9 développer une vision personnelle et collective de l'identité nationale (I, C)</p>	<p>1.4 reconnaître les raisons qui poussent les peuples à promouvoir leur identité par le biais du nationalisme (I, C)</p> <p>1.6 élaborer diverses interprétations de nation et de nationalisme (d'ordre territorial, géographique, collectiviste, civique, ethnique, culturel, linguistique, politique, spirituel, religieux, patriotique) (I, CC, TMP)</p> <p>4.3 respecter les opinions d'autrui portant sur des visions divergentes de l'identité nationale (I, C)</p> <p>4.4 examiner diverses perspectives sur l'identité nationale en contexte canadien (I, C, TMP)</p> <p>4.5 explorer les méthodes auxquelles divers individus, groupes et gouvernements ont recours pour promouvoir l'identité nationale en contexte canadien (symbolisme, mythologie, institutions, initiatives et programmes gouvernementaux) (I, C, TMP)</p> <p>4.9 développer une vision personnelle et collective de l'identité nationale (I, C)</p>

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-1	Résultats d'apprentissage 30-2
<p>Comment le sentiment d'identité et l'idéologie influent-ils sur le processus politique?</p> <p>Une exploration des enjeux associés à la réforme électorale et à la participation des jeunes aux processus politiques</p>	<p>1.1 apprécier diverses perspectives sur l'identité et l'idéologie (PAD, TCC, I)</p> <p>1.10 évaluer dans quelle mesure l'identité personnelle devrait être façonnée par des idéologies (I, C)</p> <p>4.1 apprécier la relation entre citoyenneté et leadership (C, I)</p> <p>4.3 accepter les responsabilités associées à la citoyenneté individuelle et collective (C, RÉP)</p> <p>4.6 analyser des perspectives sur les droits, les rôles et les responsabilités de l'individu dans une société démocratique (respect de la loi et de l'ordre public, dissidence, civilité, participation politique, groupes de pression) (C, PAD, ÉR)</p> <p>4.8 évaluer dans quelle mesure l'idéologie devrait façonner les réactions aux enjeux contemporains (I, C, RÉP)</p> <p>4.10 explorer les occasions de se comporter en citoyen actif et responsable grâce à des gestes individuels et collectifs (C, RÉP)</p> <p>C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer des idées et des informations provenant de multiples sources • déterminer les liens qui existent entre diverses sources d'information • évaluer la validité ou la fiabilité d'informations en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de l'objectivité ou des éléments de preuve • évaluer ses opinions ou ses jugements de manière à acquérir une plus large appréciation d'un sujet ou d'une problématique • synthétiser de l'information issue de problématiques contemporaines et historiques afin d'élaborer un point de vue éclairé • évaluer la logique des hypothèses qui appuient une prise de position • analyser l'actualité selon diverses perspectives 	<p>1.1 apprécier diverses perspectives sur l'identité et l'idéologie (PAD, TCC, I)</p> <p>1.9 examiner la relation entre l'individualisme et le bien commun dans les sociétés contemporaines (PAD, ÉR, C)</p> <p>1.10 analyser dans quelle mesure l'identité personnelle devrait être façonnée par des idéologies (I, C)</p> <p>4.1 apprécier la relation entre citoyenneté et leadership (C, I)</p> <p>4.3 accepter les responsabilités associées à la citoyenneté individuelle et collective (C, RÉP)</p> <p>4.5 examiner des perspectives sur les droits, les rôles et les responsabilités de l'individu dans une société démocratique (respect de la loi et de l'ordre public, protestation, désobéissance civile, participation politique) (C, PAD, ÉR)</p> <p>4.7 analyser dans quelle mesure l'idéologie devrait façonner les réactions aux enjeux contemporains (I, C, RÉP)</p> <p>4.9 explorer les occasions de se comporter en citoyen actif et responsable grâce à des gestes individuels et collectifs (C, RÉP)</p> <p>C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser des idées et des informations provenant de multiples sources • déterminer les liens qui existent entre plusieurs sources d'information • déterminer la validité ou la fiabilité d'informations en fonction du contexte, des préjugés, des sources, de l'objectivité ou des éléments de preuve • évaluer ses opinions et ses hypothèses • déterminer les forces et les faiblesses d'arguments • analyser l'actualité selon diverses perspectives

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-1	Résultats d'apprentissage 30-2
	<p>C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer et mettre en pratique des idées et des stratégies originales pour contribuer à la prise de décisions et à la résolution de problèmes ➤ élaborer un plan d'action en vue d'utiliser la technologie pour résoudre un problème ➤ déterminer le matériel et les outils à utiliser pour exécuter un plan d'action <p>C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • démontrer des qualités de leader durant les discussions et le travail en groupe; • respecter les points de vue et les perspectives d'autrui • collaborer au sein de groupes pour résoudre des problèmes <p>C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté:</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire preuve de leadership en prenant part à des actions qui favorisent son bien-être et celui de la collectivité • reconnaître l'importance de multiples perspectives dans le cadre de situations variées <p>C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer, exprimer et défendre une opinion éclairée sur une problématique • réfléchir à des changements de point de vue ou d'opinion à partir de l'information recueillie et de la recherche effectuée • tirer des conclusions pertinentes qui reposent sur des éléments de preuve issus de la recherche effectuée • faire preuve de compétence dans l'utilisation de stratégies et d'outils de recherche pour approfondir l'étude de problématiques • intégrer et synthétiser l'argumentation et les éléments de preuve afin de fournir un point de vue éclairé sur une question de recherche ou d'enquête • élaborer, améliorer et poser des questions dans l'examen d'une problématique • sélectionner et analyser des informations pertinentes lors d'une recherche 	<p>C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquer des idées et des stratégies pour contribuer à la prise de décisions et à la résolution de problèmes élaborer un plan d'action en vue ➤ d'utiliser la technologie pour résoudre un problème ➤ déterminer le matériel et les outils à utiliser pour exécuter un plan d'action <p>C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • contribuer de façon significative à la discussion et au travail en groupe • tenir compte des besoins et des points de vue d'autrui • faire preuve de coopération au sein de groupes pour résoudre des problèmes <p>C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté:</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire preuve de leadership en prenant part à des actions qui favorisent son bien-être et celui des autres au sein de la collectivité • encourager et respecter les contributions des coéquipiers lors du travail en équipe • collaborer avec les autres pour le bien-être de la collectivité <p>C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer et exprimer une opinion éclairée au sujet d'une problématique • élaborer des conclusions reposant sur des éléments de preuve issus de travaux de recherche basés sur diverses sources • utiliser des outils et des méthodes de recherche dans l'examen de problématiques • consulter un grand nombre de sources, dont des récits oraux, qui reflètent des points de vue variés au sujet de problématiques spécifiques • sélectionner des informations pertinentes dans le cadre d'une recherche

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage 30-1	Résultats d'apprentissage 30-2
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ planifier et effectuer des recherches complexes à l'aide de sources électroniques ➤ utiliser des calendriers, des logiciels de gestion du temps ou de projet pour faciliter le déroulement de l'enquête ➤ susciter une meilleure compréhension de problématiques en utilisant une forme de technologie pour faciliter le processus de recherche <p>C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer de manière convaincante pour exprimer son point de vue dans des situations variées • utiliser des compétences de débat et/ou de discussion formelles ou informelles pour exprimer avec conviction des points de vue éclairés au sujet d'une problématique • poser des questions respectueuses et pertinentes afin d'éclaircir les points de vue d'autrui • écouter les autres avec respect • utiliser diverses sources orales, textuelles et visuelles afin de présenter des points de vue éclairés au sujet de problématiques <ul style="list-style-type: none"> ➤ appliquer les technologies de l'information qui conviennent au contexte (situation, public et objectif) tout en parvenant à démontrer une bonne compréhension de problématiques complexes <p>C.9 développer des compétences médiatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluer la validité de divers points de vue présentés dans les médias ➤ évaluer de l'information provenant de plusieurs sources, en estimant chaque source en fonction du point de vue de l'auteur ou de ses préjugés, et de l'usage des éléments de preuve ➤ analyser l'impact de divers médias, en identifiant les subtilités et les anomalies de l'information, et en faisant la distinction entre généralisations valables et simplifications exagérées aptes à induire en erreur ➤ faire preuve de discrimination dans son choix d'information tirée de sources électroniques et correspondant à un sujet précis 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser des calendriers, des logiciels de gestion du temps ou de projet pour faciliter le déroulement de l'enquête ➤ planifier et effectuer des recherches à l'aide de sources électroniques <p>C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer de manière convaincante dans des situations variées • participer à des discussions de manière respectueuse • utiliser diverses sources orales, textuelles et visuelles afin de présenter des points de vue éclairés au sujet de problématiques • poser des questions respectueuses et pertinentes afin d'éclaircir des points de vue portant sur une problématique • présenter des commentaires raisonnés et respectueux sur le sujet de discussion <p>C.9 développer des compétences médiatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluer l'autorité, la fiabilité et la validité de l'information provenant de sources électroniques ➤ analyser la validité de divers points de vue présentés dans les médias ➤ analyser de l'information provenant de multiples sources, en évaluant chaque source en fonction du point de vue de l'auteur ou de ses idées préconçues, et de l'usage d'éléments de preuve ➤ faire preuve de discrimination dans son choix d'information tirée de sources électroniques

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.

● Lien avec la série 20 des cours d'études sociales

La présente session facilitera aussi l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales 20-1 et 20-2.

Résultats d'apprentissage 20-1	Résultats d'apprentissage 20-2
<p>1.2 reconnaître l'existence de points de vue divergents quant au sens du terme « nation » (I, C)</p> <p>1.4 reconnaître les raisons qui poussent les peuples à promouvoir leur identité par le biais du nationalisme (I, C)</p> <p>1.5 explorer un éventail d'expressions du nationalisme (I, C)</p> <p>1.9 analyser le nationalisme en tant qu'identité, sentiment intériorisé et/ou conscience collective partagée par un peuple (Révolution française et époque napoléonienne; nationalisme canadien; nationalisme québécois; nationalisme américain; nationalisme des Premières Nations et des Métis; perspectives des Inuits) (I, TCC, C, CC)</p> <p>1.10 évaluer l'importance relative de la réconciliation de pressions nationalistes concurrentes (nationalisme canadien, nationalisme des Premières Nations et des Métis; nationalisme ethnique au Canada; nationalisme civique au Canada; nationalisme québécois; perspectives des Inuits sur le nationalisme) (I, TCC, C)</p>	<p>1.2 reconnaître l'existence de points de vue divergents quant au sens du terme « nation » (I, C);</p> <p>1.4 reconnaître les raisons qui poussent les peuples à promouvoir leur identité par le biais du nationalisme (I, C);</p> <p>1.5 explorer un éventail d'expressions du nationalisme (I, C);</p> <p>1.9 analyser le nationalisme en tant qu'identité, sentiment intériorisé et/ou conscience collective partagée par un peuple (Révolution française, nationalisme canadien, nationalisme québécois, nationalisme des Premières Nations et des Métis, perspectives des Inuits) (I, TCC, C, CC)</p> <p>1.10 évaluer l'importance relative de la réconciliation de pressions nationalistes concurrentes (nationalisme canadien, nationalisme des Premières Nations et des Métis; nationalisme ethnique au Canada; nationalisme québécois; perspectives des Inuits sur le nationalisme) (I, TCC, C)</p>





100, 11510 Kingsway NO
Edmonton, Alberta T5G 2Y5
Sans frais: 310-0000 | Téléphone: 780-427-7191
info@elections.ab.ca | www.buildingfuturevoters.ca

